

Les Verts déçus par le remaniement technique du gouvernement

LE REMANIEMENT technique auquel a procédé Lionel Jospin, mercredi 28 juillet, a provoqué le mécontentement des Verts, qui souhaitent que le premier ministre tienne compte du résultat des élections européennes dans la composition du gouvernement. Dominique Gillot, députée PS du Val-d'Oise, devient secrétaire d'Etat à la santé. Elle succède à Bernard Kouchner, nommé haut-représentant de l'ONU au Kosovo. François Huwart, député radical de gauche d'Eure-et-Loir, devient secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Il remplace Jacques Dondoux, qui quitte le gouvernement. L'ensemble des ministres, à l'exception des nouveaux entrants et du sortant, se sont retrouvés à l'occasion d'un dîner organisé dans les jardins de Matignon.

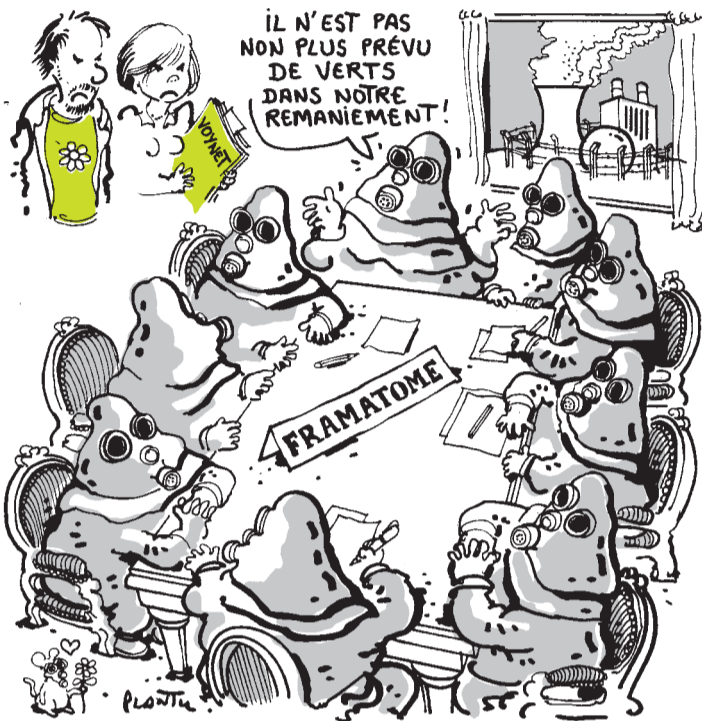
Lire page 6

Framatome : vers un pôle nucléaire européen

- L'Etat reprend en main le constructeur de centrales pour préparer une alliance avec l'allemand Siemens ● Le groupe privé Alcatel se désengage de Framatome et se renforce dans Thomson-CSF ● Cette réorganisation du nucléaire et de l'industrie de défense ne coûtera rien aux contribuables

PENDANT l'été, les travaux continuent : le gouvernement poursuit ses grandes restructurations industrielles. Jeudi 29 juillet, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, celui de la défense, Alain Richard et le secrétaire d'Etat à l'industrie Christian Pierret ont annoncé la recomposition du capital de Framatome, le premier constructeur mondial de centrales nucléaires, et de celui de Thomson-CSF, le groupe d'électronique de défense. Cette double opération doit, dans l'esprit du gouvernement français, ouvrir la voie à la constitution rapide d'un grand groupe européen du nucléaire.

Dans une première étape, l'Etat français va reprendre en main les destinées de Framatome. La Cogema, le groupe public chargé du retraitement du combustible nucléaire, va devenir « l'actionnaire industriel public de référence » avec 34% de son capital : au total, l'Etat détiendra, indirectement, 80% de Framatome.



L'objectif des pouvoirs publics est de favoriser l'entrée rapide d'un partenaire industriel européen, l'allemand Siemens, dans le tour de table de l'entreprise, sans en perdre le contrôle.

La société privée Alcatel va céder l'essentiel de sa participation dans Framatome et obtenir, en échange, une augmentation significative de sa part dans le capital du groupe d'électronique de défense Thomson-CSF. Elle passera à 26%. Cette dernière opération pérennise la stratégie gouvernementale qui vise à construire « un grand pôle d'électronique professionnelle et de défense ». Alcatel et Thomson-CSF vont multiplier les coopérations industrielles pour profiter du grand mouvement de rapprochement entre les technologies civiles et militaires, dans les télécommunications notamment. Cette double réorganisation devrait se faire sans utilisation de fonds publics.

Lire pages 16 et 17



POUR OU CONTRE

Larousse ou Robert ?

Les deux dictionnaires destinés au grand public défendent chacun une certaine idée de la langue française. Le Petit Larousse privilégie une pédagogie classique. Le Petit Robert se veut en prise directe avec le langage parlé. Il ne craint ni le verlan ni l'argot, alors que son rival, empreint des valeurs de l'école laïque de Jules Ferry, témoigne de plus de retenue. Chacun a ses défenseurs, l'académicien Hector Bianciotti étant plutôt pro-Larousse, l'historien Pierre Nora plutôt pro-Robert. Opposés et complémentaires, Robert et Larousse offrent des approches différentes de l'évolution de la société. p. 22

Roquefort contre boeuf

LE ROQUEFORT, la moutarde, le foie gras, la confiture de framboise et une série d'autres produits européens sont frappés, à partir du jeudi 29 juillet, de droits de douane de 100% aux Etats-Unis. Ces sanctions, qui ont l'aval de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ont été décidées par Washington en réponse à l'embargo européen sur le bœuf aux hormones américain. Dans un entretien au Monde, le négociateur américain dans ce conflit, Peter Scher, espère que cette mesure « fera mal à la France et à l'Union européenne » et forcera Bruxelles à renégocier. Pour le comité scientifique vétérinaire de la Commission européenne, rien ne permet d'affirmer que l'administration de substances hormonales à des bovins est dénuée de risque sanitaire.

Lire page 4

Les obsèques, à Gracko, de quatorze moissonneurs massacrés

GRACKO (Kosovo) de notre envoyé spécial

Une nouvelle fois, un cortège de tracteurs a convoyé la peine, mercredi 28 juillet, au Kosovo. Quatre mois après les colonnes de l'exode des Albanais chassés de chez eux, ce cortège escorté à pied par quelques dizaines de Serbes recueillis à charrié, cette fois, les dépouilles des quatorze paysans slavophones massacrés en pleine moisson, la semaine dernière, vers le petit cimetière du village de Gracko, au sud-est de Pristina. Auparavant, sur la vaste place de la petite localité, un office funèbre avait été célébré sous un soleil de plomb par les plus hautes autorités religieuses de l'Eglise orthodoxe de l'ex-Yougoslavie. Les patriarches Pavle de Belgrade, Amphilojije du Monténégro et Athanasije de Bosnie entouraient l'archevêque Artemije en charge du diocèse de Raska et de Prizren, autrement dit du Kosovo. Un vent léger a contrarié la flamme des bougies, emporté la fumée de l'encens et le murmure des prières.

A plusieurs reprises, un homme s'est détaché du bloc des familles pour tenter de repousser les cameramen et les photographes. L'un d'entre eux mitraillait à son aise, à moins d'un mètre, une vieille femme éplorée. Un moine

orthodoxe prenait également des clichés de la cérémonie, sans doute pour l'édition électronique du bulletin d'information de l'Eglise orthodoxe du Kosovo. A la fin de l'office religieux, l'un des responsables du village, la voix blanche, a rappelé dans un hommage les noms des quatorze morts.

Ces noms figuraient également en caractères cyrilliques sur les croix destinées à être fichées en terre, appuyées sur les cerceaux de bois vernis. Des couronnes de fleurs ornées de petites gerbes de blé entrecroisées, rappelant involontairement les conditions du massacre des moissonneurs, avaient été passées autour de ces croix. Les familles des victimes y avaient également accroché des effets de défunts, une chemise ou un simple linge. Les quatorze cerceaux veillés par les proches des morts avaient été disposés côte à côte sur des tréteaux.

La délégation de la Mission des Nations unies pour le Kosovo (Minuk), emmenée par Bernard Kouchner, faisait face aux dépouilles, séparée par l'autel de fortune autour duquel officiaient les religieux. Au terme de la messe funèbre, le représentant du secrétaire général de l'ONU, vêtu d'un costume sombre, s'est rendu brièvement auprès des familles endeuillées. Il a ensuite pris place dans le cortège qui a

accompagné les petits tracteurs rouges roulant au pas et tirant les remorques sur lesquelles avaient été disposés les cerceaux.

L'assistance, réduite en raison de la psychose provoquée par le drame, a respecté la douleur des familles, même si les passagers d'un car en provenance de Graçanica, au sud de Pristina, avaient apporté avec eux un drapeau yougoslave frappé de l'emblème serbe - un aigle blanc à deux têtes. C'est dans ce village que M. Kouchner s'était rendu juste avant la cérémonie. Le patron de la Minuk s'était entretenu avec les autorités spirituelles orthodoxes du Kosovo. Une nouvelle fois, M. Kouchner avait déploré le sentiment de revanche perceptible dans la population albanophone du Kosovo. Après la cérémonie, il a répété que les Nations unies et la KFOR ne seront d'aucune efficacité si les esprits des Kosovars restent enflammés dans la haine et l'intolérance. Le matin même, le quotidien *Relindja* (« Renaissance ») en avait montré un âcre raccourci, en publiant le dessin de deux Albanais devant les ruines de leur commune, agrémenté de cette légende : « Peut-être qu'il [Bernard Kouchner] viendra visiter aussi ce village. »

Gilles Paris

Cher football



SONNY ANDERSON

LE CHAMPIONNAT de France de football, qui débute vendredi 30 juillet, s'annonce comme l'un des plus dispendieux. Grâce à l'apport financier de son nouveau partenaire, Pathé, l'Olympique lyonnais a pu s'attacher les services de l'attaquant brésilien Sonny Anderson, contre 116 millions de francs.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2900 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KR; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 250 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 730 - 7,50 F



INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
ISM FULLY ACCREDITED *
 Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration
 ■ 520 h de formation intensive en management international :
 ● 10 séminaires mensuels à PARIS
 ● 2 mois à NEW YORK et thèse
 ● ieMBA accrédité *

MBA Master of Business Administration in International Management
 ■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle
 ■ 12 mois dont 8 mois en FLORIDE: MBA accrédité *

DBA Doctorate of Business Administration
 ■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent
 ■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :
 Séminaires intensifs spécialisés et thèse : DBA accrédité *

Certificats : finance & marketing : 120 heures

International School of Management
 148, rue de Grenelle, 75007 Paris
 Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08
 Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
 Internet : http://ism-mba.edu e-mail : ism.paris@wanadoo.fr

Martine Aubry ou la tentation de Lille

SES PROCHES le disent, Martine Aubry s'estime actuellement victime d'une campagne de presse. De fait, *Les Enjeux-Les Echos*, *Le Point* et *Capital*, par exemple, n'ont pas été tendres avec la ministre de l'emploi et de la solidarité, ces toutes dernières semaines. Mais de là à imaginer une opération orchestrée, il y a un pas qu'il ne faut sûrement pas franchir. En revanche, il est clair que, numéro deux officiel du gouvernement, M^{me} Aubry concentre sur son portefeuille la plus grosse masse critique de dossiers potentiellement explosifs.

En première ligne dès l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon avec les emplois-jeunes et les 35 heures, elle devrait y rester jusqu'à la fin de la législature en 2002, année présidentielle. Sans connaître de répit, il lui faut encore affronter le déficit de la Sécurité sociale, aux allures de précipice, et surmonter l'obstacle des retraites, volcan en ébullition. Bravade ou inconscience ? Elle vient d'ajouter la législation sur l'avortement à cette liste déjà impressionnante.

Pareille accumulation de sujets périlleux multiplie fatalement les occasions de chausse-trapes. Ses

collègues n'en supportent pas autant. Non seulement ils ne sont pas aussi submergés par leur nombre, mais n'ont pas à les subir avec la même constance, ni la même intensité, sur la durée. C'est d'ailleurs un trait commun à tous les dossiers de la ministre de l'emploi qui de s'étaler dans le temps et de devoir, presque tous, connaître leur épilogue simultanément. Lequel coïncidera normalement, à chaque fois, avec la présidence de la République.

Que, dès lors, M^{me} Aubry soit une cible privilégiée n'a rien d'étonnant. On peut même prédire que les choses ne risquent pas de s'arranger au fil des prochains mois. Soit elle en réchappera et y gagnera une réputation d'invincibilité, soit elle sera de plus en plus travaillée par la tentation de Lille - où, première adjointe au maire, elle briguera en 2001 la succession de Pierre Mauroy. A l'image d'Alain Juppé, qui a écrit *La Tentation de Venise* avant de s'exiler à la mairie de Bordeaux.

Alain Lebaube

Lire la suite page 15



L'ÉTÉ FESTIVAL

Avignon, succès

Le 53^e Festival d'Avignon, qui se clôt le 31 juillet, est une réussite. Cette édition est sans doute la meilleure de celles produites par Bernard Favre d'Arcier. 115 000 billets ont été vendus, soit une augmentation de 15% par rapport à 1998. De nouveau, Avignon a su marier théâtre, danse et musique. C'est la danse, avec *Tango, vals y tango*, d'Ana Maria Stekelman, qui est la dernière à occuper, pour 1999, la prestigieuse Cour d'honneur du Palais des papes. p. 25 et 26



LES SÉRIES DE L'ÉTÉ Aujourd'hui c'est demain

4. Le frigo qui fait les courses

Le réfrigérateur de demain fera les courses en passant commande dans un hypermarché virtuel et proposera des menus en fonction des produits qu'il contient. Pas mal, non ? p. 12

International	2	Aujourd'hui	21
France	6	Météorologie	23
Société	8	Jeux	23
Carnet	10	Abonnements	23
Régions	11	Culture	24
Horizons	12	Guide culturel	26
Entreprises	16	Le Monde des livres	27
Tableau de bord	18	Radio-Télévision	31

INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 30 JUILLET 1999

RUSSIE Un an après avoir rompu ses relations financières avec la Russie, suite à la dévaluation du rouble, le Fonds monétaire international vient de lui accorder un prêt de

4,5 milliards de dollars sur dix-sept mois. Ce montant est entièrement destiné au remboursement de la dette de la Russie à l'égard du FMI. ● MOSCOU s'est engagé en contre-

partie à mettre en œuvre un programme économique strict, incluant hausses d'impôts, réduction des dépenses publiques et réformes structurelles pour 1999-2000. ● LA

BANQUE CENTRALE a été blanchie des soupçons de malversations concernant le prêt de 4,8 milliards de dollars versé en juillet 1998 par le FMI. ● LE CLUB DE PARIS et le Club

de Londres vont commencer la renégociation de leurs créances. ● LES BATAILLES entre oligarques s'enveniment à Moscou dans la perspective des échéances électorales.

Les bailleurs de fonds reprennent prudemment le chemin de la Russie

Le Fonds monétaire interantional a approuvé, mercredi 28 juillet, un nouveau prêt de 4,5 milliards de dollars à Moscou pour rembourser sa dette. A l'issue d'un audit, le FMI exige cependant que « les autorités russes prennent des mesures immédiates » pour éviter à l'avenir les pratiques douteuses

LE LÉGER SUSPENSE qui demeurait sur l'attitude qu'allait adopter le Fonds monétaire international (FMI) à l'égard de la Russie a été levé mercredi 28 avril à Washington. Manifestement satisfait des explications qui lui ont été fournies par Moscou sur les agissements de Fimaco, cette société off-shore basée dans l'île anglo-normande de Jersey à qui la Banque centrale russe avait confié, entre 1993 et 1997, la gestion d'une partie de ses réserves monétaires, ainsi que sur l'usage réel fait des 4,8 milliards de dollars versés en juillet 1998 (*Le Monde* du 14 juillet), le conseil d'administration de l'institution a approuvé un prêt de 4,5 milliards de dollars (4,2 milliards d'euros, 27,9 milliards de francs) sur dix-sept mois, dont 640 millions sont débouqués immédiatement.

Echaudé par la dévaluation surprise du rouble le 17 août 1998, décidée peu après l'annonce d'un prêt qualifié d'« *historique* » de 11,2 milliards de dollars (plus de 67 milliards de francs) – prêt dont

les tranches ultérieures furent bien entendu annulées – le FMI avait depuis lors gelé toutes relations avec Moscou. Il renoue officiellement aujourd'hui, après s'être entouré de multiples précautions. Depuis le début de sa transition, la Russie a beaucoup promis en échange des aides du Fonds et de la Banque mondiale (près de 20 milliards de dollars pour le premier, plus de 10 milliards pour la seconde) et peu tenu. De son côté, le FMI a souvent menacé, mais a toujours cédé. Ces temps sont supposés révolus. Entre le FMI et la Russie, c'est désormais du donnant-donnant.

NE PAS ROMPRE

Pas question donc de renouveler les opérations d'envergure : le prêt consenti par l'institution ne servira en fait qu'à permettre à Moscou de rembourser ce qu'il lui doit. Pas question non plus de verser ces sommes à la Banque centrale russe, au risque de les voir se volatiliser ou utilisées à d'autres fins : pas un seul dollar n'entrera en

Russie. Les fonds devraient être déposés dans un compte *ad hoc* et transférés selon un échéancier précis d'un compte du FMI à... un autre compte du FMI. Pas question enfin de prendre pour argent comptant les promesses du gouvernement russe : les engagements pris par Moscou seront tous les trimestres examinés à la loupe.

Pour limité qu'il soit en termes financiers, l'accord conclu mercredi atteint son objectif principal : ne pas rompre, pour des raisons politico-diplomatico-nucléaires, le lien entre la Russie et la communauté internationale. Et permettre au gouvernement russe d'aborder les prochaines échéances électorales (législatives fin 1999 et présidentielle en juillet 2000) en évitant au maximum un risque de crise majeure. Un souhait maintes fois renouvelé par les grandes puissances. Fin juin, les chefs d'Etat du G 8 avaient encouragé le Club de Paris, qui rassemble les créanciers publics bilatéraux, à négocier rapidement un accord de

rééchelonnement de la dette extérieure russe. Dont acte. Dès jeudi 29 après-midi, le Club de Paris devait se réunir pour examiner le rééchelonnement des créances russes venant à échéance entre le 1^{er} juillet 1999 et le 31 décembre 2000, ainsi que les arriérés accumulés depuis août 1998, la Russie étant en défaut de paiement depuis cette date. Si le principe est acquis de longue date, de nombreux points restent à négocier, les dix-huit pays siégeant autour de la table n'ayant pas forcément la même position, en fonction de leur niveau d'engagement. La question du paiement ou non des intérêts dus pendant cette période est un des points de la discussion.

Les Russes pourraient en outre demander que soit acté le fait qu'à l'issue de cette période de dix-sept mois, les créanciers s'engagent à annuler purement et simplement une partie de leurs créances (25 %, 50 % ou 75 %) comme ils l'ont fait pour la Pologne ou l'Egypte il y a quelques années. Moscou n'a guère de chance d'être entendu. Dans leur communiqué publié à l'issue du G 8 de Cologne, les chefs d'Etat y faisaient certes allusion, en évoquant la possibilité de « *trouver ultérieurement des solutions globales, lorsque la Russie aura créé les conditions lui permettant de mettre en œuvre un programme de réforme économique ambitieux* ». Mais les hauts fonctionnaires chargés de la négociation n'iront sûrement pas plus loin que ces instructions « politiques ». Les négociations pourraient durer jus-

qu'à samedi.

Il restera alors aux Russes à amadouer leur créanciers privés, réunis au sein du Club de Londres. Les banques s'apprentent à s'aligner sur les conditions consenties par le Club de Paris. Moscou a

autorités russes ont appris à faire semblant et l'Occident à feindre de les croire, écrit-il. *Nous tirons aujourd'hui d'énormes bénéfices de nos exportations, mais nous ne collectons pas les impôts et ne payons pas nos dettes. L'économie souter-*

Doutes levés sur les malversations de la banque centrale

Après examen des deux rapports d'audit menés par le cabinet **PriceWater House sur des allégations de malversations de la banque centrale (Le Monde du 14 juillet)**, le FMI a condamné, mercredi 28 juillet, les « *transferts d'actifs dans les livres* » qui ont donné « *une fausse impression sur l'état réel des réserves* » russes. Il « *exige des autorités russes qu'elles prennent des mesures immédiates pour éviter une récurrence de ces problèmes* ». Le FMI considère cependant qu'il n'y a pas eu de mauvais usage des fonds qu'il a accordés en juillet 1998. Aucune référence n'est faite quant à la période antérieure.

Les Russes se sont engagés à contenir l'inflation à 50 % sur l'année, au lieu de 84,5 % en 1998. Les comptes du gouvernement doivent afficher un excédent de 2 %, contre un déficit de 1,3 % en 1998. Côté recettes, Moscou doit augmenter la taxe sur la consommation, poursuivre les mauvais payeurs, rejeter « *en toute circonstance une éventuelle amnistie fiscale* ». Il est prévu 41 000 suppressions de postes dans la fonction publique. Le programme sera suivi trimestriellement.

près d'un milliard de dollars de retard de paiement. Une réunion est prévue le 3 août. Délivré de l'épée de Damoclès de la dette jusqu'à la présidentielle, le gouvernement Stepachine disposera d'une plus grande marge de manœuvre pour redresser une économie qui bénéficie de la hausse du prix du pétrole. Mettra-t-il à profit cet environnement favorable ?

Dans une contribution publiée mercredi 28 juillet par l'*International Herald Tribune*, l'ancien ministre russe des finances Boris Fiodorov émet des doutes. « Les

raïne est aussi importante que l'économie réelle, la fuite des capitaux se mesure en milliards et la masse de dollars qui circule en Russie représente plusieurs fois celle en roubles. Si nous avions une politique économique raisonnable, nous pourrions rembourser nos dettes et équilibrer notre budget ».

La balle est dans le camp de l'équipe Stepachine. En attendant, le cycle des aides internationales s'enclenche à nouveau pour la Russie.

Babette Stern

Le climat pré-électoral déclenche une nouvelle « guerre des magnats »

LE POUVOIR en Russie, à nouveau conforté par le Fonds monétaire international malgré de récents scandales qui l'impliquent directement, vit plus que jamais au rythme d'intrigues pour le contrôle des médias et des flux financiers du pays. Mais les camps restent fluctuants, car, à six mois des élections législatives, ballon d'essai de la présidentielle prévue en juin 2000, Boris Eltsine ne s'est toujours pas trouvé d'héritier. Sa santé pourrait, bien sûr, l'empêcher de tenir jusque-là. Le Kremlin a encore dû, cette semaine, démentir des rumeurs quant à une nouvelle dégradation de son état de santé, après un retour imprévu du président à Moscou, où il a subi deux « *examens médicaux de routine* ». Boris Eltsine a interrompu ainsi ses vacances, invoquant la « *chaleur insupportable* » régnant dans le pays.

Mais le climat politique n'est pas en reste. La lutte la plus chaude oppose aujourd'hui le Kremlin, ou plutôt un petit groupe que les médias russes appellent la « *Famille* », au clan du maire de Moscou, Iouri Loujkov. Au printemps encore, ce dernier semblait inexorablement en route vers la présidence, et les ralliements à son parti pleuvaient de tous bords. Mais la « *Famille* », qui n'a jamais vraiment compté cet homme autoritaire et ambitieux au nombre des « *héritiers* » possibles, a fini par réagir, non sans certains succès.

La « *Famille* », au sens élargi où ce mot circule à Moscou, regroupe aujourd'hui, autour de Boris Eltsine, sa fille Tatiana, l'indéboulonnable milliardaire et éminente grise Boris Berezovski, ainsi que plusieurs de ses anciens associés, dont le nouveau chef de l'administration présidentielle, Alexandre Volochine, et un jeune oligarque qui monte, Roman Abramovitch. Celui-ci, réputé être un pourvoyeur de fonds de la famille Eltsine, était-il pressenti comme présidentiable ? Il fut en tout cas la première cible d'une mystérieuse campagne d'affichage « *anti-Famille* » lancée ce mois-ci à Moscou. La seconde fut Boris Abramovitch Berezovski, l'homme le plus largement honni des Russes, qui le désignent par ses initiales BAB. L'affiche le concernant comportait un dessin et une citation du *Petit Prince*, de Saint-

Exupéry, sur les terribles « *graines de babBAB* », qu'il faut arracher à temps... M. Berezovski, qui vient d'échapper à des poursuites judiciaires, a annoncé qu'il pourrait être candidat à un siège de député (qui assure l'immunité). Suivant le principe qu'en Russie, avec de l'argent, tout est possible.

M. ELTSINE DANS LA MÊLÉE

La société d'affichage ATOR, qui réalisa l'opération, n'a pas révélé ses commanditaires. Mais le « *clan Loujkov* » est le premier soupçonné ; plus précisément, le groupe Média-Most de Vladimir Goussinski, qui ouvre largement sa chaîne de télévision NTV au maire de Moscou. Ce qui lui a valu la visite de contrôleurs fiscaux : M. Goussinski s'en est plaint, accusant le chef de l'administration présidentielle Volochine, déjà dénoncé sur NTV pour des malver-

sations passées, de se livrer au « *chantage* » et au « *racket politique* ».

M. Volochine a fait descendre Boris Eltsine dans la mêlée, affirmant, mardi 27 juillet, que le président est « *alarmé* » par les « *pressions inadmissibles exercées par NTV sur le gouvernement* ». La « *Famille* » tente en réalité de mettre au pas cette chaîne « *indépendante* », par le canal de son actionnaire Gazprom, le monopole géant de l'Etat. Le but étant de verrouiller au maximum l'information avant les élections. Même si le futur bénéficiaire des tribunes médiatiques sous contrôle du Kremlin reste inconnu.

Lors de la dernière présidentielle, en 1996, MM. Berezovski et Goussinski, les deux principaux magnats des médias russes, s'étaient réconciliés pour soutenir Boris Eltsine face à la menace de restauration commu-

niste. Celle-ci ne serait plus d'actualité, et la guerre a repris entre rivaux du camp qui se dit « *libéral* ». D'autant plus allégrement que Boris Berezovski a finalement obtenu, le 12 mai, le renvoi du premier ministre Evgueni Primakov. Aucune explication définitive ne fut donnée à ce renvoi. Mais, pour l'ancienne porte-parole de la Banque centrale, Irina Iassine, la cause est entendue : M. Primakov, appelé à contre-cœur par le Kremlin après la débâcle financière d'août 1998, était chargé d'écarter tous les opposants politiques des flux financiers pouvant servir en période électorale. Or il laissa les « *communistes* », notamment son adjoint Iouri Maslioukov, en contrôler certaines, dont les ventes d'armes à l'étranger. La « *gauche* » était aussi en passe, selon M^{me} Iassine, de mettre la main sur la Banque du commerce exté-

rieur, « *seule véritable source de dol-* » au moment où le prix du pétrole remonte, et de créer une « *banque de développement* », qui aurait reçu les crédits de la Banque mondiale.

Aggravant son cas, M. Primakov laissa le parquet général ouvrir des enquêtes sur l'affaire Fimaco et sur des détournements de fonds, ou des opérations de blanchiment, imputés à l'administrateur des biens du Kremlin, à M. Berezovski et à leurs proches. M. Primakov est ainsi devenu l'homme le plus populaire d'un pays qui attend avec impatience la chute d'une « *Famille* » accusée d'être à la source de toutes les corruptions. Mais, âgé et malade, M. Primakov pourrait renoncer à se porter candidat à la présidence.

Le nouveau gouvernement, dont M. Berezovski dit modestement qu'il le « *satisfait à 70 %* », est dirigé par

l'ancien policier « *démocrate* » Sergueï Stepachine. Dénué de tout charisme, il dirigea les services secrets qui préparèrent la calamiteuse campagne militaire tchétchène. Même avec énormément d'argent, il est peu présidentiable. Pour l'instant, il a étouffé les enquêtes ouvertes sous son prédécesseur. Mais d'autres ont été ouvertes, notamment contre des entreprises sulfureuses de l'épouse de M. Loujkov. Le maire de Moscou en a été suffisamment ébranlé pour déclarer, le 18 juillet, qu'il pourrait soutenir une éventuelle candidature de M. Primakov, perçu auparavant... comme son plus grand rival. Ce dernier se tait, attendant peut-être que la situation se décente. Pendant ce ceux qui ont placé la Russie sous le signe de la criminalité économique se battent pour la présider.

Sophie Shihab

La République de Touva reçoit à peine la moitié des subsides dus par Moscou

KYZYL
de notre envoyé spécial
Sur la place centrale de Kyzyl, non loin du fleuve Tenisseï, la haute statue de Lénine, bras tendu, indique

REPORTAGE

Oubliée par le centre, Touva tente désormais de s'autofinancer

toujours le chemin. Moscou est bien loin – 4 800 kilomètres – mais la capitale russe reste l'obsession des responsables de la République autonome de Touva. Des quatre-vingt-neuf régions et Républiques de la Fédération de Russie, celle-ci est une des plus petites : moins d'un tiers de la France, avec 310 000 habitants, dont 85 000 dans sa capitale, Kyzyl.

« *Nous sommes la cinquième région la plus pauvre*, avoue Alexandre Begzi, vice-ministre de l'économie. *Cela a toujours été comme ça*. » Un tiers de la population est inscrite sur les registres d'aide d'urgence des services sociaux. Les taux de mortalité infantile et de tuberculose sont

parmi les plus élevés de Russie. Sur ce territoire enclavé et montagneux, à la frontière de la Mongolie, l'agriculture, et surtout l'élevage, demeurent les activités principales. Alors que les régions les plus riches de Russie s'émancipent de Moscou, dont elles ne reçoivent plus de soutiens, les Touvas – russophones, Mongols et Ouïgours – restent pieds et poings liés au bon vouloir du « *centre* ».

Le budget est théoriquement alimenté à 85 % par les dotations fédérales. « *Du temps de l'URSS, nous recevions des dotations complètes, tout cela est fini* », se lamente Iouri Palouliakh, conseiller économique du président de Touva. En 1998, Moscou n'a versé que 43 % des dotations prévues. Et la situation dure depuis quatre ans, provoquant de longues chaînes de dettes, dont le calcul est obscurci par l'omniprésence du troc, pour payer les impôts, nourrir des employés non payés ou faire tourner les entreprises. « *Nous avons 310 millions de roubles de dettes auprès du budget fédéral, nous devons près de 600 millions à nos employés et eux-mêmes doivent de l'argent pour le chauffage, l'électricité, les loyers* », résume M. Begzi. En moyenne, les ar-



riérés de salaires sont de trois mois pour les enseignants, médecins et employés administratifs, qui gagnent de 100 à 180 francs par mois. Il y a encore cinq ans, Kyzyl attirait des familles paysannes qui espéraient mieux vivre en ville. Aujourd'hui c'est le contraire. « *Dans les villages, dit M. Palouliakh, les gens n'ont rien besoin d'acheter pour manger et, bien souvent, nourrissent leurs parents de la ville.* »

Du temps de l'URSS, les instructions tombaient de Moscou. « *Aujourd'hui, ils ne nous appellent plus, s'amuse Alexandre Begzi, alors on se déplace et on fait le siège du gouvernement. En 1996, pour une ordon-*

nance, nous avons fait trente-trois ministères, cela a pris six mois. » Cherg-ool Oorjak, président de la République de Touva et membre du Parlement russe, dit qu'il « *travaille énormément à Moscou* ». Ancien directeur de sovkhoze puis haut cadre du Parti communiste local, M. Oorjak, cinquante-sept ans, a été réélu président en 1997 avec 72 % des voix. Il reste un partisan de Boris Eltsine : « *Nous avons de bonnes relations avec le centre. Il faut se donner du temps pour échapper à cette grande dépendance financière.* »

ENCLAVEMENT

Créer ses propres recettes, s'autofinancer : depuis cinq ans, la petite République s'y essaie. Les acteurs économiques privés y sont presque inexistant et 30 % de la population active relève encore du budget local. « *Le gouvernement est le premier agent économique, ce n'est pas une bonne chose*, dit Elena Kara-Sal, jeune ministre des relations économiques. *Mais ici, personne n'a les moyens d'investir ou de monter des projets.* » L'exemple toujours cité pour illustrer les capacités de ce gouvernement entrepreneur est celui d'une nouvelle fabrique de tapis, La

laine de Touva. Montée en 1994 grâce à un crédit bonifié allemand de 100 millions de francs, sa production démarre à peine aujourd'hui : il faut former du personnel, trouver la laine (troquée en Mongolie contre de la viande), créer un circuit commercial. « *C'est difficile*, dit sa directrice, Lioudmila Oorjkobna, *et la législation douanière vient de changer, bouleversant nos coûts.* » Aujourd'hui, 130 salariés y sont payés 110 francs par mois.

Des petits projets industriels, dans l'agroalimentaire et à forte valeur ajoutée : voilà ce qu'espèrent les responsables de Touva, conscients de son enclavement, de son manque d'infrastructures et de climat attractif – « *250 jours de chauffage par an, des températures allant parfois jusqu'à - 50 °C* », soupire Alexandre Begzi. Elena Kara-Sal, elle, préfère insister sur le manque d'expérience et de culture économique. « *L'héritage socialiste est encore là*, dit-elle. *Il y a dix ans, nous étions coupés de tout. Il faudra de nombreuses années...* » D'ici là, la tutelle financière de l'Etat central, même défaillant, demeurera entière.

François Bonnet

Deux milliards de dollars pour commencer à reconstruire le Kosovo

La première Conférence des donateurs a permis de réunir des contributions suffisantes pour couvrir les premiers frais de la Mission des Nations unies dans la province

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

« Pour la Minuk, les résultats sont très satisfaisants. Les engagements concernant les besoins les plus urgents ont été pris. Je me réjouis que la conférence ait compris combien il était important de prendre en charge les coûts de fonctionnement. » Le contentement ainsi manifesté, mercredi soir à l'issue de la première conférence des donateurs pour le Kosovo, par Joly Dixon, ce haut fonctionnaire européen qui est devenu un des cinq adjoints de Bernard Kouchner, le chef de la Mission des Nations unies au Kosovo (Minuk), est rassurant.

M. Dixon, chargé au sein de la Minuk de la reconstruction et de la remise en état de l'économie, réside à Pristina, est au contact des gens et sait mieux que quiconque la nature et l'ampleur de l'aide dont il a besoin pour « tenir » dans des conditions acceptables jusqu'à la fin de l'hiver, alors que le pays est encore massivement détruit. Il sait aussi que c'est la crédibilité de la Minuk qui est en cause, si elle se révélait incapable de faire face aux défis les plus sérieux que la situation d'après-guerre lui pose. La sorte de quitus qu'il a donné aux organisateurs – la Commission européenne et la Banque mondiale – lors de la conférence de presse tenue à la fin de la réunion est donc encourageante.

Les organisateurs n'étaient pas en mesure d'indiquer avec précision les engagements pris par la centaine de pays et d'institutions participantes. Pour des raisons politiques évidentes, chacun des donateurs a naturellement tendance à faire la présentation la plus généreuse possible de son offre, ce qui peut le conduire par exemple à annoncer un don ou un prêt déjà promis dans le passé et qui ne correspond donc pas à une contribution nouvelle.

CONTRIBUTIONS BILATÉRALES

L'ambassadeur des Etats-Unis a ainsi fait état d'un engagement de 500 millions de dollars pour la reconstruction : une somme indéniablement considérable, mais les Américains regroupent sous le vocable de reconstruction des crédits que d'autres affectaient à l'aide humanitaire. Des interrogations de même nature sont également possibles pour les 200 millions promis par le Japon et pour tout autre engagement, même si François Lamoureux, le directeur général adjoint de la Commission européenne, qui coprésidait la conférence, a tenu à souligner que l'UE s'était, quant à elle, efforcée de ne proposer que de l'argent frais... Parmi les Quinze, des contributions bilatérales importantes ont été proposées par les Pays-Bas et le Danemark.

Le communiqué publié à l'issue

de la réunion fait état pour 1999, en tenant compte de l'argent déjà dépensé, d'engagements atteignant 2 082 millions de dollars. C'est là un total atteint en additionnant, sans y regarder de trop près, les diverses contributions annoncées. Mais même si, au bout du compte, elle ne correspond pas à ce qui sera effectivement déboursé, cette somme est plus que suffisante pour couvrir les besoins les plus urgents tels qu'ils ont été identifiés mercredi sur la base des rapports de la Minuk, de la Commission ou de la Banque mondiale : 45 millions de dollars pour couvrir les frais budgétaires de la Minuk, payer et former les agents locaux.

M. Dixon s'est réjoui que la conférence ait accepté la création du Trust Fonds qui permettra à l'administration provisoire onusienne d'accomplir sa tâche ; 200 millions de dollars pour les besoins des agences de l'ONU, tel le HCR, qui opèrent sur le terrain, 300 millions de dollars comme première contribution à la reconstruction des logements, mais aussi des infrastructures qui leur sont directement liées. La prochaine conférence des donateurs aura lieu en octobre et devrait permettre, tant au niveau de l'évaluation des besoins qu'à celui des engagements, d'aboutir à une appréciation plus complète de la situation.

Philippe Lemaître

Zoran Djindjic sort libre du tribunal militaire

L'OPPOSANT SERBE Zoran Djindjic, chef du Parti démocratique, qui a comparu, mercredi 28 juillet, devant la cour suprême militaire de Belgrade pour s'être soustrait à la mobilisation pendant la guerre, est ressorti libre du tribunal. Une deuxième comparution est prévue le 3 août. L'ancien maire de Belgrade avait affirmé que ces poursuites étaient politiques, en se disant prêt à être détenu « si cela pouvait accélérer la crise » devant amener la chute de Slobodan Milosevic. Les autorités, judiciaires ou politiques, hésitent donc. Mais selon une militante serbe des droits de l'homme, Biljana Kovacevic-Vuco, elles auraient l'intention de traduire en justice près de 23 000 jeunes gens qui se sont soustraits, comme M. Djindjic, au service militaire pendant la guerre, afin de réduire au silence l'opposition.

Les manifestations quasi quotidiennes ne prennent pas l'ampleur souhaitée par leurs organisateurs, mais toutes les couches de la population y prennent part. Y compris l'armée : un officier supérieur, le colonel Dragan Vuksic, qui participait aux négociations de Day-

ton, a signé une lettre ouverte, publiée mercredi par le quotidien indépendant *Blic*, accusant le haut commandement de l'armée de se servir de celle-ci à seule fin de rester au pouvoir, et réclamant sa mise à la retraite anticipée.

Pour soutenir l'opposition, plusieurs de ses représentants, dont l'ancien gouverneur de la banque centrale Dragoslav Avramovic, ont été officieusement invités vendredi à Sarajevo au sommet du pacte de stabilité des Balkans, dont Slobodan Milosevic est exclu, contrairement au président pro-occidental du Monténégro, Milo Djukanovic.

Au Kosovo, l'enterrement des quatorze paysans serbes massacrés vendredi dernier à Gracko a finalement eu lieu mercredi. La KFOR, accusée d'inaction par les Serbes, avait interpellé mercredi matin quatre Albanais dans la ville voisine de Lipljan, dans le cadre de l'enquête qu'elle mène sur ce massacre, avec le TPI. Mais rien ne permet de dire s'il s'agit d'une piste sérieuse ou d'une mesure visant à calmer les critiques. – (AFP, Reuters.)

Hubert Védrine tend la main à Abdelaziz Bouteflika

Le chef de la diplomatie va à Alger pour « résoudre les problèmes concrets »

Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, se rendait, jeudi 29 juillet, à Alger pour une visite de deux jours destinée à tourner la page sur les propos amers qui ont

suivi l'élection d'Abdelaziz Bouteflika. Il devrait annoncer la réouverture de deux consulats tandis qu'Air France étudie l'éventualité d'une reprise de ses vols vers l'Algérie.

LE MINISTRE des affaires étrangères, Hubert Védrine, entame, jeudi 29 juillet, une visite de deux jours en Algérie. Qualifié de « très important » par le chef de la diplomatie française, le déplacement sera marqué par une rencontre avec le premier ministre, Ismaïl Hamdani, et le président algérien, Abdelaziz Bouteflika. « Je vais exprès en Algérie pour montrer qu'une main est tendue. Nous voulons progresser et résoudre les problèmes concrets », a expliqué, mardi, M. Védrine.

La venue à Alger du ministre français survient après les échanges de critiques entre les deux pays à l'occasion de l'élection de M. Bouteflika, le 15 avril. Le Quai d'Orsay s'était alors dit « préoccupé » par les conditions de cette élection, tous les adversaires de M. Bouteflika s'étant retirés de la veille du scrutin pour dénoncer les fraudes. La réplique n'avait pas tardé. Le nouvel élu s'était déclaré « profondément choqué » par un jugement qui témoignait, selon lui, d'« une forme de protectorat » toujours pratiquée par Paris.

« Dites à la France de s'occuper [...] davantage de [ses] affaires de celles de mon pays », lançait le successeur du président Zeroual lors d'une conférence de presse. Ces récriminations n'empêchaient pas Hubert Védrine d'enfoncer le clou. « Il y a manifestement un décalage entre l'espérance qui s'attachait à cette élection et ce qui s'est finalement produit », rétorquait-il.

Depuis, Jean-Pierre Chevènement a rendu visite au président Bouteflika. Mettant à profit la réunion, fin juin à Alger, des ministres de l'intérieur de la Méditerranée occidentale, le ministre – qui était porteur d'un message verbal du

président Chirac – n'a pas tari d'éloges sur l'Algérie, son président, son projet de société... Du coup, côté algérien, on s'est remis à évoquer « une nouvelle étape dans les relations bilatérales ».

Une visite du président français lui donnerait un certain lustre. Elle aura lieu. Quand ? « Aussi vite que possible », dès que les circonstances « s'y prêteront », a dit Jacques Chirac, il y a quelques semaines. Entre lui et Abdelaziz Bouteflika, une première – mais brève – prise de contact a eu lieu dimanche 25 juillet aux obsèques du roi Hassan II du Maroc. Le président français « s'est entretenu à deux reprises [avec lui], de façon très cordiale. L'un et l'autre ont souligné qu'ils auraient préféré se rencontrer dans d'autres circonstances mais que celles-ci ne manqueraient pas d'intervenir », indique un communiqué de l'Elysée publié dans la foulée.

ISSUE POLITIQUE

La politique de réconciliation nationale mise sur les rails par le président Bouteflika pour arrêter l'effusion de sang dans son pays ne peut que faciliter le dialogue franco-algérien. Alors que son prédécesseur ne jurait que par une solution militaire en réponse à la violence qui secoue le pays, le chef de l'Etat actuel s'efforce de trouver une issue politique. La libération de plusieurs milliers de militants ou de sympathisants islamistes est en cours. Une loi d'amnistie a été récemment votée par les parlementaires et sera soumise au peuple par référendum à l'automne. La libération des responsables de l'ex-Front islamique du salut (FIS) n'est plus un sujet tabou... Ce sont autant

d'avancées qui ne peuvent que séduire Paris.

Hubert Védrine ne vient pas les mains vides à Alger. Il devrait annoncer la réouverture de deux consulats, ceux d'Annaba, dans l'est du pays, et d'Oran, dans l'Ouest, fermés depuis 1994 (la France ne disposant pour l'heure que de la section consulaire de l'ambassade à Alger). La mesure risque toutefois de ne satisfaire qu'à moitié les autorités algériennes. Elles réclament que le traitement des dossiers soit effectué sur place et non à Nantes, ce qui est jugé par elles humiliant et contre-productif.

Une autre affaire empoisonne les relations franco-algériennes : l'interruption des vols d'Air France en direction de l'Algérie depuis décembre 1994. C'est peu dire que les Algériens veulent le retour d'Air France. Ils le réclament avec insistance, sachant que les autres compagnies aériennes européennes emboîteront le pas aux Français si ceux-ci mettent un terme au « boycottage » en vigueur depuis la prise d'otages de décembre 1994. L'Algérie n'a d'ailleurs pas manqué de mettre en avant le succès du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), organisé en juillet dans la capitale, comme la preuve qu'il n'y avait plus de problèmes de sécurité à l'aéroport d'Alger. Une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement y ont participé.

Quelques jours avant la visite du ministre français, une délégation d'Air France est arrivée à Alger pour étudier les conditions de sécurité de l'aéroport dans la perspective d'« une reprise éventuelle des vols ».

Jean-Pierre Tuquoi

Les Palestiniens refusent toute modification des accords de Wye River

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Rien que Wye mais tout Wye, sans délai ni retouches : vingt-quatre heures après leur rencontre avec Ehoud Barak à Erez, au point de passage entre Israël et la bande de Gaza, les Palestiniens mettent les points sur les « i » et précisent que leurs aspirations n'ont pas changé. Mardi, Yasser Arafat s'était vu proposer par le premier ministre israélien de revoir une partie de l'accord de Wye River, signé en octobre 1998 et très partiellement appliqué depuis. Bien que manifestement rétif, le président de l'Autorité palestinienne avait paru accepter la constitution d'une commission mixte, chargée de proposer d'éventuels changements dans un délai de quinze jours. Etait-ce préjuger du résultat ?

Mercredi 28 juillet, le représentant palestinien désigné à la commission, Saëb Erakat, en déplacement au Caire, a voulu lever toute ambiguïté, laissant entendre que sa tâche était terminée avant même d'avoir commencé. Les propositions israéliennes « sont totalement inadmissibles », a-t-il affirmé. La partie palestinienne rejette « catégoriquement » toute modification des accords de Wye.

Yasser Arafat a tenu des propos similaires en s'entretenant durant deux heures, ce même jour, avec Miguel Angel Moratinos, envoyé spécial de l'Union européenne au Proche-Orient. Reçu dans l'après-midi par Ehoud Barak, M. Morati-

nos lui a fait part de l'amertume de M. Arafat. Dans la journée, les Palestiniens avaient pris soin de faire savoir à tout le monde qu'en rendant publics ses propositions, avant même de rencontrer ses interlocuteurs, M. Barak avait voulu leur forcer la main, ce qu'ils ne pouvaient accepter. Le premier ministre israélien devait rencontrer, jeudi au Caire, Hosni Moubarak, qui a déjà fait savoir lui aussi que les Israéliens ne pouvaient pas faire l'économie de Wye, s'ils voulaient, comme ils l'affirment, avancer vers un règlement définitif.

CHOIX BUDGÉTAIRES

M. Barak n'est guère mieu loti sur le plan intérieur. Mercredi, il a appris que le déficit budgétaire israélien, plus important que prévu, allait l'obliger à des mesures d'économie, susceptibles de repousser d'une bonne année les promesses sociales faites durant la campagne. Le candidat Barak s'était notamment engagé à étendre la gratuité de l'enseignement, dont le coût élevé pèse significativement sur le budget des familles. Le débat autour des choix budgétaires est en train de tendre les relations entre le nouveau ministre des finances, Avraham Shohat, et le gouverneur de la banque centrale, Jacob Frenkel. Ce dernier est partisan d'une politique anti-inflationniste par l'austérité et grâce à des taux d'intérêt élevés, tandis que le ministre cherche à relancer la croissance en desserrant le crédit.

Georges Marion

0.66F
LA MINUTE TTC VERS LES ETATS-UNIS

0.78F
LA MINUTE TTC VERS LE CANADA

0.98F
LA MINUTE TTC VERS L'AUSTRALIE

DES APPELS A L'ETRANGER A TARIF REDUIT

24H SUR 24,
7 JOURS SUR 7

A CE PRIX, JE PEUX T'APPELER TOUS LES JOURS!

DES APPELS NATIONAUX A PRIX BAS

0.51F
TTC LA MINUTE

TARIFS A L'ETRANGER REDUITS			
Destination	TARIF UNIQUE <small>(la minute ttc)</small>	Destination	TARIF UNIQUE <small>(la minute ttc)</small>
Afrique du Sud	3.49F	Israël	1.70F
Allemagne	0.80F	Italie	0.99F
Belgique	0.75F	Jamaïque	4.44F
Danemark	0.94F	Nouvelle-Zélande	1.29F
Grèce	1.34F	Pays-Bas	0.67F
Hong Kong	1.99F	Suède	0.67F
Irlande	0.92F	Suisse	0.92F

COMPOSEZ LE CODE ET ECONOMISEZ
COMPOSEZ LE CODE 00 CODE PAYS CODE LOCAL NUMERO LOCAL

One.Tel®

100% Télécoms

Pas de pré-paiement

Pas de changement d'opérateur

Pas de frais minimum mensuels

TTC 0 801 00 16 18

Non disponible depuis ou vers les GSM français portables. Les tarifs sont corrects au moment de la publication et peuvent changer à tout moment. TVA incluse.

Les talibans marquent des points contre le commandant Massoud

NEW DELHI. De violents combats se déroulent en Afghanistan où les talibans ont attaqué mercredi 28 juillet les forces de l'opposition conduites par le commandant Ahmad Shah Massoud. Utilisant l'aviation, l'artillerie et l'infanterie, les talibans sont soutenus par des milliers de Pakistais des madrassa (écoles coraniques) et bénéficient d'un large soutien logistique pakistais. Les miliciens intégristes auraient marqué des points sur le front de Tagab, au nord-est de Kaboul. A New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé « à un arrêt immédiat de tout soutien militaire extérieur à toutes les factions en Afghanistan ». L'envoyé spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, avait dénoncé ces soutiens la semaine dernière à Kaboul. Les pays voisins s'étaient engagés par écrit à Tashkent, il y a deux semaines, à y mettre fin. Les principaux soutiens du commandant Massoud sont la Russie, l'Iran et le Tadjikistan. – (Corresp.)

Israël est accusé de multiplier les expulsions de civils du Liban sud

JÉRUSALEM. Israël procède secrètement à l'expulsion d'un nombre croissant de civils libanais de la « zone de sécurité » qu'il occupe au Liban sud, affirme l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW), dans un rapport rendu public mercredi 28 juillet. D'après Kenneth Roth, directeur délégué de HRW, des centaines de Libanais ont été expulsés de chez eux et transférés au nord de la zone depuis 1985, parce que des membres de leurs familles étaient soupçonnés d'activités anti-israéliennes. Un porte-parole militaire israélien a refusé de commenter ces informations. L'intensification de ces mesures observée récemment serait liée aux efforts de l'Etat hébreu pour enrayer les désertions au sein de la milice libanaise qu'il a créée, l'Armée du Liban sud (ALS). – (Reuters.)

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : les sept passagers de l'avion militaire américain** qui s'est écrasé vendredi dans le sud-est du pays ont tous péri, a indiqué, mercredi 28 juillet, un porte-parole de l'armée de l'air. L'appareil, un Dash-7 quadrimoteur avec à son bord cinq Américains et deux Colombiens, effectuait « un vol de routine » dans la région de Mocoa, près de la frontière équatorienne. Sa mission entraînait dans le cadre de la lutte antidrogue et il ne disposait « d'aucun armement ». La région abrite d'importantes plantations de coca et des groupes de guérilleros. – (AFP)

■ **BRÉSIL : le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a accordé, mercredi 28 juillet, une nouvelle tranche de prêt de 2,3 milliards de dollars (2,16 milliards d'euros) au Brésil.** Ce crédit fait partie d'un plan d'aide international total de 41 milliards de dollars (38,67 milliards d'euros) décidé pour lui éviter de tomber dans la crise et soutenir ses réformes économiques. Le Brésil a déjà reçu 19 milliards de dollars (17,92 milliards d'euros) du FMI et d'autres organismes financiers internationaux. – (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS : la vague de chaleur suffocante** qui s'est abattue sur les Etats-Unis depuis une dizaine de jours avait, mercredi 28 juillet, fait 50 morts, selon les autorités. Quelque 25 Etats, dans le centre et l'est, connaissent mercredi des températures avoisinant les 40 degrés Celsius. Des pointes à 42,2° C dans l'Arkansas et à 41,1° C dans le Missouri et le Kansas ont été enregistrées. – (AFP)

ASIE

■ **CHINE/TAÏWAN : le président taïwanais Lee Teng-hui a nié,** mercredi 28 juillet, être responsable du regain de tension entre la Chine et Taïwan. Il a souhaité que « Taïwan et la Chine coexistent dans la prospérité », mais a répété une nouvelle fois que « Taïwan est un Etat souverain et en aucun cas une province rénégate appartenant à la Chine », comme l'affirme Pékin, des propos qui ont, ces dernières semaines, fait remonter la tension militaire entre les deux rives du détroit de Formose. – (AFP)

■ **INDONÉSIE : le vote d'autodétermination** au Timor-Orientale a été reporté au 30 août. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a demandé, mercredi 28 juillet, au Conseil de sécurité la prolongation d'un mois de la mission chargée d'organiser le scrutin afin de dresser la liste des électeurs, la rendre publique et permettre les procédures d'appel. Les pays donateurs d'aide à l'Indonésie ont débloquent, mercredi 28 juillet, une tranche de 5,9 milliards de dollars d'assistance financière à Djakarta, à l'issue d'une réunion annuelle de deux jours sous l'égide de la Banque mondiale. – (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : Oudaï Saddam Hussein, fils aîné du président irakien,** a fait l'objet d'un nouvel attentat la semaine dernière à Bagdad, a affirmé, jeudi 29 juillet, le journal arabe *Az-Zaman*, édité à Londres. Le journal ne précise pas si Oudaï Saddam Hussein a été blessé dans cette attaque. – (AFP)

■ **Des avions américains ont bombardé,** mercredi 28 juillet, un centre de communication situé au nord de Mossoul, dans la zone d'exclusion aérienne du nord de l'Irak. Le commandement européen de l'armée américaine a précisé que les pilotes avaient agi en « autodéfense », après avoir essuyé des tirs de DCA. – (AFP)

■ **JORDANIE : une équipe d'archéologues français et jordaniens a annoncé,** mercredi 28 juillet, la découverte, à 315 km au sud d'Amman, d'ornements intacts de la façade supérieure d'un temple de l'époque nabatéenne. – (AFP)

■ **IRAN : des responsables militaires turcs ont inspecté,** mercredi 28 juillet, la zone du Piranshahr, au nord-ouest de l'Iran. Ils enquêtaient en réponse à la plainte iranienne accusant l'armée turque d'avoir, la semaine dernière, bombardé cette zone. – (AFP)

Un député tamoul modéré tué par un kamikaze dans la capitale sri-lankaise

COLOMBO. Un député tamoul a été tué, jeudi 29 juillet, à Colombo par un kamikaze porteur d'une bombe qui a attaqué sa voiture. Nee-lan Thiruchelvam, du Front de libération unifié tamoul (TULF), est décédé sur le coup et deux de ses gardes du corps ont été blessés. Thiruchelvam, expert en droit constitutionnel, était considéré comme une personnalité modérée et dirigeait le Centre international pour les études ethnologiques de Colombo. Le Sri Lanka est le théâtre depuis seize ans d'une guerre opposant les forces gouvernementales aux séparatistes Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), mouvement auquel M. Thiruchelvam était opposé. – (Reuters.)

I S T H
Enseignements Supérieurs Privés
DROIT/SCIENCES ÉCO.
✓ Stage intensif (du 3 au 28 août)
✓ Sessions annuelle/semestrielle
Tél. : 01 42 24 10 72

Les représailles américaines contre l'embargo sur le bœuf aux hormones sont entrées en vigueur

Outre-Atlantique, les éleveurs défendent la « meilleure viande du monde »

Jeudi 29 juillet, les Etats-Unis, avec l'aval de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ont commencé d'appliquer des mesures de rétorsion

douanières contre l'embargo sur le bœuf aux hormones décrété par l'Union européenne. Roquefort, foie gras, moutarde, jus de fruits, etc.,

sont taxés à 100 %. Persuadés que leur viande est saine, les producteurs américains jugent les Européens de mauvaise foi.

PARIS (Virginie)

de notre envoyé spécial

L'élevage de Fleetwood s'étend sur un paysage de collines boisées près de... Paris. Ce village de Virginie rebaptisé, lors de la visite de La Fayette, se trouve à une centaine de kilomètres de Washington. Avec son millier de têtes, l'exploitation dirigée par Gray Coyner n'a rien à voir avec les immenses ranchs du Middle West, mais il est aussi remonté que ses collègues contre l'embargo européen qui frappe le bœuf traité aux hormones de croissance, et à 100 % derrière son gouvernement.

Depuis jeudi 29 juillet, les Etats-Unis imposent des représailles contre les pays de l'Union européenne qui refusent d'importer ce qu'ils considèrent comme la meilleure viande du monde. Avec l'aval de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a condamné l'embargo européen, des droits de douane de 100 % sont imposés sur la viande bovine et porcine, le roquefort, les truffes, le foie gras, la moutarde, mais aussi les petits oignons, les biscuits, les carottes séchées, la chicorée et les jus de fruits européens ; les tomates en conserve allemandes, françaises et italiennes ; le fil, certains abats de viande, les soupes, le chocolat, la confiture de framboise et les jambons allemands et français.

Ces sanctions atteignent le montant autorisé par l'OMC de 116,8 millions de dollars (118 millions d'euros) alors que Washington en réclamait 202 et que l'UE en avait proposé 53. Leur objectif est de frapper au portefeuille certains producteurs européens bien ciblés, en rendant leurs importations aux Etats-Unis hors de prix. Le roquefort, par exemple, valait auparavant environ 12 dollars (72 francs) la livre. Qui en achètera à plus de 200 francs le kilo ? Un désastre pour les restaurateurs français ou italiens, mais qui ne touchera guère l'Américain moyen.

Gray Coyner justifie la vive réac-



tion de Washington : « *L'embargo européen n'est pas fondé sur des critères scientifiques. Il s'agit d'une mesure protectionniste (...). Je suis persuadé que ces hormones, utilisées de manière appropriée, en respectant les instructions, sont très saines. Tellement saines que nous consommons notre viande en famille, tout comme nos quatre employés. Je ne nourrirais pas ma famille ainsi si j'avais le moindre doute pour sa santé !* »

BATAILLE DES ÉTIQUETTES

En visitant, il y a quelques années, des élevages britanniques, lors de la crise de la vache folle, on entendait déjà des arguments semblables : critères scientifiques incontestables, viande tellement saine que nous en consommons à la table familiale... Tout comme ce « *les produits américains sont les plus sûrs au monde* », assénié par Chandler Keys, vice-président de l'Association nationale des éleveurs américains de bovins. Car, sur la question du bœuf aux hormones, des bananes et sur bien d'autres encore, les Etats-Unis sont si sûrs de

leur bon droit qu'ils entendent le faire savoir.

Cette fermeté est réaffirmée tant par l'USDA (département de l'agriculture) que par l'USTR (représentation commerciale des Etats-Unis), comme l'a dit au Monde l'ambassadeur Peter Scher (*lire ci-dessous*). Pour protéger ses intérêts, l'Amérique fait front et menace, utilisant au maximum les armes à sa disposition : son poids politique – en particulier au sein de l'OMC –, sa diplomatie, ses juristes et son appareil de relations publiques. Les Européens s'en sont rendu compte à leurs dépens. Bill Clinton n'a pas hésité à monter au créneau pour soutenir ses agriculteurs et ses exportateurs avec, à la bouche, le même argument sur la liberté du commerce. Même s'il a récemment pris des mesures discriminatoires contre le mouton australien et néo-zélandais (*Le Monde* du 28 juillet) ou tenté de bloquer les importations de blé canadien et d'acier étranger, moins chers.

Le leitmotiv est ici la mauvaise foi européenne et son refus de se plier

Peter Scher, négociateur américain dans le dossier du bœuf aux hormones

« Nous espérons que cette procédure fera mal à l'Union européenne »

« **Quels sont les principaux points d'achoppement entre Américains et Européens ?**

– La question sanitaire d'abord : le bœuf traité aux hormones est-il sans danger pour ceux qui en mangent ? Nous avons contesté l'embargo européen et l'OMC a statué en notre faveur. Depuis 40 ans, de multiples études scientifiques menées, tant aux Etats-Unis que par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), prouvent que le consommateur ne court aucun risque. Nous sommes très fermes sur ce point.

» La seconde question est de savoir si, en dépit de l'absence de risque, les consommateurs européens persisteront à rejeter notre viande. Je comprends leur anxiété, causée par l'incapacité des autorités européennes de mettre sur pied un système indépendant de contrôle des aliments, qui seul aurait pu leur redonner confiance. Bien que nous n'y soyons pas obligés, nous avons proposé d'étiqueter notre bœuf pour que les consommateurs puissent exercer leur droit de choisir. Nous ne pouvons accepter que Bruxelles leur refuse ce choix.

– **Etes-vous prêts à accepter que votre bœuf soit étiqueté comme traité aux hormones ?**

– Si l'UE voulait résoudre ce conflit par le biais de l'étiquetage, nous pourrions négocier sur son libellé. Nous sommes prêts à nous montrer flexibles et raisonnables et à accepter un étiquetage permettant d'éduquer le consommateur. Si Bruxelles nous disait demain qu'elle est prête à autoriser notre bœuf avec un label approprié, je suis convaincu qu'il n'y aurait aucun blocage. Le problème est que la Commission n'accepte même pas de respecter les études de risques de ses propres scientifiques.

– **Vous semblez ne vous fier qu'à vos propres études et rejeter celles de l'UE ?**

– Nous avons un organisme indépendant de contrôle alimentaire, la FDA. Selon elle, vos dernières études ne sont qu'une resucée d'arguments rebattus depuis des années. C'est pourquoi je suis persuadé qu'il y a des arrière-pensées politiques derrière cet embargo.

– **Pourquoi un tel tollé, alors que l'Europe est un marché marginal pour votre bœuf ?**

– Il s'agit d'une question de principe, venant après celle de la banane. L'OMC ne pourra fonctionner que si tous ses membres respectent leur parole. Quand les pays de l'UE y ont adhéré,

ils ont accepté une série de règles, en particulier sur l'ouverture des marchés et le respect des mesures sanitaires et phytosanitaires, et ils doivent s'y tenir. D'autant qu'en échange ils ont obtenu accès au marché américain. L'UE veut, en fait, avoir les avantages de l'OMC sans respecter les obligations. Il y a un prix à payer pour cela.

– **N'est-il pas injuste d'imposer des représailles aux producteurs d'autres produits qui sont sans aucun lien avec les éleveurs ?**

– C'est vrai qu'ils ne sont pas partie au conflit, mais nos éleveurs non plus. Le système de l'OMC est conçu ainsi : par l'imposition de sanctions. Nous espérons que cette procédure fera mal à la France et à l'UE et que vous ferez des propositions acceptables. Nous disons aux producteurs de moutarde, de roquefort ou de jambon que ce n'est pas avec nous qu'ils ont des problèmes, mais avec Bruxelles, qui viole les règles de l'OMC que nous respectons. Il n'y a qu'une seule solution, que l'UE respecte sa parole. »

Propos recueillis par Patrice de Beer

Six hormones à risque pour le consommateur

LA COMMISSION européenne avait été sommée, en janvier 1998, par l'Organisation mondiale du commerce d'apporter la preuve scientifique de la nocivité, en termes de santé publique, de l'usage des hormones de croissance chez les bovins destinés à la consommation humaine et devait apporter une réponse documentée avant le 13 mai dernier. Si tous les éléments de cette réponse ne sont pas encore disponibles, la Commission a néanmoins réussi à réunir une synthèse des dernières données scientifiques existant sur ce thème.

Bruxelles a notamment demandé un rapport détaillé à un groupe de huit experts scientifiques de haut niveau, parmi lesquels quatre Américains. Les conclusions de ce document ont été totalement avérées

par le comité scientifique vétérinaire de la Commission européenne. Elles font valoir, en substance, que rien ne permet d'affirmer que l'administration de substances hormonales à des bovins peut être considérée comme une pratique dénuée de risque sanitaire pour les consommateurs. Ces experts ont étudié la toxicité de six hormones de croissance : testostérone, progestérone, zéranol, trenbolone, acétate de mélangement et 17-béta-œstradiol. Pour cette dernière, le verdict était sans appel, des travaux récents établissant de manière formelle que cette substance devait être considérée comme cancérigène du fait de ses propriétés génotoxiques.

D'une manière générale, les conclusions de ces experts venaient bouleverser la conception qui sem-

blait prévaloir, ces dernières années, dans les milieux vétérinaires internationaux, où l'on expliquait qu'un usage raisonnable des hormones de croissance pouvait constituer une sorte d'« engrais biologique » permettant d'améliorer de manière fort économique la production de protéines animales (*Le Monde* du 4 janvier 1989).

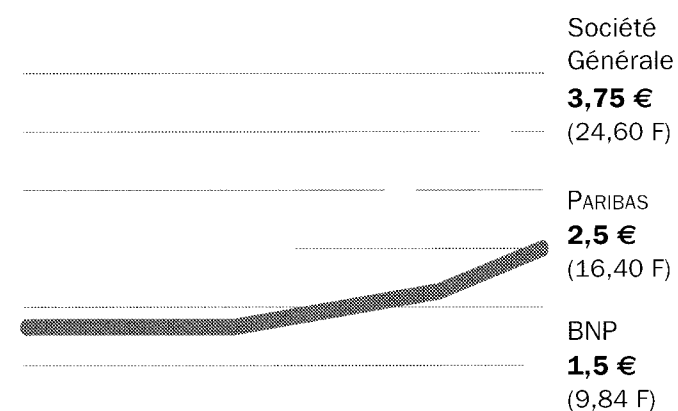
Le rapport demandé par la Commission européenne laissait toutefois ouverte la question, essentielle, des seuils de concentration à partir desquels la présence des résidus hormonaux dans la viande bovine représentait un risque pour la santé des consommateurs. Les auteurs soulignaient sur ce point la nécessité de mener des études complémentaires afin de mesurer tous les effets biologiques de ces substances et notam-

Jean-Yves Nau

ACTIONNAIRES DE PARIBAS

Choisissez **SG PARIBAS** le projet le plus créateur de valeur

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : LE MEILLEUR DIVIDENDE



Dividende par action (1993-1998)

+ DE DIVIDENDE

Depuis 1993, Société Générale et PARIBAS ont toujours versé plus de dividendes que la BNP. Ainsi, sur la période 1993-1998, l'actionnaire de PARIBAS a perçu un dividende supérieur de 49 % à celui qu'il aurait obtenu sur la base des parités d'échange proposées par la BNP.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : LE PARTENAIRE LE PLUS RENTABLE

Société Générale
29 MdF

BNP
21 MdF

Résultat net cumulé sur 5 ans (1993-1998)

+ DE RÉSULTAT

Sur les cinq dernières années, le résultat net de Société Générale est supérieur à celui de la BNP. Pour l'avenir, le projet SG PARIBAS prévoit une croissance moyenne du résultat net de 18 % par an d'ici 2001. Les projets de la BNP prévoient une croissance moyenne de 15 % seulement d'ici 2002.

Vous avez jusqu'au 6 août pour apporter vos actions à l'offre de Société Générale

Conformément à la recommandation du Conseil de surveillance de PARIBAS du 12 juillet 1999. Vous pourrez profiter :

- d'une offre numéraire : 5 actions Société Générale + 75 euros (491,97F) pour 8 actions PARIBAS,
 - ou de la fiscalité des OPE : 2 actions Société Générale pour 3 actions PARIBAS.
- Il vous suffit de renvoyer le document correspondant à l'offre de Société Générale à votre banque ou à votre intermédiaire financier habituel.
- Ne remplissez pas le document correspondant à l'offre de la BNP qui vous a été adressé par votre banque ou par votre intermédiaire financier habituel.

 PARIBAS

PARIBAS Actionnaires
Numéro vert : 0 800 051 788
www.projetsgparibas.com

Une note visée par la COB, relative aux nouveaux termes de l'offre publique d'échange de Société Générale sur PARIBAS ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-914 en date du 30 juin 1999, et une note en réponse à l'offre publique d'échange de la BNP ayant reçu le visa n° 99-412 en date du 16 avril 1999, ainsi que la note en réponse à la surenchère de la BNP ayant reçu le visa n° 99-968 en date du 13 juillet 1999 et son complément de note en réponse ayant reçu le visa n° 99-996 en date du 19 juillet 1999 sont à la disposition du public, sans frais, auprès de PARIBAS.

FRANCE

LE MONDE / VENDREDI 30 JUILLET 1999

MAJORITÉ Lionel Jospin a procédé, mercredi 28 juillet, à un remaniement technique de son gouvernement. Au secrétariat d'Etat à la santé, la députée Dominique Gillot (PS) suc-

cède à Bernard Kouchner, nommé administrateur civil de l'ONU au Kosovo. Le député François Huwart (PRG) devient secrétaire d'Etat au commerce extérieur en remplacement de

Jacques Dondoux, qui quitte le gouvernement. M. Jospin n'a pas souhaité saisir l'occasion du départ de M. Kouchner pour rééquilibrer la majorité « plurielle », afin de tenir

compte du résultat des européennes. Il se réserve cette carte pour 2000. ● LES VERTS, qui avaient obtenu 9,72 % des voix le 13 juin, ont qualifié ce remaniement d'« occasion ratée »,

par la voix de leur porte-parole, Denis Baupin. ● LA SANTÉ publique, confrontée à des dossiers de plus en plus délicats, demeure sous l'étroite tutelle du ministère de la solidarité.

Le remaniement technique du gouvernement mécontente les Verts

Contrairement au souhait exprimé par le parti de Dominique Voynet, Lionel Jospin a écarté tout rééquilibrage politique de son équipe. Dominique Gillot (PS) succède à Bernard Kouchner à la santé et François Huwart (PRG) remplace Jacques Dondoux au commerce extérieur

LIONEL JOSPIN a tenu bon : en procédant, mercredi 28 juillet, à un simple réaménagement technique du gouvernement, il renvoie sine die, au risque de provoquer leur mécontentement immédiat, le remaniement politique souhaité par les Verts, après leur bon score aux élections européennes du 13 juin. Le 2 juillet, après la nomination de Bernard Kouchner au poste d'administrateur civil de l'ONU au Kosovo, le premier ministre avait indiqué qu'il allait « réfléchir tranquillement » à la nomination d'un nouveau secrétaire d'Etat à la santé. Son idée était de recourir à un remplacement poste pour poste afin de ne pas nourrir les surenchères au sein de sa majorité « plurielle ». Mais s'il reportait ce réajustement en septembre, après les universités d'été de la majorité, il courait le risque d'accroître les attentes des partis sur la portée politique d'un tel réaménagement.

Pour son troisième mini-remaniement ministériel – en mars 1998, Claude Bartolone avait été nommé ministre délégué à la ville et Nicole Péry secrétaire d'Etat à la formation professionnelle ; en octobre 1998, Jean Glavany avait été nommé ministre de l'agriculture, en remplacement de Louis Le Pen, élu sénateur –, M. Jospin a préféré agir avant la pause estivale. L'annonce de ces nominations par le président de la République, sur proposition du premier ministre, est intervenue, mercredi, entre le conseil des ministres et le dîner des membres du

gouvernement et de leurs conjoints à l'hôtel Matignon. Avec ce réaménagement, qui porte le nombre de femmes de neuf à dix sur un gouvernement de 29 membres, M. Jospin a aussi fait d'une pierre deux coups : il ne s'est pas borné à remplacer M. Kouchner, il a accédé aux demandes de Dominique Strauss-Kahn qui se plaignait de son secrétaire d'Etat au commerce extérieur, le radical de gauche Jacques Dondoux. Il s'est vu choisir comme successeur un autre radical de gauche, François Huwart, député d'Eure-et-Loir, après que M. Jospin a pris soin

de s'en entretenir, mardi soir, avec Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche.

Le remplacement de M. Kouchner était plus délicat. Selon Denis Baupin, porte-parole des Verts, Dominique Voynet aurait refusé des propositions de M. Jospin, lui confiant un grand ministère de la santé et de la ville avec, en prime, un secrétaire d'Etat en plus, en estimant que ce n'était pas « une véritable reconnaissance » de son poids électoral. M. Bartolone assure qu'il n'a jamais été question de lui retirer la ville. Selon son entourage,

M. Jospin n'aurait pas exclu une entorse à sa règle initiale en accordant un poste supplémentaire aux Verts mais M^{me} Voynet, sans doute un peu en peine de choisir parmi ses amis, refusait de quitter l'environnement.

« OCCASION RATÉE »

L'autre problème venait du positionnement politique de M. Kouchner : radical de gauche atypique lors de la formation du gouvernement, il n'avait pas été compté sur le « contingent » radical et avait adhéré, en octobre 1998, au Parti socia-

liste. M. Jospin a donc choisi une socialiste, Dominique Gillot, proche de Martine Aubry et de sensibilité jospinienne. Ce faisant, il promet, avec M^{me} Gillot et M. Huwart, deux nouveaux élus de 1997 appartenant à la même génération. Et il satisfait tant M^{me} Aubry que M. Strauss-Kahn...

Si Robert Hue, secrétaire national du PCF, s'est « réjoui » que le remaniement « n'affecte en rien les équilibres » au sein du gouvernement, les Verts ont affiché leur mécontentement. M. Baupin parle d'« occasion ratée ». Député du Val-d'Oise,

Yves Cochet se dit « déçu », en lançant sur Europe 1 : « Je voudrais que Lionel Jospin m'explique comment il ne s'est rien passé le 13 juin, par exemple à droite. » La veille, M. Baupin avait souhaité « vivement », dans une lettre à M. Jospin, que le remplacement de M. Kouchner soit l'occasion d'un « réajustement », en jugeant que « la représentation des Verts au sein du gouvernement ne peut se résumer à un seul ministre ». M. Baupin expliquait que la composante « verte » est « sous-représentée au sein du gouvernement, comme elle l'est au Parlement depuis les élections législatives de 1997 ».

Au soir du scrutin européen, où les Verts avaient obtenu 9,72 %, M^{me} Voynet était apparue dans ses exigences un ton en dessous de Daniel Cohn-Bendit. Tout en notant que les Verts ne doivent pas « se contenter d'un seul ministre », elle avait récusé tout « chantage ». Guy Hascoët, M. Cochet et Noël Mamère avaient réclamé un rééquilibrage gouvernemental aussitôt écarté par leurs alliés de la majorité. Le 22 juin devant les députés socialistes, M. Jospin avait expliqué qu'il n'y avait pas de « nouvelle donne politique » à gauche conduisant à reconsidérer « la place que chacun occupe dans ce dispositif ». Mais le premier ministre gardé ses cartes pour un renouvellement plus profond de son gouvernement en 2000. Avant les élections municipales de 2001.

M. N.

Michel Noblecourt

Eclipse, OGM et imitations au menu du dîner des ministres à Matignon

UN PEU malgré elle, Dominique Voynet a un peu tenu la vedette du dîner qui a réuni, mercredi 28 juillet à Matignon, l'ensemble des membres du gouvernement et leurs conjoints, à l'exception des deux nouveaux et de Jacques Dondoux, évincé dans l'après-midi. Comme à la sortie du conseil des ministres, M^{me} Voynet a raconté à ses collègues, venus lui exprimer leur solidarité, l'agression dont elle a été victime le 24 juillet à Dole (Jura). Le premier ministre lui avait manifesté son amitié le soir même. Le remaniement sans rééquilibrage politique n'a pas affecté l'humeur de la seule convivie « verte » de Lionel et de Sylviane Jospin.

Un peu tendue en arrivant – « *Tout va bien* », a-t-elle grommelé –, la ministre de l'environnement a été, selon plusieurs témoins, « épanouie » et « détendue » durant cette soirée qui s'est terminée peu avant minuit. Les invités ont pris place, après un long

apéritif, autour de cinq tables rondes, certaines de huit d'autres de dix personnes, dans les jardins de Matignon, près du pavillon de musique. A la table du premier ministre, Jean-Claude Gayssot et son épouse, M^{me} Voynet, Jean Glavany, Ségolène Royal et son compagnon, François Hollande – premier secrétaire du PS dans le rôle du « prince consort » –, Dominique Strauss-Kahn et sa femme, Anne Sinclair, ont, selon des participants, « beaucoup ri ». Mais M. Jospin n'a pas prononcé de discours ni poussé la chansonnette. Seul M. Gayssot a fait quelques tours de magie.

Tous ne sont pas venus en couple, mais celles et ceux qui se sont rendus à deux à Matignon n'ont pas été séparés, à l'image d'Elisabeth Guigou, accompagnée de son mari, Jean-Louis Guigou, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. La politique n'était certes pas absente de ces agapes, mais les ministres ont célébré, selon l'un d'eux, « la

satisfaction de travailler ensemble sur un délai long ». « On s'est bien marré », confie l'un des benjamins du gouvernement. A la même table, Martine Aubry, « d'une humeur délicieuse » selon un témoin, et Pierre Moscovici ont beaucoup plaisanté. Daniel Vaillant, Hubert Védrine et Claude Allègre ont parlé de l'éclipse du 11 août et des OGM...

Le ministre des relations avec le Parlement, auquel on reconnaît un vrai talent dans ce domaine, et le ministre délégué aux affaires européennes se sont livrés à des « imitations croisées ». M. Vaillant a imité François Mitterrand, M. Moscovici Jacques Chirac... Très détendu, Jean-Pierre Chevènement circulait de groupe en groupe. Dans ce gouvernement, a résumé M^{me} Royal, « le pouvoir et l'amitié » vont de pair... du moins un soir d'été, sur la pelouse de Matignon.

M. N.

Michel Noblecourt

Santé : des dossiers lourds et une autonomie limitée

LE PORTEFEUILLE ministériel de la santé progresse à pas de fourmi dans l'ordre protocolaire gouvernemental. Hiérarchiquement bon dernier dans le gouvernement d'Alain Juppé, où le maroquin était détenu par Hervé Gaymard, il figure au 21^e rang (sur 28) dans l'équipe de Lionel Jospin. Une place encore bien modeste au regard de l'importance et du caractère éminent sensible des dossiers traités.

Du 3 juin 1997, date de la formation du gouvernement de M. Jospin, au 8 juillet 1999, fin de ses fonctions, Bernard Kouchner n'a pas eu trop de deux années pour traiter des situations problématiques et tenter de mener à bien nombre de chantiers : parachever la mise en place des agences de sécurité sanitaire, qui ont connu leur baptême du feu avec la crise des poulets belges à la dioxine et du Coca-Cola ; suspendre la vaccination contre l'hépatite B en milieu scolaire et engager un plan de lutte contre l'hépatite C ; lancer un plan triennal pour la prise en charge de la douleur ; préparer des mesures

de santé publique sur la contraception et l'avortement, et sur les drogues et les toxicomanies, faisant entrer l'alcool et le tabac dans le même champ que les drogues illicites...

Une action soutenue mais qui a mis en lumière les pesanteurs de l'administration de la santé. Elles ont motivé, ne serait-ce que partiellement, le départ en mai du professeur Joël Ménard, qui était à la tête de la direction générale de la santé (DGS) depuis le 8 octobre 1997. Celui-ci se plaignait de n'avoir pu « mener son action à la DGS qu'au prix de grosses difficultés dues à l'actuelle organisation interne du ministère » (Le Monde du 20 mai). Son remplacement n'a toujours pas été effectué et demeure problématique. L'une des hypothèses consiste à nommer un technocrate – ce serait la deuxième exception depuis la Libération – et à l'entourer d'un collège d'experts médicaux. Le nom de Christian Babusiaux, ancien directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, et actuellement administrateur provi-

soire de la MNEF, est évoqué, même si l'intéressé semble modérément enthousiaste.

La dépendance dans laquelle est maintenue la santé fait douter de l'ambition de réformer l'Etat sur ce point. Non qu'il faille couper le cordon ombilical entre la sphère de la santé et celle de la protection sociale, mais plutôt parce qu'il est nécessaire de traduire dans les affaires publiques le prix qu'y attachent les citoyens. L'une des plus grandes crises de santé publique de la première moitié du siècle – l'épidémie de grippe espagnole qui, d'avril à novembre 1918, fit vingt-cinq millions de morts à travers le monde, dont plusieurs centaines de milliers en France – avait abouti, le 21 janvier 1920, à la création par décret d'un ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance, en regroupant trois divisions du ministère du travail et une de celui de l'intérieur. A près de quatre-vingts ans d'intervalle, l'autonomisation du portefeuille de la santé demeure une tâche du futur.

Paul Benkimoun

Une complice de Martine Aubry

LA PERMISSION qu'elle s'était enfin octroyée aura été de courte durée. A peine installée sur l'île d'Oléron (Charente-Maritime), Dominique Gillot, qui n'avait pas pris de vacances depuis deux ans, a dû emprunter le chemin du retour vers Paris. Son étiquette de « *bossesse invétérée* » et son goût pour les affaires sociales l'ont conduite à prendre la succession de Bernard Kouchner au poste de secrétaire d'Etat à la santé. Ses bonnes relations avec Martine Aubry ne sont pas non plus étrangères à la nomination de cette ancienne institutrice de cinquante ans, fille de parents ouvriers.

C'est en écoutant la radio, un jour de 1993, que la conseillère générale du Val-d'Oise, séduite par les propos de celle qui était alors présidente de la fondation Agir, avait contacté M^{me} Aubry. Entre les deux femmes, des liens se nouent. La nouvelle ministre de l'emploi et de la solidarité lui confie, dès 1997, un rapport sur l'insertion des sourds et des malentendants. Tout juste élue députée socialiste du Val-d'Oise,



DOMINIQUE GILLOT

M^{me} Gillot lui soumet rapidement cent quinze propositions, n'hésitant pas, depuis, à saisir toutes les occasions pour défendre des amendements sur le sujet... La discrète et toujours souriante députée sait se montrer tenace.

Aussitôt après, c'est la famille qui monopolise ses efforts. La décision, rapide, de placer sous conditions de ressources les allocations familiales – supprimée depuis – provoque la colère des associations contre le gouvernement. Un peu par hasard, le dossier échoit à celle qui avoue gentiment collectionner les œuvres de

dames, broderies et crochets, en souvenir de sa grand-mère... Des mois d'écoute, de dialogue et un rapport sur la politique de la famille contribueront, en partie, à apaiser les passions.

Rapporteur de cette branche pour la loi de financement de la Sécurité sociale, M^{me} Gillot, définitivement « *axée sur la solidarité* », selon sa propre définition, a également été promue, en 1999, rapporteur général de l'Observatoire de la parité entre les hommes et les femmes. En politique, son engagement au Parti socialiste remonte à 1974.

Ex-rocardienne née dans le fief de l'ancien premier ministre à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), l'ancienne suppléante de l'actuel ministre de la défense, Alain Richard, s'est enracinée depuis plus de vingt ans dans le Val-d'Oise, assumant avec constance les fonctions de conseillère municipale de la ville nouvelle d'Eragny et de conseillère générale du département.

Isabelle Mandraud

Le professeur Nimbus quitte Bercy

AU POSTE de secrétaire d'Etat au commerce extérieur, il fallait, en 1997, un homme qui soit radical de gauche, qui ne manifeste pas de velléités d'indépendance à l'égard du grand patron de Bercy, Dominique Strauss-Kahn, et enfin qui connaisse les entreprises. Jacques Dondoux avait toutes ces qualités et ce fut sa chance.

Ce fut bien la seule. Car, ensuite, l'ancien directeur général des télécommunications n'a guère eu le loisir de goûter les bonheurs de sa charge. Sorte de professeur Nimbus, un peu rêveur, souvent gaffeur, égaré dans le monde glacial des hauts fonctionnaires des finances, M. Dondoux ne s'est jamais coulé dans les habits de sa fonction. Un brin provocateur, il savait le dédain dans lequel le tenaient ceux qui étaient censés le servir et le leur rendait bien. « *Vous connaissez mon directeur de cabinet ?* », lui arrivait-il de demander à un visiteur, avant d'ajouter, moqueur : « *Non, sans doute, puisque*



JACQUES DONDOUX

J'en use un par an. » Plus enclin à parler de recettes de confiture que des financements spécialisés de l'assurance-crédit, il avait, de plus, le talent d'agacer M. Strauss-Kahn, mais il n'en avait cure. Jamais il ne se souciait des conséquences de ses propos. Un chef d'entreprise observait-il que les 35 heures ne créeraient pas d'emplois ? Sans souci diplomatique, il opinait du bonnet : « *C'est sûr que c'est pas sûr.* »

Et ce qui devait arriver arriva.

M. Strauss-Kahn cherchait, depuis belle lurette, à se débarrasser de son encombrant secrétaire d'Etat mais ce fut longtemps en vain. Candidat aux élections sénatoriales en 1998, M. Dondoux a même eu l'indécatesse de ne pas se faire élire et de rempiler à Bercy. Mais les nouvelles négociations qui vont s'ouvrir sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont finalement eu raison de lui : le ministre de l'économie et des finances est parvenu à convaincre Lionel Jospin qu'il fallait un dirigeant d'une autre poigne pour participer à la mêlée.

M. Dondoux, qui savait que son règne sur le commerce extérieur serait éphémère, riait quand on lui parlait de l'hostilité de M. Strauss-Kahn à son encontre. Sans doute rit-il encore aujourd'hui du mauvais tour qu'il lui a joué en s'accrochant si longtemps à son portefeuille.

Laurent Mauduit

Un radical bilingue au commerce extérieur

« *JE PARLE ANGLAIS, c'est déjà ça...* » François Huwart accueille sa nomination au poste de secrétaire d'Etat au commerce extérieur sans se départir du « *flegme british* » que décrivent ses proches. En rendant un bref hommage à son prédécesseur, Jacques Dondoux, sans omettre de saluer comme il convient son ministre de tutelle, Dominique Strauss-Kahn – « *un homme exceptionnel* » –, le député d'Eure-et-Loir, que l'on dit peu expansif, fait une entrée discrète dans ses nouvelles fonctions.

Sa fidélité au Parti radical de gauche, dont il est membre depuis vingt et un ans, lui a valu – d'ailleurs – une maîtrise de la langue de Shakespeare – une promotion rétroactive avant tout au souci de Lionel Jospin de ne pas voir modifiés les équilibres politiques au sein de son gouvernement. Proche du ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, l'homme qui va céder son siège de député à son suppléant socialiste, Jacky Jaul-



FRANÇOIS HUWART

neau, n'a pas toujours été en odeur de sainteté rue de Solferino. Il a souvent dû batailler face à des candidats investis par le PS pour confirmer son ancrage dans ce Perche où son père, Robert – ancien président du conseil général et ex-maire de Nogent-le-Rotrou –, lui avait « transmis sa passion » pour la politique.

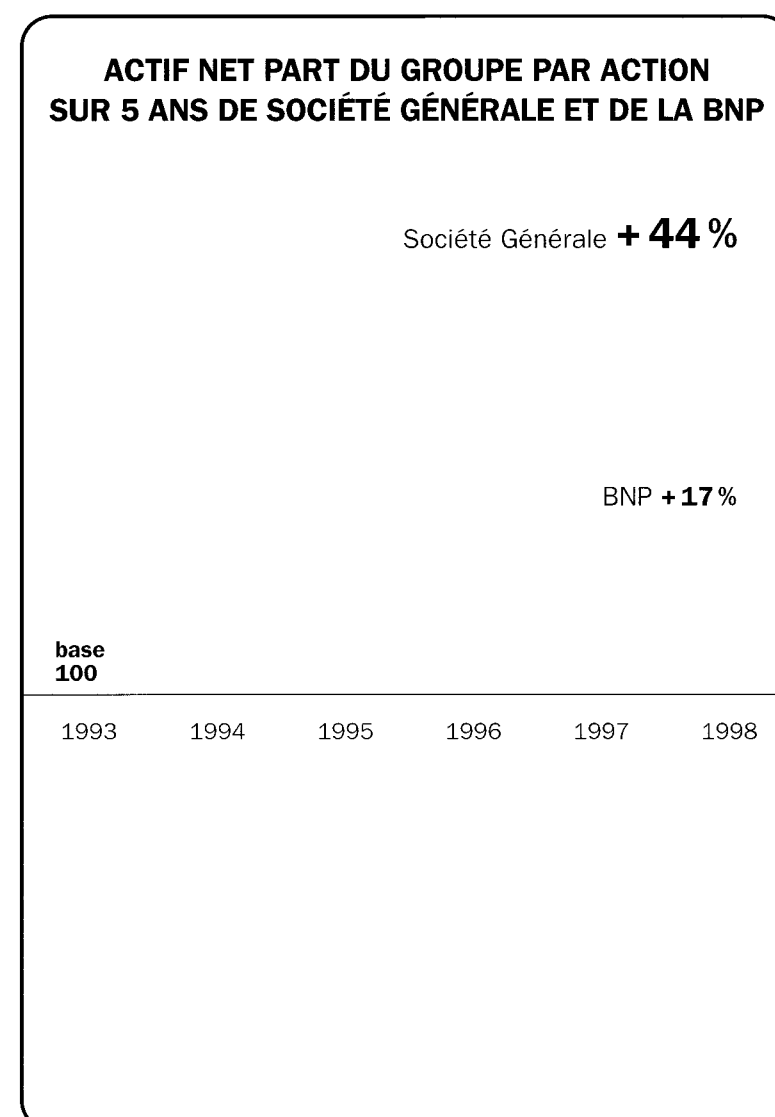
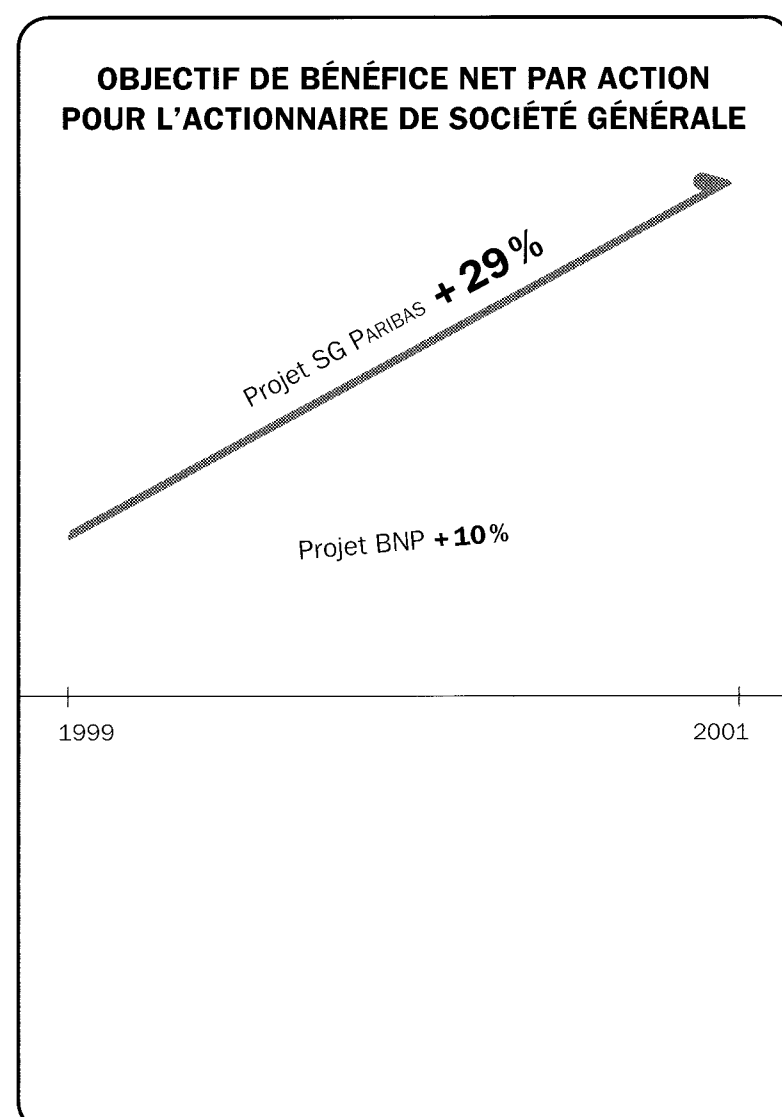
Agé de cinquante-deux ans, diplômé de l'Ecole normale supérieure et de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Huwart a fait sa

carrière dans l'administration. Inspecteur général adjoint des anciens combattants, il a été, de 1988 à 1989, conseiller technique auprès de Jacques Mellick, puis directeur de cabinet d'André Méric, tous deux secrétaires d'Etat en charge de ce secteur. Maire de Nogent-le-Rotrou depuis 1989, vice-président du conseil régional du Centre – dont il est membre depuis 1986 –, il a été élu député d'Eure-et-Loir en juin 1997, cette fois sous la bannière de la gauche « plurielle ».

Un bref passage au ministère de l'artisanat, du commerce et de la consommation, en 1991, comme chargé de mission auprès de François Douhin, ainsi que des interventions lors des deux derniers débats d'orientation budgétaire, semblent être ses seuls faits d'armes liés à ses nouvelles fonctions. Un challenge ? « *Une aventure* », corrige, en fidèle adversaire du « *français* », ce bilingue que l'on dit rigoureux.

Jean-Baptiste de Montvalon

Conservez vos actions Société Générale



Choisissez SG PARIBAS le projet le plus rentable

Clair et immédiatement opérationnel, SG PARIBAS est un projet rentable qui valorise votre patrimoine. Dans votre intérêt :

- Conservez vos actions Société Générale.
- **N'apportez pas vos actions Société Générale à l'offre hostile de la BNP, conformément à la recommandation du Conseil d'administration de Société Générale du 12 juillet 1999.**
- Ne remplissez pas le document correspondant à l'offre de la BNP qui vous a été adressé par votre banque ou par votre intermédiaire financier habituel.



Société Générale Actionnaires
Numéro vert : 0 800 850 820
www.projetsgparibas.com

Une note visée par la COB, relative aux nouveaux termes de l'offre publique d'échange de Société Générale sur PARIBAS ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse n° 99-914 en date du 30 juin 1999, et une note en réponse à l'offre publique d'échange de la BNP ayant reçu le visa n° 99-411 en date du 16 avril 1999, ainsi que la note en réponse à la surenchère de la BNP ayant reçu le visa n° 99-969 en date du 13 juillet 1999 et son complément de note en réponse ayant reçu le visa n° 99-995 en date du 19 juillet 1999 sont à la disposition du public, sans frais, auprès de Société Générale.

Droits de l'homme

DROITS DE L'HOMME La condamnation de la France pour « torture » par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a suscité des réactions embarrassées du côté

du gouvernement, de la classe politique et des syndicats policiers. Les commentaires se sont concentrés sur le problème de la souveraineté nationale dans les domaines de la justice et

SOCIÉTÉ

LE MONDE / VENDREDI 30 JUILLET 1999

de la police. ● **LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR** a affirmé que les décisions de la CEDH « *ne s'imposent pas au juge français* » tandis que le Quai d'Orsay indiquait que la France se

conformerait à l'arrêt de la Cour. ● **SUR LES 10 000 REQUÊTES** en instance devant la Cour de Strasbourg, 2 115 proviennent de Turquie. ● **LE CODE** de déontologie de la police na-

tionale affirme que *« toute personne appréhendée ne doit subir [...] aucune violence ni aucun traitement inhumain ou dégradant »*. (*Lire aussi notre éditorial page 15*)

La condamnation de la France pour « torture » embarrassé le gouvernement

Alors que le ministère de l'intérieur estime que les décisions de la Cour européenne « ne s'imposent pas au juge français », le Quai d'Orsay a indiqué que la France se conformerait à son arrêt. La Ligue des droits de l'homme demande la création d'une commission sur les violences policières

LA CINGLANTE condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme, mercredi 28 juillet, a suscité des réactions embarrassées du côté du gouvernement, de la classe politique et des syndicats policiers. Au lendemain de la sanction infligée à l'Etat français pour « *torture* » et pour ne pas avoir assuré au plaignant le droit à un procès dans un « *délat raisonnable* », à la suite d'une plainte déposée par un homme victime de graves sévices policiers en garde à vue (*Le Monde* du 29 juillet), les commentaires ont posé le problème de la souveraineté nationale dans les domaines régaliens de la justice et de la police.

« Les jugements de la Cour euro-

péenne des droits de l'homme ne s'imposent pas au juge français, qui reste maître de ses décisions», a aussitôt commenté le ministère de l'intérieur. La Place Beauvau fait ainsi mine de confondre deux questions pourtant distinctes : d'une part, la sanction définitivement infligée par la juridiction européenne, qui contraint l'Etat français à verser 500 000 francs au requérant ; d'autre part, la procédure française est toujours en cours dans ce dossier pénal, la condamnation en appel des cinq policiers auteurs des violences restant pendante devant la Cour de cassation. Le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, n'a voulu commenter ni la condamnation de la France ni la position du ministère

de l'intérieur. Mais la chancellerie semblait plus encline à faire valoir que les décisions de justice s'imposent, qu'elles soient françaises ou européennes. Le Quai d'Orsay a indiqué que la France se conformerait à l'arrêt de la Cour européenne.

« Le protectionnisme judiciaire, y compris en matière pénale, n'existe pas plus que le protectionnisme agricole en vigueur du temps de M. Méline », nous a déclaré Jacques Toubon. Pour l'ancien ministre (RPR) de la justice, « la France ne peut pas rester dans la situation actuelle. Dès lors que la Cour pénale internationale entrera en fonction, ces problèmes vont se multiplier et devenir de plus en plus aigus ». Dans le camp des « souverainistes », des grince-

ments de dents se sont manifestés. Alors que le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, n'a pas souhaité s'exprimer, Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, a affirmé que la condamnation de la France constitue « une nouvelle restriction de la souveraineté nationale au nom d'un ordre juridique international débrassé de tout contrôle ». A ses yeux, la Cour européenne s'est montrée « bien pressée de se substituer à la France pour dire le droit, quitte à en oublier la procédure ».

Par son arrêt, la Cour de Strasbourg a de fait stigmatisé la passivité des autorités françaises dans l'affaire des sévices administrés en 1991 au requérant, M. Selmouni, par des

policiers. Condamné dès 1992 pour un trafic de stupéfiants qui avait fondé son placement en garde à vue, M. Selmouni avait déposé une plainte avec constitution de partie civile, en février 1993, devant les tribunaux français, visant les brutalités policières. Il a fallu attendre mars 1999 pour que l'affaire soit jugée en première instance, puis le 1^{er} juillet pour qu'elle soit examinée en appel.

Les requêtes ne sont en principe recevables devant la Cour européenne des droits de l'homme que lorsque le justiciable a épuisé les voies de recours internes à son pays. Mais la juridiction européenne a déjà eu l'occasion de se prononcer avant la fin de l'examen

d'une procédure par la justice d'un pays membre du Conseil de l'Europe. Elle estime en effet ne devoir attendre l'aboutissement de la procédure que si les voies de recours sont efficaces. Un juriste strasbourgeois s'en explique en invoquant des affaires passées, opposant des Kurdes à la justice turque : la Cour ne pouvait prendre en considération des voies de recours qui, existant sur le papier, se révélaient inefficaces dans la mesure où « les autorités laissaient trainer les choses ». S'agissant de la France, la Cour de Strasbourg considère généralement les voies de recours comme efficaces. Mais, dans le présent dossier, elle a estimé que le parallèle avec l'exemple turc est opérant. Son arrêt indique qu'*« il s'agit moins de savoir s'il y a eu une enquête, puisque son existence est avérée, que d'apprécier la diligence avec laquelle elle a été menée, la volonté des autorités d'aboutir à l'identification des responsables ainsi qu'à leur poursuite et, partant, son caractère "effectif"*».

Majoritaire chez les officiers de police judiciaire, le Syndicat national des officiers de police (SNOP) a rappelé qu'il avait « déjà dénoncé avec vigueur la lenteur avec laquelle la justice a instruit cette affaire et les délais exagérés dans lesquels ont été rendus les jugements». Le SNOP « trouve tout autant exagérée la qualification retenue dans sa condamnation par la Cour européenne qui fait état de torture ». La Ligue des droits de l'homme a déclaré que « la condamnation de la France pour torture est la conséquence logique de dérivés de certains policiers qui se considèrent comme étant au-dessus des lois ». Aussi a-t-elle demandé la création d'*« une autorité administrative indépendante qui aurait le pouvoir d'enquêteur sur toutes les violences policières qui lui seraient dénoncées*».

Déontologie et police

L'usage de la force est strictement encadré par le code de déontologie de la police nationale de 1986. Dans le titre premier, qui énonce les « **devoirs généraux des fonctionnaires de la police nationale** », l'article 9 précise que l'usage de la force ou d'une arme n'est autorisé que s'il est « *strictement nécessaire et proportionné au but à atteindre* ». L'article suivant rappelle que *« toute personne appréhendée ne doit subir [...] aucune violence ni aucun traitement inhumain ou dégradant »*, reprenant l'expression de la convention européenne des droits de l'homme. Tout policier témoin de tels agissements « *engage sa responsabilité disciplinaire s'il n'entreprind rien pour les faire cesser ou néglige de les porter à la connaissance de l'autorité compétente* ». Enfin, le policier *« ayant la garde d'une personne dont l'état nécessite des soins spéciaux doit faire appel au personnel médical et, le cas échéant, prendre des mesures pour protéger la vie et la santé de cette personne* ».

Dix mille requêtes sont en instance devant la Cour de Strasbourg

STRASBOURG

(Conseil de l'Europe)

de notre correspondant

La Cour européenne des droits de l'homme n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis sa création en 1959. Le phénomène s'est accéléré ces dernières années avec l'attention croissante portée au respect des libertés fondamentales, et l'intérêt qu'ont trouvé les cabinets d'avocats à se tourner vers elle une fois les procédures nationales épuisées. De surcroît, l'adhésion au Conseil de l'Europe des nouvelles républiques d'Europe centrale et orientale a indéniablement accru son rôle – la Cour de Strasbourg veille en effet au respect des droits de l'homme dans les quarante et un pays du Conseil de l'Europe, tandis que la Cour de justice européenne de Luxembourg s'assure du respect du droit communautaire dans les quinze pays de l'Union européenne.

Aujourd'hui, 10 000 requêtes attendent d'être déclarées recevables avant que leur instruction puisse

être engagée, et les procédures s'étaient sur cinq ou six ans. La Turquie (2 115 requêtes) vient en tête en raison du dossier kurde. Parmi les Etats réputés démocratiques, l'Italie (1 472) arrive au premier rang, suivie de la Pologne (943), du Royaume-Uni (706), de la France (667) et de l'Allemagne (460). Mais ces statistiques, qui traduisent le degré d'accès au droit, ne reflètent pas en elles-mêmes le niveau démocratique des différents Etats. La plupart des dossiers relèvent du droit civil, hormis l'exception turque.

« **DÉLAI RAISONNABLE** »

Depuis 1960, c'est l'Etat italien qui a été sanctionné le plus souvent (101 arrêts), et ensuite la France (63), le Royaume-Uni (56), les Pays-Bas (30) et l'Allemagne (15). Les justiciables turcs n'y ayant recouru que depuis peu, le nombre d'arrêts sanctionnant la Turquie s'élevé à 24. Dans les cas italiens et français, nombre de condamnations ont été prononcées au titre de l'article 6 de

la convention européenne, sur le « *délat raisonnable* » impartit pour rendre une décision de justice. La France avait tout de même une particularité – ses pratiques en matière d'écoutes téléphoniques – qui lui a fait subir les foudres des juges européens à plusieurs reprises. La législation nationale a été aménagée en fonction des observations de Strasbourg. Beaucoup de litiges résultant de l'affaire du « sang contaminé » ont aussi été portés devant la Cour, mais des accords à l'amiable ayant été conclus avant la phase finale de la procédure, l'Etat français a fait l'économie d'une série de condamnations.

Les grandes affaires pénales ont touché, outre la France, condamné en 1992 pour « *traitements inhumains et dégradants* », sur plainte d'une personne gardée à vue pour actes de terrorisme en Corse, l'Autriche, qui a été sanctionnée pour un cas de brutalités policières, et le Royaume-Uni, dont les services secrets avaient tué, à Gibraltar, les membres d'un

commando de l'IRA soupçonnés de vouloir perpétrer un attentat. En réalité, les arrêts pour faits de torture sont récents. Le premier date de 1996 et le second de 1998, tous deux ont trait aux sévices commis par l'armée turque dans des villages kurdes.

L'arrêt Selmouni, qui vient de condamner la France, constitue une première pour un pays de l'Europe occidentale. Mais la Cour y annonce clairement qu'elle a pris un tournant décisif : certains actes, autrefois qualifiés de « *traitements inhumains et dégradants* » et non de « *torture* », « pourraient recevoir une qualification différente à l'avenir ». « Le niveau d'exigence croissant en matière de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales implique, parallèlement et inéluctablement, une plus grande fermeté dans l'appréciation des atteintes aux valeurs fondamentales des sociétés démocratiques », précise l'arrêt.

Marcel Scotto

Services France et Société

Six nouvelles prisons vont améliorer les conditions d'hébergement des détenus

AU 1^{er} JANVIER 1999, les prisons françaises comptaient 52 961 détenus (20 452 prévenus, 32 509 condamnés) pour seulement 50 014 places. Malgré l'important programme de construction mené entre 1989 et 1992, qui avait abouti à la réalisation de 13 000 places dans vingt-cinq nouveaux établissements, la surpopulation demeure. Avec des disparités, selon les régions, qui accentuent l'urgence des situations : à Loos-lès-Lille (Nord), par exemple, le nombre de prisonniers est deux fois supérieur à la capacité d'accueil.

D'autres prisons sont inadaptees ou franchement vétustes. Cinq établissements péniten-

tiaires (la Santé, Fleury-Mérogis et Fresnes dans la région parisienne, les Baumettes à Marseille, Loos) font actuellement l'objet d'études pour une rénovation dont le coût est estimé dans une fourchette de 1 à 2 milliards de francs (*Le Monde* du 28 juillet). D'autres encore sont tels qu'ils doivent être purement et simplement remplacés, comme le centre de détention de Liancourt (Oise) et les maisons d'arrêt d'Avignon, de Toulouse et de Toulon.

Mardi 27 juillet, Martine Viallet, directrice de l'administration pénitentiaire, a donc présenté le projet architectural retenu au début du mois pour la construction de trois établissements de

600 places chacun, qui viendront en remplacement : deux maisons d'arrêt à Seysses (Haute-Garonne) et à Séquedin (Nord), et un centre pénitentiaire au Pontet, près d'Avignon (Vaucluse). Ce premier programme, de 800 millions de francs, qui s'achèvera fin 2002, précédera de peu la construction de trois autres prisons : une maison d'arrêt à Chauconin-Neufmontiers (Seine-et-Marne) et deux centres pénitentiaires à La Farlade (Var) et à Liancourt. Soit, à terme, un solde positif de 2 900 places créées en détention.

Conçues toutes les trois par l'architecte Guy Autran sur les mêmes bases d'un carré de murs

surveillé par deux miradors en diagonale, des filins de sécurité coiffant les parties à l'air libre, ces nouvelles prisons seront construites par l'entreprise SAE, avec pour ambition d'*« améliorer la prise en charge des détenus en matière d'hygiène, d'hébergement et de relations familiales*».

CELLULES « MÈRE-ENFANT »

Réparties par quartiers (hommes, femmes, jeunes détenus), les unités d'hébergement, permettant chacune l'accueil d'une trentaine de détenus, seront regroupées autour des cours de promenade. Principale innovation : les cellules individuelles (10,5 m²) ou doubles (13,5 m²) se-

ront équipées d'une douche installée dans une salle de toilettes isolée. Des cellules pour personnes handicapées (16,5 m²) seront installées, avec sanitaires et mobiliers adaptés. Des cellules « mère-enfant » seront attribuées aux femmes élevant en détention leurs enfants en bas âge. Pour ceux-ci, qui peuvent rester avec leur mère jusqu'à l'âge de dix-huit mois, des salles de jeux et un espace extérieur spécifique seront aménagés.

Dans chaque quartier, des locaux communs devraient également « *favoriser le développement de la vie collective* » par des activités « *délocalisées* »: laverie, salle de repas, de musculation, antenne

Commission de réflexion

Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a installé, mercredi 28 juillet, le groupe de travail chargé de formuler, d'ici à janvier 2000, des propositions afin d'améliorer les modalités de contrôle externe des prisons. Cette commission, dont elle avait annoncé la création le 8 juillet, est présidée par le premier président de la Cour de cassation, Guy Canivet, et est composée de quinze membres, parmi lesquels des représentants au Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire, des syndicats et des « personnalités extérieures ». Mme Guigou a réitéré son refus de voir l'administration pénitentiaire intégrée au sein de la Commission nationale de déontologie de la sécurité, toujours en débat au Parlement, estimant qu'il existait une « *spécificité* » des missions des agents chargés de l'exécution d'une décision de justice en milieu fermé, distinctes des missions de sécurité sur la voie publique.

Jean-Michel Dumay

^[1] Le Monde.com Job: WMQ3007-8 Op.: WMQ3007-8 Rev.: 29-07-99 T.: 10:59 : Page: 111.0-Cmp.:29,11. Base: LMQPAG 17:00 N°:0315 Lcp:100 CMYK

^[2] Le Monde.com Job: WMQ3007-8 Op.: WMQ3007-8 Rev.: 29-07-99 T.: 10:59 : Page: 111.0-Cmp.:29,11. Base: LMQPAG 17:00 N°:0315 Lcp:100 CMYK

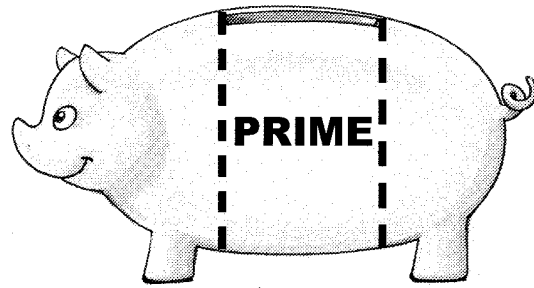
^[3] Le Monde.com Job: WMQ3007-8 Op.: WMQ3007-8 Rev.: 29-07-99 T.: 10:59 : Page: 111.0-Cmp.:29,11. Base: LMQPAG 17:00 N°:0315 Lcp:100 CMYK

^[4] Le Monde.com Job: WMQ3007-8 Op.: WMQ3007-8 Rev.: 29-07-99 T.: 10:59 : Page: 111.0-Cmp.:29,11. Base: LMQPAG 17:00 N°:0315 Lcp:100 CMYK

RAPPROCHEMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BNP - PARIBAS

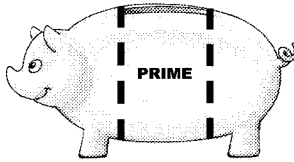
REJOIGNEZ LE PROJET QUI VOUS OFFRE LA MEILLEURE PRIME

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE+BNP+PARIBAS



**PRIME* : +47,5% POUR LES ACTIONNAIRES
DE PARIBAS
AVEC 13 CVG POUR
20 ACTIONS ÉCHANGÉES**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE+PARIBAS



PRIME : +14,7% POUR LES ACTIONNAIRES
DE PARIBAS**

En apportant vos actions Paribas aux offres de la BNP, vous pourrez participer à la création d'un grand groupe bancaire français d'envergure mondiale. C'est le meilleur projet à moyen et long terme pour votre patrimoine ; c'est également le plus intéressant à court terme.

L'offre sur Paribas vous propose d'échanger 20 actions Paribas pour 29 actions BNP plus 13 Certificats de Valeur Garantie.

Cette offre, avantageuse par ses termes financiers, vous est faite par la **plus dynamique des banques françaises** : la BNP dont

le retour sur fonds propres a été multiplié par plus de 5 depuis sa privatisation, et qui a atteint en 1998 un **bénéfice de 7,3 milliards de francs, le plus élevé jamais réalisé par une banque cotée en bourse dans notre pays.**

*Prime offerte par l'offre principale de la BNP sur la base de la moyenne des cours de la BNP pendant les 27 jours de bourse précédant le 20 juillet (dernier cours connu avant publication) sur les cours de Paribas et de la Société Générale le 9 mars, derniers cours non influencés par l'offre de la BNP.

**Prime offerte par l'offre principale de la Société Générale sur la base de la moyenne des cours de la Société Générale entre le 1^{er} février et le 9 mars, dernier cours non influencé par l'offre de la BNP (soit 27 jours de bourse), sur le cours de Paribas le 29 janvier, dernier cours non influencé par l'offre de la Société Générale.
(Cours ajusté pour versement du dividende.)

**APPORTEZ VOS ACTIONS AUX OFFRES D'ÉCHANGE
DE LA BNP AVANT LE 6 AOÛT**
CONTACTEZ DÈS MAINTENANT VOTRE INTERMÉDIAIRE FINANCIER

SBP

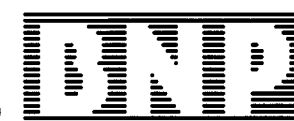
www.sbp.bnpgroup.com

Pour plus d'informations concernant ce projet et ses modalités pratiques pour les actionnaires :

N°Vert 0 800 507 502

APPEL GRATUIT

Deux notes d'information visées par la COB relatives aux offres publiques d'échange de la BNP sur la Société Générale et sur Paribas, ayant reçu respectivement les visas de la Commission des Opérations de Bourse n°99-959 et n°99-960 en date du 8 juillet 1999, sont disponibles gratuitement auprès de la BNP.



DISPARITION

Harry « Sweets » Edison

Trompettiste de jazz

HARRY « Sweets » Edison, trompettiste, est mort mardi 27 juillet à Colombus (Ohio), où il était né le 10 octobre 1915. Il jouait encore récemment, familier du Festival de Nices ces dernières années, ou même, comme à l'insu du public « convenable » et instruit par les guides recommandables, se faufilant tel un débutant au Caveau de la Huchette, un soir, en passant. D'une grande dignité, d'une souveraineté très dénarçissée, aussi civilisé que son pays d'origine a pu se montrer barbare et continue de le faire avec les hommes et les femmes de sa communauté, Harry Edison représente une sorte d'archétype du musicien de jazz que le consommateur moderne n'est plus en mesure de cartographier. Ou alors, pis que tout, très inventif à dégrader ces princes qui le dépassent, il en fait un « pappy », un

musicien « vieux style », etc. Son naïf surnom de « Sweets » date une époque tout ensemble marquée par l'insouciance en direction du public, et le secret strictement réservé au groupe des musiciens. Musicien de pupitre, conscient des exigences de ce poste (discretion, réserve, sens du son et de la diction d'ensemble, mépris du vedettariat), Harry Edison se fait connaître chez Lucky Millinder avant de devenir un pilier de la haute section (les trompettistes) de Count Basie (de 1938 à 1950).

Son autre manière de dérouter les schémas de l'amateur, devenu chemin faisant pur consommateur, c'est une trajectoire qui ne répond à aucune idée reçue. Harry « Sweets » Edison est, dans les années 50, une figure de la nouvelle vague, celle qui occupe la Côte ouest. Il est le chaînon dis-

crètement visible entre l'esthétique du Count et celle de la Côte. On le retrouve au cours d'une libre carrière assez nonchalante – ce qui change des plans sinistres où s'encarcannaient les musiciens actuels –, aux côtés de Frank Sinatra (orchestre de Nelson Riddle), de Nat King Cole, et en studio avec Johnny Hodges et Duke Ellington (*Back to Back*). Proche de Benny Carter (alto) dans les dernières années.

Il fut aussi, à la fin des années 30, un des desservants préférés de Billie Holiday. Un aspect essentiel de la sensibilité du siècle (on ne parle plus ici de trompettes et de saxophones) est parfaitement lisible dans les commentaires de Lester Young et de Harry « Sweets » Edison aux chants de la Dame du Jour (*Lady Day*).

Francis Marmande

NOMINATIONS

DÉFENSE

Jacques Roudière, contrôleur des armées, a été nommé directeur de l'administration générale au secrétariat général de la défense nationale, lors du conseil des ministres de mercredi 28 juillet. D'autre part, le contre-amiral **Pierre Sabatié-Garat** a été nommé attaché de défense à l'ambassade de France à Londres. Le conseil a aussi approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** – Sont promus : général de brigade, les colonels **Pierre Garrigou-Grandchamp** et **Jean-Luc Hotier**.

Sont nommés : commandant la circonscription militaire de défense de Limoges, le général de division **Jacques Faidherbe** ; commandant l'école d'application de l'artillerie à Draguignan, le général de brigade **Jacques Grenier** ; commandant la Légion étrangère, le général de brigade **Bernard Graill** ; chef du service militaire adapté, le général de brigade **Jean-Claude Gandouly** ; directeur adjoint à la direction centrale des télécommunications et de l'informatique, le général de brigade **Gérard**

Viallet ; adjoint au général commandant l'état-major de force n° 3 à Marseille, le général de brigade **Robert Meille** ; en service détaché auprès du secrétariat général de la défense nationale, le général de brigade **André Bascouzaraix** ; commandant l'école d'application de l'aviation légère de l'armée de terre au Luc, le général de brigade **Jacques Grateau**.

Est mis à la disposition du chef d'état-major des armées, le général de brigade **Hubert Rémond**.

Est promu commissaire général de brigade, le commissaire colonel **Marc Baudet**.

Sont nommés : commandant les écoles du commissariat de l'armée de terre à Montpellier, le commissaire général de brigade **Bernard Boissac** ; sous-directeur « logistique » de la direction centrale du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de brigade **Marcel Forterre**.

● **Marine.** – Sont promus : contre-amiral, les capitaines de vaisseau **François Cluzel**, **Jean-Marc Calais** et **Laurent Méret**.

Est nommé sous-chef d'état-major « opérations-logistique et aéronautique navale » de l'état-major de la marine, le vice-amiral **Paul Habert**.

● **Air.** – Est promu général de bri-

gade aérienne, le colonel **Gérard Coffy**.

Sont nommés : directeur de l'enseignement au Collège interarmées de défense, le général de brigade aérienne **Patrick Porchier** ; en service détaché auprès du secrétariat général de la défense nationale, le général de brigade aérienne **Michel Masson**.

● **Gendarmerie.** – Est promu général de brigade, le colonel **Christian Founhété**.

● **Service de santé des armées.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général **Michel Larive** (nommé inspecteur du service de santé pour l'armée de l'air) ; médecin général, le médecin chef **Gabriel Jacob** (nommé directeur du service de santé en région aérienne Atlantique).

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de 1^{re} classe, l'ingénieur général de 2^e classe **Michel Kervalla** ; ingénieur général de 2^e classe, les ingénieurs en chef **Charles Fribourg**, **Maxime Donzel**, **Michel Vergne**, **Jean-Louis Rotrubin** et **Pierre Gaudon**.

Est nommé chargé de mission auprès du directeur des constructions navales, l'ingénieur général de 2^e classe **Michel Accary**.

AU CARNET DU « MONDE »

Naisances

Marion CAREL et **Oswald DUCROT** ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille.

Henriette,

le 25 juillet 1999.

Maryvonne GUILLEVIN, **Jacqueline CHAILLET** et **Marcel COHEN,** **Guenaëlle** et **Antoine CHAILLET** sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandre,

leur petit-fils et fils,

le 20 juillet 1999, à Auray.

M. et M^{me} Philippe BIRON sont heureux de faire part de la naissance de leur fils,

Paul, Henry, Gilbert,

le 27 juillet 1999, à La Rochelle.

– Paris. Londres. Montargis. Boston.

M^{me} J. PORCHER, **M. et M^{me} M. C. VYAS,** **M^{me} J. PONCZOCHA,** le docteur **C. PORCHER,** **M^{me} N. PATAUD.**

Christine, Sabine, Alexis PORCHER sont heureux de faire part de la naissance du fils de

Catherine et Paresch VYAS,**Louis - Sanjeev,**

le 28 juin 1999.

Décès

– M^{me} Etienne Barbier, née Odile Donnadille, M^{me} Barbier, sa mère, M^{me} Geneviève Ruysen et ses enfants, M^{me} Chantal Lambert, née Barbier, et sa fille.

M. Claude Alavoine, M^{me} (†) et leurs enfants, Les familles Barbier, Gillet, Lienard, Donnadille, Vergy, Parents et alliés, font part du décès accidentel de

M. Etienne BARBIER,

à l'âge de soixante-quatre ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce jeudi 29 juillet 1999, à 16 heures, en l'église Saint-Louis de Bédarieux (Hérault).

Ni fleurs ni couronnes. Des prières.

72, avenue des Ternes, 75017 Paris.

– Jacques Bourgeois, son mari, Alain et Jocelyne Bourgeois, Julien, Joseph et Jérôme, Guy et Odile Bourgeois, Damien, Claire-Noëlle, Emmanuel et François-Marie, Chantal et Bertrand Wallon, Marie, Gilles, Rémi et Nicolas, Marc et Anne-Lise Bourgeois, Yannick et Gaëlle, Anne et François Cadart, Hélène, Antoine et Claire, Dominique et Muriel Bourgeois, ses enfants et petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès de

Edith BOURGEOIS, née **CHOVE,**

survenu le 28 juillet 1999 à Buguéles-en-Penvénan (Côtes-d'Armor).

Ses obsèques seront célébrées le samedi 31 juillet, à 10 heures, à Saint-Bernard du Touvet (Isère).

Un service religieux à sa mémoire sera célébré en septembre à Meudon-Bellevue (Hauts-de-Seine).

– M. et M^{me} Gérard Letac, M. et M^{me} François-Régis Gueneau de Mussy,

M. et M^{me} Jean-Yves Grandpeix, ses enfants, Anne-Sophie, Mathilde, Virginie, Hélène Letac, Philippe et Marc Gueneau de Mussy, Catherine et Clothilde Grandpeix, ses petits-enfants, Eléonore, Tristan, Octave, Marie, Thomas et Camille, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

l'ingénieur général **Pierre CARRIÈRE,** officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, (X32),

le 26 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce jeudi 29 juillet, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16^e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

2, avenue du 11-Novembre, 92190 Meudon.

LE MONDE TELEVISION

avec **Le Monde** DATÉ DIM./LUN.

– Jean-Daniel et Christine Dollfus, Monique et Jean-Paul Ollier de Marichard, Pierre-André et Florence Dollfus, ses enfants, David et Kate Ollier de Marichard et Alexandre,

Karine, Estelle, Magali, Benjamin, Rémi, Lucas et Manon, ses petits-enfants et arrière-petit-fils, Jacqueline et Jacques Felin, Jacqueline Dollfus-Tariel, ont la tristesse de faire part du décès de

René DOLLFUS, pasteur,

survenu le 26 juillet 1999, à son domicile du Grau-du-Roi, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu, ce jeudi 29 juillet, en la chapelle du funéraire de Saint-Martin-de-Vaugalges (Gard).

« *Nul n'a d'amour plus grand que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu'il aime.* » Jean XV, 13.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue des Nymphéas, 30240 Le Grau-du-Roi.

– Raymond Kaspi, Les enfants et petits-enfants font part du décès de

Anne KASPI, née **MAISONNEUVE,**

leur épouse, mère, belle-mère et grand-mère,

survenu le 26 juillet 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

12, rue Roland-Oudot, 94000 Créteil.

– Chaja, sa mère, Thomas et Charlotte, ses enfants, Ses amis, ont la douleur de faire part du décès du

docteur Benno SCHMIDT,

survenu le 25 juillet 1999.

La cérémonie a eu lieu ce jour, jeudi 29 juillet, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

95 bis, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.

Remerciements

– M^{me} Rachel Roëls, son épouse, M^{me} Lysiane Roëls, M. et M^{me} Claude Roëls, ses enfants, Hugo, son petit-fils, très touchés des marques de sympathie et d'amitié reçues à la suite du décès de

Marcel ROËLS,

remercient les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans,

Isabelle

disparaissait dans un accident de la route.

Nous ne l'oublions pas.

Claude, Georgette, François Baudet.

CARNET DU MONDE - TARIFS 99
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	136 F TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS	118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES	520 F TTC - 79,27 €
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €	Forfait 10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96

PREFECTURE DE LA COTE-D'OR
LIAISON ROUTIERE ARC-SUR-TILLE - DIJON

Par arrêté préfectoral du 2 juillet 1999, le Conseil Général de la Côte d'Or, Direction Générale des services, Direction des infrastructures et Transports, service routes - cité administrative Henry BERGER - 1, rue Joseph Tissot - BP 1601 - 21035 DIJON Cedex, est autorisé à réaliser les travaux d'ouvrages concernant le franchissement des cours d'eau ainsi que la régulation et le traitement des eaux de la plate-forme dans le cadre de la liaison routière ARC-SUR-TILLE - DIJON.

Les travaux réalisés sur les communes de SAINT-APOLLINAIRE, VAREIS-ET-CHAIGNOT, COUTERNON et QUETIGNY consistent en la construction d'ouvrages d'art pour le rétablissement du réseau hydrographique et en la construction de bassins de régulation et de traitement pour les eaux pluviales en provenance de la plate-forme.

Cet arrêté définit les prescriptions applicables à l'opération qui relève des rubriques n°s 2.2.0, 2.3.1, 2.5.0, 2.5.2, 2.5.3, 2.7.0 et 5.30 de la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application de l'article 10 de la loi n° 92.3 du 3 janvier 1992 sur l'eau.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance des dispositions de cet arrêté, soit dans les mairies d'ARC-SUR-TILLE, SAINT-APOLLINAIRE, DIJON, VAREIS-ET-CHAIGNOT, COUTERNON et QUETIGNY, soit à la préfecture - bureau de l'environnement - 53, rue de la Préfecture à DIJON.

Pour le Préfet et par délégation le Chef de Bureau, Jean-Luc MILANI

Une nouvelle inédite de science-fiction

Éloge du déficit et L'Adieu à la nymphe
par Ayerdhal

cahier spécial de 32 pages

vendredi
30 juillet

Le Monde
daté 31

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 30 JUILLET 1999

La France peine à respecter les objectifs de Natura 2000

La directive européenne visant à protéger des espaces naturels a dressé contre elle chasseurs, agriculteurs et certains élus locaux. Conséquence : les surfaces concernées ont été nettement réduites. Exemple en Alsace

À PEINE plus de 5 % du territoire français : la surface destinée à être couverte par le réseau européen de protection de la nature, Natura 2000, s'est réduite comme peau de chagrin. Et ce n'est pas la prochaine – et ultime – liste des sites que le gouvernement français va transmettre à la Commission européenne à la fin juillet qui va notablement améliorer la situation.

Alors que le Muséum national d'histoire naturelle avait recensé 1 316 sites couvrant environ 15 % de la France, l'Etat n'a finalement retenu, en raison de négociations locales plutôt après, qu'un peu plus de 1 000 sites, représentant un vingtième du territoire. Le résultat est modeste mais illustre bien toutes les difficultés accumulées. Mal expliquée, la directive a fait peur. Rapidement accusée de pousser à la création de « sanctuaires de nature », elle a dressé contre elle une série d'acteurs ruraux – chasseurs, agriculteurs et élus locaux – qui craignaient de subir des contraintes fortes sur leurs activités. Natura 2000, qui oblige les Etats à protéger une série d'espèces et d'habitats de toute détérioration, est depuis l'origine un sujet conflictuel.

D'où la posture plutôt timorée de la France. D'où, aussi, des critiques portées par la Commission européenne sur la mauvaise volonté française.

La dernière liste qui sera transmise fin juillet rassurera-t-elle Bruxelles sur les intentions du gouvernement ? « On n'espère plus grand-chose de la France, avoue un fonctionnaire européen. Elle n'atteindra jamais un résultat à la hauteur de sa diversité biologique. » Le territoire français se révèle parmi

les plus riches, donc parmi les plus importants pour le réseau Natura 2000. Or les propositions françaises restent à la traîne de celles des voisins italiens, anglais, espagnols ou belges.

Estimant que la France, comme l'Allemagne d'ailleurs, n'a pas assumé ses obligations, la Commission a engagé plusieurs recours en manquement devant la Cour de justice des communautés européennes. Les arrêts, attendus d'ici quelques mois, risquent de se révé-

ler « plutôt défavorables », comme on le signale pudiquement au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, en charge du dossier.

MENACES DE BRUXELLES

Pour accroître la pression, les commissaires européens à l'environnement et aux politiques régionales avaient même écrit au gouvernement à la mi-juillet (*Le Monde* du 16 juillet) pour signaler que la mauvaise volonté française pourrait

avoir des conséquences au moment où seront alloués les fonds structurels dans des territoires qui auraient dû, selon la Commission, appartenir à Natura 2000. Le raisonnement de Bruxelles est simple : la France ne peut pas à la fois réclamer des crédits européens et ne pas remplir ses obligations communautaires.

Du côté du ministère de l'environnement, on se veut cependant confiant. « La Commission n'ira pas jusqu'à couper des financements sans qu'il y ait eu auparavant une condamnation de la France. Cela devrait nous laisser un répit », indique un proche conseiller de Dominique Voynet. Le temps pour la France de transmettre sa dernière liste, soit une centaine de sites. Le temps aussi, normalement, de transposer en droit français – ce qui n'a toujours pas été fait depuis 1992 – la directive qui crée le réseau Natura 2000.

Un avant-projet de loi est dans les tiroirs. Après discussions interministérielles, il sera transmis au Conseil d'Etat pour avis, puis présenté devant le Parlement avant la fin de l'année ou début 2000. Ce texte sera décisif. Il devra notamment clarifier les règles de gestion

des territoires Natura 2000. Car, depuis le début, la directive achoppe sur cet aspect : les agriculteurs, les chasseurs, les forestiers craignent qu'elle ne se traduise par des contraintes lourdes limitant les activités humaines.

A partir du texte de loi, des cahiers des charges seront élaborés, pour chaque site, par les « gestionnaires locaux » afin de déterminer comment concilier activité économique et protection de la nature. C'est un aspect du dossier qui n'inquiète pas outre mesure le ministère de l'environnement. « La France est plutôt en avance pour la gestion, signale Jean-Marc Michel, chargé de Natura 2000 au ministère. Nous avons transmis peu de sites parce que nous avons privilégié la qualité sur le nombre. Du coup, ceux qui ont été choisis devaient fonctionner. » Dès à présent, trente-sept sites expérimentent Natura 2000 un peu partout en France. Au ministère de l'environnement, on estime qu'ils devraient servir d'exemples. Pour parvenir plus tard à un « objectif idéal de 10 % » du territoire couvert par Natura 2000.

Luc Bronner

Une responsabilité partagée

● **Principe.** Natura 2000 est un réseau de protection de la nature qui sera mis en place à l'échelle européenne à partir de 2004. Institué par la directive Habitats de 1992, il prévoit de créer des zones spéciales de conservation dans des sites particulièrement riches pour leur faune et leur flore. Son application ressort de la responsabilité partagée des Etats membres de l'Union et de la Commission.

● **Procédure.** Chaque Etat doit transmettre à la Commission des propositions de sites abritant des espèces ou des habitats d'« intérêt communautaire ». Des conférences biogéographiques – alpines, continentales, méditerranéennes et atlantiques – se réunissent pour assurer la mise en cohérence des sites et vérifier que les Etats ont respecté leurs obligations. Les zones appartenant officiellement au réseau Natura 2000 seront désignées avant 2004.

● **Modalités.** Les Etats doivent prendre des mesures réglementaires ou contractuelles

pour garantir la protection des espèces et des habitats. Chaque site sera doté d'un cahier des charges précisant les mesures de protection. Les activités humaines (agriculture, chasse, pêche) pourront être maintenues, sauf exception. Tout nouveau plan ou projet susceptible d'affecter un site devra tenir compte des habitats protégés. Seuls des « projets d'intérêt public majeur » pourront être autorisés à avoir des impacts négatifs sur des zones Natura 2000. Le coût du réseau sera assumé par chaque Etat membre et par la Commission.

Alsace : la pression des producteurs de maïs et des viticulteurs

STRASBOURG

de notre correspondant régional
En Alsace, comme dans beaucoup de régions françaises, la constitution du réseau Natura 2000 a pâti des résistances des exploitants agricoles et, à un moindre degré, des propriétaires forestiers. Le premier inventaire établi par le comité scientifique régional portait sur un domaine réservé de 180 000 hectares, soit 22 % du territoire alsacien. Les sites retenus pour les deux départements de la région ne concernent plus que 50 000 hectares.

Pour Bertrand Lefebvre, directeur régional de l'environnement, ce résultat final est l'aboutissement d'une large concertation avec les élus locaux : la direction régionale de l'environnement (Diren) a produit un document de près de 200 pages sur la conservation des habitats naturels, qui a été transmis à 350 maires et conseillers régionaux. Alsace Nature, qui regroupe 120 associations et qui est membre de France Nature Environnement, a une vision sensiblement différente du dossier : elle relève ainsi que les scientifiques alsaciens, sous la houlette du professeur Roland Carbiener, avaient proposé de créer des zones tampons autour des biotopes sélectionnés. Si leur nombre initial a été maintenu (dix-huit), la notion d'aires protectrices a été abandonnée.

Conséquence : des prairies faisant partie d'un site peuvent être séparés par un champ de maïs, culture qui a proliféré pendant cette décennie dans la plaine alsacienne. Ainsi, 50 000 hectares du Ried (Alsace centrale), zone naturellement inondable, devaient être affectés à Natura 2000, mais cet espace a été réduit à 20 000 hectares. La Diren estime que la superficie envisagée par les scientifiques ne correspondait pas aux normes établies par la directive communautaire.

MANIFESTATIONS

Pour Maurice Wintz, directeur d'Alsace Nature, « Natura 2000 a été calculé en Alsace à la parcelle près où on cultive le maïs ». Pressés par les producteurs de maïs, qui ont organisé plusieurs manifestations contre la législation européenne, nombre de maires ont émis des avis défavorables sur le projet initial. Une seule commune, Fort-Louis (200 habitants et 1 000 hectares), située dans le nord de la région, a accepté d'éliminer les champs céréaliers pour les transformer en prairies ou en forêts.

Ce qui est vrai pour la plaine l'est tout autant pour la montagne. Le long de la route des crêtes des Vosges, les fermes-

auberges ont connu un développement spectaculaire ces dernières années. Le succès de ce type de tourisme et la concurrence aidant, les propriétaires, tous exploitants agricoles, augmentent les surfaces consacrées au bâti. Par ailleurs, ils bénéficient d'aides publiques au titre des mesures agri-environnementales (MAE) pour la conservation des 2 000 hectares de chaume.

Or, explique M. Wintz, rien n'est prévu pour la préservation de ces milieux fragiles, en raison de l'altitude (900 mètres) et du froid, contre la surexploitation des herbages : l'utilisation des engrais et un trop grand nombre de têtes de bétail à l'hectare sont nuisibles au maintien de la flore et des espèces animales.

SCEPTICISME DES NATURALISTES

Les viticulteurs ont tenté d'exclure du réseau la seule « lande sèche » importante (100 hectares d'un seul tenant) qui reste sur le piémont vosgien pour se réserver la possibilité d'y planter de la vigne. Ce site des Vosges du Sud est attribué, sous forme de location, à Alsace Nature depuis une trentaine d'années. La flore (notamment toute une gamme d'orchidées) et les espèces rares d'oiseaux ont conduit les naturalistes alsaciens à se défendre bec et ongles. Cet espace a été inscrit dans Natura 2000, et Alsace Nature a obtenu d'en faire un projet pilote pour le plan de gestion.

La bataille a été moins rude avec les forestiers. Les propriétaires privés et l'ONF se sont, un temps, opposés à classer 8 500 hectares de forêts rhénanes dans le projet, mais l'attrait des aides européennes les a fait changer d'avis, surtout du côté de l'Office national, comme de certaines communes qui ont calculé les avantages financiers qu'elles pouvaient en tirer.

En revanche, les deux fédérations de chasseurs, parce qu'elles sont membres d'Alsace Nature, ont été les alliés objectifs des naturalistes. Dans la région, les chasseurs sont, par tradition, attachés à l'environnement.

Malgré l'optimisme affiché des pouvoirs publics, l'opération Natura 2000 laisse les naturalistes dubitatifs en Alsace, notamment en ce qui concerne les cahiers des charges qui seront contenus dans les documents d'objectifs. « Le réseau consolide la valeur d'un certain nombre de sites, mais on n'est pas certain que dans la réalité de la gestion on va vers des progrès notables en faveur des composantes naturelles des milieux sélectionnés », estime M. Wintz.

Marcel Scotto

NetServer E60

SureStore T20

pentium®...

Foncez foncez foncez foncez stop.
Ca roule dans vos affaires.
Vous êtes aux commandes du HP NetServer E 60.

Ralentissez.
Le système d'alerte automatique surveille le disque dur et ses feux tricolores vous informent de son état.
Orange ? Rouge ? Un rapide coup d'œil suffit à confirmer ce que vous devez faire pour que tout se passe bien. Feu vert. Tout va bien.
Foncez foncez foncez foncez.
Continuez tranquillement votre route jusqu'au carrefour.
Allez en paix, et n'oubliez pas de saluer l'agent.

www.hp.com/pc-fr

HEWLETT®
PACKARD

Jusqu'à 2 processeurs Intel® Pentium® II 400/450 MHz ou processeur Intel® Pentium® III 500 MHz, 512 Ko de cache 64 Mo de mémoire SDRAM ECC 100 MHz extensible à 1 Go, jusqu'à 72.8 Go (4X18.2 Go) de disque interne. Double contrôleur SCSI et carte réseau 10/100 TX intégrés. Supporte Novell NetWare® et Novell NetWare® for Small Business, Microsoft® Windows NT® Server, Microsoft BackOffice®, Small Business Server (SBS), et SCO® OpenServer™. Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Les autres marques citées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

HORIZONS

ENQUÊTE

4 C'EST AUJOURD'HUI DEMAIN

EN Chine, ceux qui possèdent un réfrigérateur l'installent volontiers dans la pièce principale, à côté de la machine à laver. L'exiguité de la cuisine n'explique pas seulement ce choix d'implantation. Dans un pays où sa diffusion est plutôt récente, il est objet de fierté et reflet d'une ascension sociale. Le consommateur occidental sourit devant les regards accordés à cette banale machine à fabriquer du froid, blanche et parallélépipédique. Pourtant, chez nous aussi, le frigo est un objet qui en dit long sur nos modes de vie. Le regain qu'il connaît depuis quelque temps préfigure l'apparition de nouveaux comportements au sein d'un espace – la cuisine – qui promet de beaucoup changer dans les prochaines années.

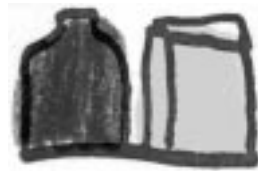
Sur le site Internet du groupe suédois d'électroménager Electrolux (www.electrolux.com), on peut découvrir de l'intérieur la vie quotidienne du réfrigérateur d'un foyer de Stockholm. Dès que l'un des membres de la famille Essen ouvre la porte de l'appareil, une image fixe provenant de caméras ne craignant pas le froid est diffusée sur le Net. Les instantanés de ce drôle de journal intime (à 7 h 09, des mains se tendant avec ardeur vers une brique de lait ; à 16 h 43, une moue indécise devant le contenu de l'appareil) livrent quelques enseignements. On peut d'abord relever nombre de nouveaux venus dans l'univers de la glacière des temps modernes : les confitures, la moutarde ou le café, parfois même du vernis à ongles. Cependant, l'impression la plus marquante est d'ordre quantitatif ; au fil de la journée, se vérifient les statistiques selon lesquelles une famille-type ouvre quotidiennement son réfrigérateur une soixantaine de fois.

Ce brusque intérêt pour l'appareil ménager le plus banal qui soit n'est pas tout à fait anecdotique. Depuis quelques années déjà, le frigo reprend des couleurs, dans tous les sens du terme. Désespérément stables, les ventes progressent à mesure que le réfrigérateur rompt avec la logique hyperfonctionnaliste des « produits blancs ». D'ailleurs, la rupture la plus spectaculaire est d'ordre chromatique. A l'initiative des marques italiennes, le rouge vif et le jaune citron se sont invités dans le rayon électroménager avec des résultats pas du tout négligeables. On peut même se procurer des taches noires autocollantes pour donner à son réfrigérateur des allures de vache néerlandaise... Le design s'est enfin intéressé à cet équipement, qui délaisse progressivement les arêtes vives et s'arrondit comme un cocon nourricier pour exploiter la veine nostalgique des années 50. Ce corps froid, les industriels entendent le transformer en un objet chaleureux, décoratif. L'avenir est aux lignes tendues, avec des dominantes gris métal, des encadrements en aluminium et des touches plus chaudes de bois blond.

L'évolution des formes et des matières de demain sera dictée par les effets de mode mais aussi par un souci croissant d'ergonomie. Fait révélateur : chez Electrolux, une poignée initialement réalisée pour des clients handicapés (très proéminente, elle permettait d'ouvrir l'appareil avec l'avant-bras) a fait décoller les ventes de modèles destinés au grand public.

Et la technologie ? Les grandes firmes de l'électroménager y croient toujours mais n'en font plus, en dépit des apparences, leur credo absolu pour mobiliser l'intérêt du consommateur. Aujourd'hui encore simple « caisse blanche à produire du froid », le réfrigérateur veut entrer dans le cercle des biens de consommation synonymes d'achat plaisir. Les industriels évoquent tous le secteur du petit électroménager, qui a littéralement explosé depuis que les mixers et autres robots ménagers ont adopté des formes et des couleurs très kitsch, clin d'œil aux années 50.

Paré de nouveaux atours, le frigo des Européens va prendre du volume. Actuellement, sa contenance moyenne est de l'ordre de 300 litres. Demain, il se rapprochera des colosses américains, qui cubent leurs 700 litres et comportent un distributeur de glace intégré. En France, les ventes de ce genre d'appareils connaissent un succès encore modeste (quelque 50 000 ventes chaque année) mais grandissant. La taille plutôt restreinte des cuisines des appartements modernes – la tendance ne semble guère s'inver-



Le réfrigérateur qui concocte les repas

Fini le « frigo » pâlot ! Le réfrigérateur prendra des couleurs, mais aussi du volume et des formes pour devenir plus chaleureux et décoratif. Il sera même assez « intelligent » pour élaborer une liste des courses à faire, évaluer l'état de fraîcheur des produits périssables ou passer commande auprès d'un supermarché virtuel

ser – constitue évidemment une limite physique à cet embonpoint. Le mouvement, néanmoins, est clairement à la hausse car il faudra entreposer toujours plus de choses dans les entrailles du réfrigérateur du siècle prochain.

Cet objet, qui garantit fraîcheur et, donc, hygiène alimentaire, va rencontrer le souci toujours plus vif des consommateurs de protéger leurs aliments. Ce réflexe explique déjà la présence dans le réfrigérateur, sorte de garde-manger at-trape-tout, de produits qui ne sont pas particulièrement destinés à y être stockés. Sans parler des médicaments, des crèmes de beauté et des pellicules photos qui y trouvent refuge pour y être mieux conservés. Le groupe Merloni-France (Ariston, Scholtes, Indesit) table sur un besoin grandissant de sécurité alimentaire, considérant non sans raison que « les gens font de plus en plus attention à ce qu'ils mangent ». Dans ces conditions, la technologie du *no frost* (« froid ventilé ») devrait avoir sa chance dans nos cuisines du

XXI^e siècle. Plébiscitée aux Etats-Unis, elle permet de répartir uniformément la température et allonge la durée de préservation des denrées. Seuls inconvénients : son prix élevé et l'obligation de couvrir les aliments pour éviter qu'ils se dessèchent.

PAR AILLEURS, les recherches menées par les experts des matériaux nouveaux laissent espérer l'apparition de revêtements plastiques antibactériens. L'installation de sondes capables de renseigner sur l'état de conservation de la nourriture stockée est également l'une des pistes de recherche le plus activement défrichées. Car le réfrigérateur de demain ne sera pas seulement plus vaste et plus beau. On lui demandera aussi d'être intelligent.

En fait, c'est moins l'objet lui-même que sa mise en scène qui promet de se transformer. Au mois de mai, au Salon Domotechnica de Cologne, la Mecque des arts ménagers, quelques *concept fridge* – on

parle bien de *concept car* dans les Salons automobiles ! – ont fait sensation. Le coréen Daewoo a présenté le Magic Mirror, un modèle doté d'une porte à cristaux liquides. Une simple pression sur un bouton la rend transparente et permet d'embrasser d'un seul coup d'œil le contenu de l'appareil. Lorsque la porte est ouverte, un ventilateur pulse de l'air froid pour maintenir la température intérieure. Panasonic a fait admirer un modèle capable de rappeler à l'ordre le grignoteur distrait en couinant (« *The door is open* ») (« La porte est ouverte »), alors que Whirlpool a équipé l'un de ses modèles de la *clocky watch*, qui indique l'heure dans plusieurs pays.

A Domotechnica, c'est surtout le Screenfridge qui a fait parler de lui. Electrolux, après avoir exposé l'année précédente un aspirateur-robot (« *l'objet suprême des rêves de la ménagère* », plastonne le groupe suédois), a présenté un réfrigérateur doté d'un ordinateur et d'un écran tactile à clavier virtuel, implanté sur le haut de la porte. Premier frigo à

pouvoir être connecté sur Internet, le Screenfridge, élaboré en liaison avec le groupe informatique ICL, se présente avec un design très strict mais ses fonctions sont nettement plus innovantes. Cet appareil peut élaborer une liste des courses selon le contenu du réfrigérateur et, si nécessaire, passer automatiquement

Le « Magic Mirror » est doté d'une porte à cristaux liquides. Une pression sur un bouton la rend transparente et permet d'embrasser d'un seul coup d'œil le contenu de l'appareil

commande auprès d'un supermarché. Grâce à un système de code-barres, il prévient lorsque certains produits périssables s'approchent de leur date limite de conservation (les produits frais devront être enregistrés manuellement).

Selon l'état des stocks, le Screenfridge, dont la commercialisation

– sous une forme simplifiée – est prévue vers 2002-2003, se propose même de suggérer des recettes sur la meilleure façon d'accommoder les restes. Equipé de discrets haut-parleurs, d'un micro et d'une petite caméra, il capte les émissions de télévision comme de radio et peut également être utilisé par les membres de la famille pour se laisser des messages. Une sorte de Post-it mais avec le son et l'image.

Le groupe Merloni, de son côté, prévoit plutôt de connecter à Internet le matériel de cuisson. Avec, à la clé, le téléchargement de recettes de cuisine. Le groupe italien s'apprête à commercialiser son Home smart monitor. Cet appareil, destiné à répartir la consommation électrique entre les différents matériels ménagers, pourra aussi devenir un ordinateur domestique multimédia, raccordé à un service de téléassistance.

Dans les prochaines années, personne ne prévoit un retour en force du congélateur. En France, cet équipement souffre tout particulièrement du succès de la culture bio, qui pousse les consommateurs à préférer le frais, jugé plus naturel que le surgelé. Chez nous, ni le congélateur ni le micro-ondes n'ont le vent en poupe. Au contraire des Britanniques, qui disposent d'un compartiment congélation pratiquement aussi vaste que celui dévolu au classique réfrigérateur. En Europe, on note aussi que ce dernier commence non seulement à suivre l'exemple américain en grossissant

dans les cuisines mais aussi en se miniaturisant pour quitter le strict espace domestique. Certains modèles de monospaces (Renault Scénic et Espace, Fiat Multipla, par exemple) proposent un petit réfrigérateur pouvant s'intégrer dans l'habitacle, en lieu et place d'un siège.

L'avènement du « frigo intelligent », sophistiqué et communicant, témoigne du changement de statut de la cuisine. « La France sort d'une culture qui faisait de la cuisine une pièce technique réservée à la femme au foyer, à l'écart du reste de la maison, expliquent les consultants de la société spécialisée GfK. Il n'y a pas si longtemps, ce n'était pas une pièce où l'on faisait volontiers rentrer les visiteurs. » Or la cuisine devient une pièce à vivre, où l'on se soucie de l'apparence des équipements, du petit robot ménager au réfrigérateur grand volume, et où l'on aime aussi prendre ses repas. La cuisine américaine, ouverte sur la salle de séjour, est une valeur en hausse.

Pour la famille moderne, cet espace devient un lieu de passage essentiel. Car c'est dans la cuisine, autour du réfrigérateur, que l'on se retrouve. « On fait beaucoup de choses au salon mais ces activités sont de plus en plus éclatées, chacun ayant tendance à s'occuper dans son coin, insiste Dominique Desjeux, créateur de la société de consultants Argonauts. En revanche, la cuisine a suivi l'émancipation de la femme et s'impose aujourd'hui comme un centre de convergence. C'est un lieu d'échanges assez privilégié. » Le réfrigérateur est le révélateur des changements et des permanences. Aujourd'hui, les enfants n'ont plus à demander la permission pour l'ouvrir et se servir.

Mais, dans le même temps, quel qu'un d'extérieur à la famille doit toujours être vraiment un intime pour se servir lui-même dans le réfrigérateur. « Cette ouverture vers l'extérieur, reprend Dominique Desjeux, exprime aussi une rupture dans le rapport à la pratique culinaire. La cuisine n'est plus le même rituel ; ce n'est plus une pratique quasi secrète, confinée dans un espace technique, un peu mystérieux. On la préfère festive et conviviale. »

Tous les frigos de demain ne seront pas rouges à pois blancs. Mais ils seront autrement plus extravertis que l'austère réfrigérateur d'aujourd'hui.

Jean-Michel Normand
Dessin : Paul Cox

PROCHAIN ARTICLE :
Le porte-monnaie
qui paye « à l'œil »



ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 30 JUILLET 1999

ÉNERGIE Le gouvernement a annoncé, jeudi 29 juillet, la première étape de la restructuration de l'industrie nucléaire française. ● **ALCATEL** se désengage significativement du capital de

Framatome, le numéro un mondial des centrales nucléaires. Sa participation de 44 % est reprise en partie par la Cogema qui, avec 34 %, devient son actionnaire de référence. ● **LE CONTRÔLE PUBLIC**

de Framatome passe de 51 % à 80 %. Cela va permettre aux pouvoirs publics d'organiser une alliance industrielle européenne avec Siemens en gardant le contrôle de l'entreprise. ● **ALCATEL** est

parvenu à ses fins en obtenant, en contrepartie de ses titres Framatome, environ 10 % supplémentaires de Thomson-CSF. Cela portera à environ 26 % sa part dans le groupe d'électro-

nique de défense. ● **CETTE OPÉRATION** confirme aussi la stratégie gouvernementale qui vise à construire « *un grand pôle d'électronique professionnelle et de défense* ».

Le gouvernement engage la restructuration de l'industrie nucléaire

Alcatel réduit sa participation dans le capital de Framatome. La Cogema devient l'actionnaire de référence du numéro un mondial de la construction de centrales nucléaires. Cette opération est le prélude à une alliance européenne

PREMIÈRE ÉTAPE de la restructuration de l'industrie nucléaire française, confirmation du rapprochement entre Thomson-CSF et Alcatel, les ministres de l'économie et de la défense Dominique Strauss-Kahn et Alain Richard, ainsi que le secrétaire d'Etat à l'industrie Christian Pierret, ont présenté, jeudi 29 juillet, ces deux opérations conjointes. Si, apparemment, ces deux projets industriels n'ont pas de rapport, ils ont en commun le rôle central d'Alcatel. Le groupe privé présidé par Serge Tchuruk sort du capital de Framatome pour se renforcer dans le groupe d'électronique de défense civil et militaire.

En contrepartie d'un désengagement significatif du groupe nucléaire et de connectique dont il détient 44 %, il renforce sa position dans Thomson-CSF d'une dizaine de points, à 26 %, confortant avec Dassault sa position d'opérateur industriel. Cet échange présente deux avantages. Sur le plan financier, ce montage n'aura aucun impact sur les finances publiques. La commission de privatisation va maintenant définir la valeur des 10 % de Thomson qui seront cédés par l'Etat. Alcatel les paiera par le biais d'une part de ses titres Framatome. Deuxième avantage, l'Etat reprend la main dans le secteur nucléaire, où la situation était bloquée depuis de nombreuses années. Les différentes solutions étudiées pour gérer la sortie d'Alcatel du groupe public avaient, jusqu'à

présent, toujours échoué. L'opération négociée depuis plusieurs mois répond à trois impératifs : maintenir Framatome dans le secteur public en lui donnant un actionnaire de référence qui sera la Cogema, renforcer son activité nucléaire en lui ajoutant la totale maîtrise du combustible et, enfin, lui permettre de nouer rapidement des alliances industrielles au niveau européen, principalement avec l'allemand Siemens.

« *La réunion des forces de Framatome et de Cogema crée le leader mondial en matière de services et de réacteurs* », a affirmé Dominique Strauss-Kahn. Pour Christian Pierret « *cette opération permettra à terme de constituer un pôle européen avec une base française* ».

PARTICIPATION DES SALARIÉS

Simultanément au désengagement d'Alcatel, la Cogema, entreprise publique spécialisée dans le retraitement des déchets nucléaires, entre à hauteur de 34 % dans le capital de Framatome. Elle apporte, en contrepartie, son activité de fabrication de combustible à base d'uranium, exploitée jusqu' alors en association avec le fabricant de chaudières au travers de deux sociétés Fragema et FCF. Leader mondial dans la construction de centrales nucléaires, Framatome confirme sa place de premier fabricant de combustibles avec un quart du marché devant l'américain General Electric, l'allemand Siemens ayant chacun 20 % de ce marché, le suédois ABB étant avec 11 % à la quatrième place.

Au terme de ces diverses opérations, la présence publique passera de 51 % à près de 80 % dans Framatome. Les 20 % restants correspondent à la participation des salariés (5 %) et à la part résiduelle du groupe de Serge Tchuruk, environ 15 %. Cette participation a vocation à être cédée soit de gré à gré à un futur partenaire, soit à être mise en Bourse dans les deux ans.

Le renforcement de la présence de l'Etat permet à ce dernier d'organiser activement la mise en place d'alliances internationales. « *La logique de cette remontée du secteur public est dynamique* », affirme-t-on à Bercy. « *Grâce à ce renforcement, nous pourrions ouvrir le capital à des actionnaires industriels européens, tout en maintenant Framatome dans le secteur public.* » Le principal partenaire attendu est Siemens. Les deux groupes français et allemands sont partenaires dans la construction du futur réacteur nucléaire européen EPR (European pressurized reactor) destiné à remplacer les installations du parc hexagonal à l'horizon 2010 et aussi à être vendus en Asie et en Europe de l'Est.

Côté français, tout est fait de-

puis plusieurs mois par les différents acteurs de la filière nucléaire principalement EDF pour se réconcilier avec l'allemand Siemens. Les relations s'étaient fortement dégradées à la suite d'impairs commis par l'électricien national, qui avait écarté son partenaire d'outre-Rhin de la fourniture d'équipements nucléaires dans les centrales chinoises. Humilié, le groupe de Munich s'était alors rapproché du britannique BNFL. Les efforts français ont commencé à porter leurs fruits. Pour preuve l'accord signé le 9 juillet entre Siemens, Framatome et EDF qui structure la coopération entre les trois acteurs sur l'EPR. Simultanément des négociations sont ouvertes entre Framatome et Siemens sur le rapprochement d'activités nucléaires

« *Nous sommes en négociation pour créer un joint-venture. On doit examiner soigneusement les*

choses », a affirmé le 22 juillet Heinrich von Pierer, le patron du groupe allemand, avant - tractations oblige - de durcir le ton dans un entretien publié par le *Journal des Finances* le 23 juillet : « *Siemens ne prendra pas de participations dans Framatome car mes actionnaires ne comprendraient pas que j'investisse dans ce secteur où la croissance ralentit.* »

D'autres partenaires industriels sont également cités, comme le groupe helvético-suédois ABB. L'objectif est donc de ne pas se limiter à une opération franco-française et d'aboutir très rapidement à une solution européenne. « *Le plus vite sera le mieux, sinon on aura l'impression d'avoir fait un montage franco-français sans ambition* », prévient un des grands connaisseurs du dossier. La recherche du partenaire industriel signifie clairement que ce rôle n'est pas dévolu à la Cogema. Le

premier actionnaire, est donc là avant tout comme partenaire de référence. En clair, Anne Lauvergeon, qui a succédé à la tête de la Cogema au début du mois de juillet, ne sera pas la patronne de la filière nucléaire française. Mais, en cadeau d'arrivée, elle obtient tout de même ce que son prédécesseur Jean Syrota avait toujours réclamé en vain.

Par cette démarche, le gouvernement espère enfin mettre un terme à l'instabilité de l'actionariat de Framatome qui a toujours accompagné l'histoire de cette société. En près de trente ans, son capital a été réaménagé treize fois... Parallèlement à cette réorganisation du capital, les pouvoirs publics ont confirmé, jeudi, les stratégies industrielles des deux groupes « *Cogema et Framatome sont devenus des entreprises diversifiées de rang mondial dans tous leurs secteurs d'activités* », a souli-

gné M. Pierret, approuvant ainsi les choix miniers de l'un et dans la connectique de l'autre. Naissante voici cinq ans, la connectique représente aujourd'hui la moitié du chiffre d'affaires du constructeur de chaudières nucléaires.

Ce mouvement de reconstitution n'est pas isolé. Il intervient alors que l'industrie nucléaire mondiale se concentre face à la perspective d'une baisse des commandes un peu partout dans le monde. En début de semaine, le britannique BNFL a annoncé sa prochaine privatisation. Le gouvernement britannique s'apprête à mettre sur le marché 40 % de l'entreprise spécialisée dans la fin du cycle du combustible nucléaire mais aussi dans la construction de centrales ayant acquis l'américain Westinghouse au dépens de Framatome.

Dominique Gallois

Les principaux chiffres

● **Framatome** :
- le chiffre d'affaires a atteint 2,75 milliards d'euros (18 milliards de francs) en 1998. L'activité nucléaire représentait 56 % du total et l'électronique 44 % ;
- le résultat d'exploitation s'est élevé, toujours en 1998, à 247 millions d'euros (1,62 milliard de francs) et le résultat net à 92 millions d'euros (603 millions de francs).
● **Cogema** :
- le chiffre d'affaires était, l'an dernier, de 4,79 milliards (31,4 milliards de francs), dont 59,5 % réalisés en France et 40,5 % à l'étranger. L'activité se répartissait à raison de 47 % pour le retraitement du combustible nucléaire, 25 % pour l'enrichissement et 28 % pour l'ingénierie, les services, les combustibles et les mines ;
- le résultat net part du groupe a atteint, en 1998, 180 millions d'euros (1,18 milliard de francs) ;
- le principal actionnaire de la Cogema est le CEA-Industries, qui détient plus de 81 % de son capital, le reste étant pour l'essentiel dans les mains de Total.

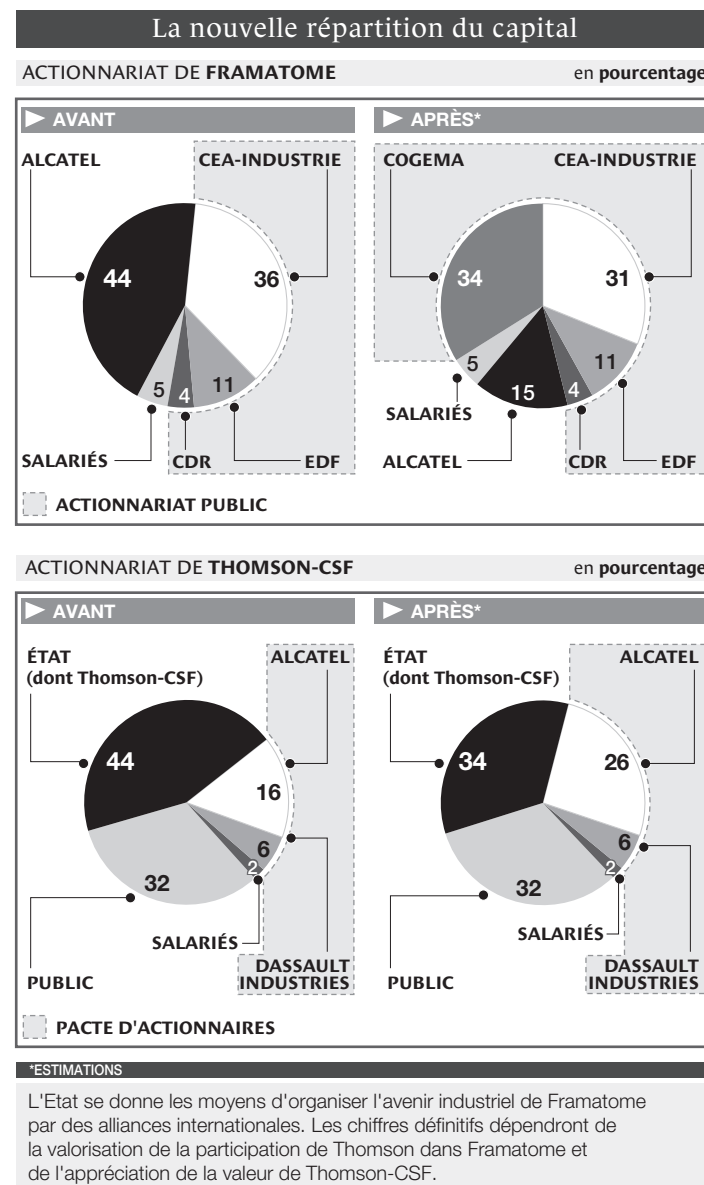
Une guerre de quarante et un ans

L'HISTOIRE de Framatome et d'Alcatel, longtemps concurrents avant de devenir partenaires puis, aujourd'hui, de se séparer définitivement, est une suite presque ininterrompue d'affrontements. Dès 1958, date de naissance de Framatome (Franco-américaine de constructions atomiques), tout oppose déjà cette firme à la CGE (Compagnie générale d'électricité), ancêtre d'Alcatel. Les deux groupes ont fait le choix de promouvoir des centrales nucléaires adoptant des technologies différentes : eau pressurisée sous licence Westinghouse pour Framatome, et eau bouillante sous licence General Electric pour la CGE. Le gouvernement opte, au début des années 1970, pour la solution prônée par Framatome dont l'actionnaire principal est alors Creusot-Loire (groupe Schneider).

La mise en liquidation judiciaire, en 1984, de Creusot-Loire, touché de plein fouet par la crise de la si-

dérurgie, permet à la CGE de revenir sur le marché du nucléaire en prenant, en 1985, 40 % du capital de Framatome, l'autre grand actionnaire étant le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) avec 35 %. Les relations entre Framatome et son principal actionnaire ne cessent de se dégrader.

En 1990, Pierre Suard, patron de la CGE, privatisée en mai 1987, tente un coup de force en récupérant 12 % du capital de Framatome détenus par Dumez, ce qui porte sa participation à 52 %. Devant le tollé, M. Suard est contraint à faire machine arrière et réduit sa participation à 44 %. Dès 1995, son successeur à la tête d'Alcatel, Serge Tchuruk, cherche par tous les moyens à se désengager de Framatome, ayant recentré son groupe sur l'électronique. Une solution proposée en 1996, un mariage entre Framatome et GEC-Alsthom contre une participation dans Thomson, échoue. Ce n'était que partie remise.



Alcatel monte en puissance dans le capital de Thomson-CSF

Les deux groupes vont multiplier les coopérations technologiques

SERGE TCHURUK, le PDG d'Alcatel, a fini par faire admettre au gouvernement que la décision de lui céder, le 13 octobre 1997, 16 % du capital de Thomson-CSF n'avait été qu'« une demi-mesure ». Piqué au vif par le sort plus favorable qui avait été réservé à son rival Lagardère, entré à hauteur de 33 % dans la nouvelle société Aérospatiale Matra, le PDG d'Alcatel n'a eu de cesse de réclamer une redistribution des cartes.

« Ou Alcatel monte dans le capital, ou Alcatel sort de Thomson-CSF », répétait M. Tchuruk ces dernières semaines. Il a finalement obtenu, jeudi 29 juillet, la montée en puissance de sa société, à hauteur d'environ 26 %, dans le groupe d'électronique de défense. Au total, grâce à son pacte d'actionnaire avec Dassault Industries, il contrôlera près de 32 % de Thomson-CSF. Alcatel n'aura pas à déboursier de cash pour cette opération de près de 7 milliards de francs (540 millions d'euros) puisqu'il devrait recevoir le même montant de son désengagement de Framatome. Conformément à la loi sur les privatisations, les salariés de Thomson-CSF se verront offrir environ 10 % de la participation cédée par les pouvoirs publics.

L'Etat, qui vendra à Alcatel 10 % du capital, a souhaité rester au-dessus de la barre des 33 % du capital, via Thomson SA et une participation directe. Non seulement ce seuil de contrôle reste dans la li-

mite du « politiquement correct » pour l'actuel gouvernement. Mais ce dernier veut conserver une certaine influence sur le processus qu'il a mis en marche il y a un an et demi. A l'époque, il s'agissait de construire « un grand pôle d'électronique professionnelle et de défense », avec mise en commun des activités de Thomson-CSF, d'Alcatel, de Dassault Electronique et d'Aérospatiale dans les communications militaires, les radars et contre-mesures, l'avionique et les satellites.

Cette opération ne contribue pas à l'internationalisation du capital de Thomson-CSF

Aujourd'hui, il s'agit, pour le gouvernement et Alcatel, d'affirmer la stratégie de « technologies duales », mise en œuvre par l'association d'un électronicien civil, Alcatel, et d'un électronicien militaire, Thomson-CSF. Les deux groupes ont la volonté de mettre en commun les 25 milliards de francs de dépenses de recherche et développement réalisées chaque année. Le partenariat stratégique qui les lie leur garantit un accès ré-

proquo aux droits de propriété industrielle. M. Tchuruk, qui avait au départ accepté de jouer le jeu, avait quelques réticences à s'engager pleinement dans cette voie, faute d'un niveau de contrôle capitalistique suffisant.

Le management de Thomson-CSF s'était également rallié à cette option stratégique, après l'échec de sa candidature au rachat du britannique GEC, tombé dans l'escarcelle de son compatriote British Aerospace. Thomson-CSF était, depuis, convaincu de la nécessité de jouer à fond la carte des technologies duales avec Alcatel. Or ce dernier était incité par certains analystes financiers et investisseurs à changer de stratégie pour se recentrer sur les télécommunications civiles et conserver une taille critique face à de puissants concurrents nord-américains comme Lucent et Nortel.

La montée en puissance d'Alcatel soulage donc le management de Thomson-CSF, qui se « félicitait », jeudi, de la « confiance d'Alcatel ». Un proche du dossier explique que le formidable essor des marchés civils des télécommunications justifie pleinement ce choix. La réduction des budgets militaires à travers le monde conduit d'ailleurs des groupes américains de défense, comme Raytheon Hughes, à rechercher des synergies avec l'industrie civile.

Les deux sociétés françaises vont donc renforcer leur coopération dans les domaines industriel, technologique et commercial. Déjà Alcatel Space, filiale commune des deux groupes, est l'un des premiers constructeurs mondiaux de satellites, avec un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs. Les deux sociétés viennent de créer, dans le domaine des logiciels, le Laboratoire commun Alcatel Thomson-CSF (LCAT). Ils envisagent d'utiliser ensemble les technologies Internet d'Alcatel pour les réseaux embarqués dans le domaine de la défense. A l'inverse, l'expertise de

Thomson-CSF dans le domaine de l'hyperfréquence devrait être utilisée par Alcatel. Les deux sociétés prévoient de réaliser ensemble des activités de capital-risque pour acquérir de nouvelles technologies. Enfin, dans le domaine commercial, les deux partenaires vont pouvoir utiliser conjointement leurs réseaux internationaux.

Reste que cette opération ne contribue pas à l'internationalisation du capital de Thomson-CSF. Le caractère strictement franco-français de son tour de table risque de handicaper l'électronicien, qui réalise 70 % de son chiffre d'affaires à l'international, dont près de 40 % hors d'Europe. A titre d'exemple, Alcatel Space est fragilisé sur les marchés d'exportation, face à la concurrence européenne de Matra Marconi Space, qui regroupe désormais les forces française, britannique, allemande et italienne. Dans ce secteur hautement stratégique des satellites d'observation, il est plus confortable pour un industriel de bénéficiaire de l'appui de quatre gouvernements européens, dans les tractations économiques et diplomatiques, que de celui d'un seul.

Dans le domaine des missiles, radars et contre-mesure, Thomson-CSF peut encore espérer rallier l'italien Finmeccanica, qui s'interroge sur la pérennité de l'accord de principe conclu avec GEC, avant son rachat par British Aerospace. Enfin, Thomson-CSF pourrait jouer la carte américaine, après le succès de certains programmes de coopération, notamment avec Raytheon (*Le Monde* du 24 juillet). La réduction de la participation de l'Etat français pourrait favoriser de telles alliances avec des groupes étrangers. D'autant que le gouvernement se dit disposé à franchir à la baisse la barre fatidique des 33 % du capital, si de telles opportunités se présentaient.

Christophe Jakubyszyn

La BNP et la Générale saisissent les autorités de marché

LES RÈGLES dramatiques sont respectées : à quelques jours du dénouement de la bataille boursière qui oppose la BNP à la Société générale et Paribas, la tension monte, l'intrigue s'accélère et les coups de théâtre se succèdent.

Le quotidien britannique *Financial Times* a révélé, jeudi 29 juillet, que la Société générale (SG) avait déposé une plainte contre la BNP auprès du département bancaire de l'Etat de New York. La juridiction en place interdit à toute banque de s'approprier 10 % ou plus d'un établissement concurrent possédant une licence new-yorkaise sans en avoir, au préalable, obtenu l'autorisation auprès des autorités bancaires de cet Etat. Or Paribas détient indirectement 10 % de Winthrop Trust, une compagnie fiduciaire new-yorkaise, une participation qui serait automatiquement transférée à la BNP dans le cas où son raid sur Paribas réussirait.

Mercredi 28 juillet, dans la soirée, la BNP a, pour sa part, saisi la Commission des opérations de Bourse (COB) après des déclarations de l'assureur britannique Commercial General Union (CGU) annonçant son intention de prendre jusqu'à 10 % du capital de la Société générale.

Dans un entretien à l'agence Reuters, le directeur financier de CGU, Peter Foster, a affirmé que, « dans le contexte de l'offre hostile de la BNP, la CGU pourrait acquérir des titres supplémentaires de la Société générale pour protéger ses relations commerciales avec la banque française » - les deux établissements contrôlent ensemble Sogessur, qui fabrique des produits d'assurance distribués par la SG. « En tant que soutien de la SG, nous pourrions bien avoir une influence déterminante sur l'issue », a ajouté M. Foster. L'assureur britannique détient actuellement 3 % du capital de la Société générale et 3,5 % des droits de vote.

Si la Société générale s'est abstenue de commenter les déclarations de M. Foster, Paribas n'a pas caché sa satisfaction. « Nous nous réjouissons qu'une institution internationale de cette importance ait choisi de soutenir le projet SG-Paribas », a commenté un porte-parole.

bas », a commenté un porte-parole.

A la BNP, en revanche, la prise de position de l'assureur britannique a suscité la colère. « Soit l'intention est réelle et elle est irrégulière, soit il s'agit d'une simple annonce n'ayant pas d'effet immédiat, et c'est alors une manipulation de nature à induire le marché en erreur », a affirmé un porte-parole de la BNP, pour justifier la décision de sa banque de porter l'affaire devant la COB. La BNP estime que la CGU contreviendrait aux règles régissant les offres publiques si elle montait dans le capital de SG dans la mesure où la Société générale a actuellement l'interdiction d'acheter ses titres ou de les faire acheter par un tiers avec lequel elle agit de concert.

ENVOLÉE DES RÉSULTATS

De son côté, le Banco Santander Central Hispano (BSCH), premier groupe bancaire espagnol, a annoncé, mercredi, avoir porté de 2,85 % à 3,34 % sa participation dans le capital de la Société générale. Le soutien public apporté par ces deux établissements financiers étrangers à la Société générale éclaire les propos tenus par son président Daniel Bouton, qui avait affirmé, mardi, dans un entretien accordé à l'AFP, que, « compte tenu de positions non rendues publiques » de certains actionnaires de la banque, « il n'y a à peu près aucune chance que la BNP puisse obtenir une majorité de la Société générale ».

La bataille qui oppose les trois banques françaises se poursuit également sur le terrain des résultats semestriels, dont l'envolée ne manque pas de susciter quelques sourires dans la communauté financière. La SG a annoncé, mercredi, une hausse de 107 % de son résultat net, à 1,28 milliard d'euros, au premier semestre, et Paribas une progression de son bénéfice de 56 %, à 1 milliard d'euros. La BNP n'a pas été en reste : jeudi matin, elle a dévoilé une augmentation de 107 % de son résultat net, à 1,268 milliard d'euros.

Pierre-Antoine Delhommais

VALEURS EUROPÉENNES

Mercredi 28 juillet, l'action Aeroporti di Roma a clôturé à 7 euros, soit une hausse de 3,3 %.

Le titre RWE a chuté mercredi de 2,5 %, à 40,04 euros. Selon le quotidien Süddeutsche Zeitung, le groupe allemand de services aux collectivités va devoir payer environ 22 milliards de marks (74 milliards de francs) de taxes dans le domaine de la gestion des déchets nucléaires.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for CONGLOMERATS and ENERGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for BIENS D'EQUIPEMENT and MEDIAS.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for MEDIAS and BIENS DE CONSOMMATION.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for BIENS DE CONSOMMATION and COMMERCE DISTRIBUTION.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for COMMERCE DISTRIBUTION and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for COMMERCE DISTRIBUTION and HAUTE TECHNOLOGIE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for SERVICES FINANCIERS and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for SERVICES FINANCIERS and CONSOMMATION CYCLIQUE.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for ALIMENTATION ET BOISSON and CODES PAYS ZONE EURO.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 29/07. Includes sub-sections for ALIMENTATION ET BOISSON and CODES PAYS ZONE EURO.

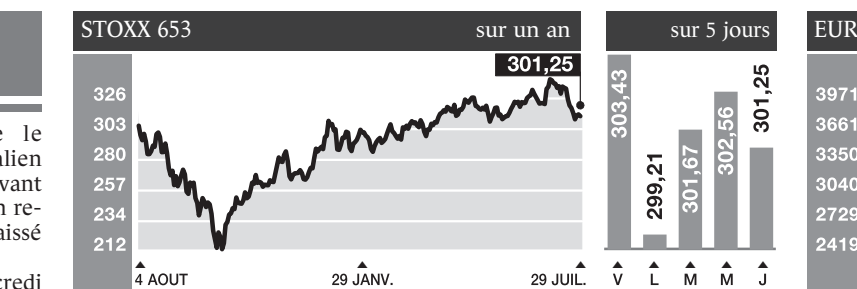


Table of stock prices for various companies including Finnair, Wmwy plc, Granada Group, etc.

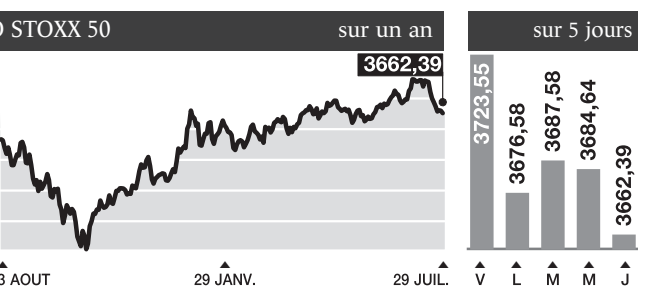


Table of stock prices for various companies including Agf, Alleanza Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for various companies including Astra, Elan Corp, Glaxo Wellcome, etc.

Table of stock prices for various companies including Smiths Ind Plc, Stmicroelec Sic, Tandberg Data, etc.

Table of stock prices for various companies including Akker Rci, Dieteren Sa, Gaz Et Eaux, etc.

Table of stock prices for various companies including Royal Sun Allia, Sampo, Swiss Re, etc.

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Flosen Energy, etc.

Table of stock prices for various companies including Bsky B Group, Canal Plus, Carlton Communi, etc.

Advertisement for www.lemonde.fr/laiektel LES NOUVELLES TECHNOLOGIES Avec INTERACTIF

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Flosen Energy, etc.

Table of stock prices for various companies including Ahold, Asda Group Plc, Athens Medical, etc.

Table of stock prices for various companies including Almani, Alpha Finance, Amvscap, etc.

Table of stock prices for various companies including Arcadia Grp, Boots Co Plc, Carrefour, etc.

Table of stock prices for various companies including Accor, Adidas-Salomon, Alitalia, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcatel, Altice Sa Reg, Bann Company, etc.

Table of stock prices for various companies including Allied Domecq, Associate Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for various companies including Alcatel, Altice Sa Reg, Bann Company, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies including Airspray Nv, Antonov, C/Act, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies including Enipco Hld Ct, Fardeem Belgium, Internod Hld, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies including 1 & 1 Ag & Cokgaa, Axtron, Augusta Beteiligun, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Jeudi 29 juillet, le titre Elf Aquitaine perdait 0,32 % à l'ouverture, à 158 euros, et l'action TotalFina cédait 0,34 %, à 118,5 euros. Le Conseil des marchés financiers a jugé recevable la contre-OPE d'Elf sur son rival (lire page 18).

● Le titre LVMH baissait de 1,10 %, malgré la hausse de 3 % de la production industrielle du Japon en juin, le groupe de luxe réalisant près d'un quart de ses ventes en Asie.

● L'action Alcatel (+1,13 %, à 134 euros) profitait de son désengagement dans Framatome et de sa montée dans le capital de Thomson-CSF (lire pages 16 et 17).

● Au moment où les deux banques s'affrontent sur le terrain juridique, l'action BNP gagnait jeudi matin 1,37 %, à 74 euros, tandis que le titre Société générale avançait de 1,94 %, à 168 euros. Paribas perdait 0,39 %, à 101 euros. A ces cours, l'offre de la BNP sur la Société générale valorise l'action de cette dernière à 167,14 euros pour l'offre principale et à 167,8 euros pour l'offre subsidiaire (limitée à 30 % du capital). L'offre de la BNP sur l'action Paribas est valorisée à 115 euros (en tenant compte d'un CVG dont la valeur théorique est estimée à 7,7 euros). L'offre principale de la Société générale sur Paribas valorise cette dernière à 114,37 euros, tandis que l'offre subsidiaire la valorise à 112 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

Table with columns: France, Précédent en euros, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (€). Lists various companies like B.N.P., Renault, Elf Aquitaine, etc.

Main table of financial data with columns: Company Name, Previous Price, Current Price, Change, Compensation. Includes international section and various French companies.

International

Table of international market data with columns: Company Name, Previous Price, Current Price, Change, Compensation.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● coté détaché; ● contrat d'animation; + = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of new market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like ADL PARTNER, AB SOFT, etc.

SECOND MARCHÉ

Table of second market data with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists companies like DAPTA-MALLIN, GROUPE J.C.D., etc.

SICAV FCP

Table of SICAV and FCP data with columns: Fund Name, Assets, etc. Includes CDC Tresor, FondSicav, Caisse d'Épargne, etc.

Table of various financial instruments and funds with columns: Instrument Name, Price, etc. Includes REVENU-VERT, ACTILION ÉQUILIBRE C, etc.

SG ASSET MANAGEMENT Serveur local: 0836683662 (2,3 F/m/m) CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, etc.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 30 JUILLET 1999

SPORTS Le championnat de France de football de la saison 1999-2000 (première et deuxième division) débute vendredi par deux matches avancés opposant Bordeaux à

Bastia et Monaco à Saint-Etienne. ● L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX PARTENAIRES FINANCIERS dans le capital de grands clubs leur permet de bénéficier de moyens supplémentaires

pour leur recrutement. ● L'OLYMPIQUE LYONNAIS a dépensé quelque 116 millions de francs pour s'attacher les services du Brésilien Sonny Anderson (Barcelone) et l'Olym-

pique de Marseille 70 millions de francs pour arracher Stéphane Dalmat à Lens. ● LES ABONNEMENTS sont à la hausse dans les plupart des stades, le record appartenant tou-

jours à l'OM avec 40 500 fidèles. ● LA BATAILLE estivale des droits de retransmission télévisée a permis à TPS de mettre fin à l'exclusivité de Canal+.

Le championnat de France de football s'est donné les moyens de bien faire

Après avoir longtemps tempêté contre la puissance de leurs rivaux étrangers (Italie, Angleterre, Espagne), les principaux clubs français se sont lancés, avec succès, à la recherche de partenaires financiers susceptibles de leur permettre de s'engager dans la course aux victoires

LE CHAMPIONNAT de France de 1^{re} division redémarre. Le tenant du titre, Bordeaux, qui reçoit Bastia en match avancé vendredi 30 juillet au parc Lescure, inaugure la bordée de 306 matches qui devrait permettre de désigner son successeur. Le dernier acte de ce spectacle permanent est prévu pour le 20 mai 2000. Une règle semble déjà se dégager à l'orée de cette nouvelle saison 1999-2000 : toujours plus !

● **Les budgets.** Le foot français ne crie plus misère. L'arrivée effective ou annoncée de nouveaux partenaires financiers dans le capital de plusieurs clubs a procuré des moyens supplémentaires. Lyon, avec Pathé, table sur un budget prévisionnel de 320 millions de francs. Les nouveaux accords télévisuels signés en juin devraient apporter 800 millions de francs supplémentaires au championnat dès cette saison avec la perspective de voir gonfler le pactole après l'an 2000. Le chiffre d'affaires du premier sport national, en hausse constante de près de 30 % par an, devrait connaître un nouveau bond cette saison.

Mais cette manne ne profitera pas à tous de manière équitable. Le système redistributif mis en place par la Ligue nationale de

football (LNF) aura été quelque peu écorné, à la demande des puissants qui arguent de la nécessité de maintenir le prestige national sur la scène européenne. Du coup, le fossé entre clubs riches et moins riches se creuse. Avec des budgets de l'ordre de 60 millions de francs, Troyes et Sedan, deux nouveaux promus, ne peuvent guère espérer rivaliser sur le marché des transferts. Les Ardennais n'ont ainsi pu consacrer que 7 millions de francs à étoffer leur effectif.

● **Les transferts.** A peine engrangés, les nouveaux revenus sont déjà en partie dépensés. Le plus prompt aura été le président de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas, qui a versé une enveloppe de 250 millions de francs pour l'achat de trois joueurs : Pierre Laigle (ex-Sampdoria de Gênes), Tony Vairelles (ex-Lens) et surtout Sonny Anderson (ex-Barcelone). L'achat du Brésilien, pour 116 millions de francs, constitue un nouveau record dans l'histoire du championnat de France. En payant à Lens 70 millions de francs pour Stéphane Dalmat, Marseille bat le record pour un joueur français. Pour évocatrices qu'elles soient, ces sommes sont à comparer aux 290 millions de francs du transfert



TEMPORÉFIMGURELES

L'Olympique lyonnais a établi un nouveau record en déboursant 116 millions de francs pour le transfert du Brésilien de Barcelone, Sonny Anderson.

de l'Italien Christian Veiuri (de la Lazio Rome à l'Inter Milan).

● **Les salaires.** Ils continuent de flamber. Pour conserver son effectif, très sollicité après le titre national, Bordeaux a augmenté sa masse salariale de 50 %. Afin de retenir Fabien Barthez, Monaco a consenti à lui verser un salaire de deux millions de francs mensuels. Les clubs formateurs sont parvenus à conserver leur jeunes pousses, contrairement aux années précédentes mais aux prix de sérieuses révisions de leurs émoluments. Le FC Nantes a ainsi préservé son effectif et peut espérer

le mener à maturité, rêvant en secret de retrouver l'âme de la *dream team* de 1994-1995. Cette même *dream team*, Montpellier espère la ressusciter cinq ans après, en reconstituant l'attelage Reynald Pedros - Nicolas Ouedec - Patrice Loko.

● **Les retours.** Grâce à ses moyens supplémentaires, le football français est donc parvenu à éviter l'exode massif des années passées. Il a même pu rappeler quelques exilés déçus comme Jocelyn Blanchard (de la Juventus de Turin à Lens), Olivier Dacourt (d'Everton à Lens), David Grondin (d'Arsenal à Saint-Etienne), Jérôme Bonnissel et Stéphane Ziani (de La Corogne à Bordeaux). Un champion du monde s'en revient - Stéphane Guivarc'h de retour à Auxerre après une difficile aventure britannique (Newcastle, Glasgow Rangers) -, un autre s'en va : en désaccord avec Roland Courbis, Laurent Blanc quitte

Marseille pour l'Inter Milan.

Côté marché étranger, la France continue à faire dans la promotion de jeunes talents ou dans le recyclage de gloires en baisse et donc abordables : le Chilien Pablo Contreras (Colo Colo), l'Italien Marco Simone (PSG) ou l'Argentin Marcelo Gallardo (River Plate) à Monaco, l'Espagnol Ivan de la Pena (Lazio de Rome) à Marseille en sont quelques exemples.

● **Le public.** Dans la plupart des clubs, les abonnements battent des records : 40 500 à Marseille, 28 000 à Lens, 26 000 à Paris-Saint-Germain, 18 000 à

La Coupe Intertoto réussit aux clubs français

Les trois clubs français en course en coupe Intertoto ont réalisé une bonne performance à l'occasion du 4^e tour aller de l'épreuve. Metz s'est imposé (5-1) face au Polonia Varsovie (Pologne), grâce à Frédéric Meyrieu (3^e, sp), Louis Saha (32^e, 64^e), Nicolas Goussé (45^e) et Nenad Jestrovic (90^e). Rennes est venu à bout (2-0) de l'Austria de Vienne après deux buts inscrits par Fabrice Fernandès (52^e) et Yapi (84^e), et Montpellier est allé faire match nul (1-1) à Duisbourg grâce à Toifilou Maoulida (45^e). Les matches retour se joueront le 4 août. Les trois clubs qualifiés à l'issue du 5^e tour intégreront les 1^{ers} tour de la coupe de l'UEFA.

Un match TPS-Canal+ en lever de rideau

AU RISQUE d'élarger un peu plus encore le nombre de disciplines qu'elles diffusent, les chaînes de télévision se livrent une lutte sans merci pour acquérir les droits du football, sport qui draine l'audience en toutes circonstances.

À l'issue de tractations tumultueuses menées par le président de la Ligue nationale de football, Noël Le Graët, un accord est intervenu entre Canal+ et TPS sur le championnat de France. Canal+ a perdu son exclusivité et TPS s'est vu attribuer, pour cinq ans, un match non décalé de chaque journée de championnat de première division.

SURENCHÈRES

A cette occasion, le bouquet numérique a créé Superfoot, chaîne accessible aux abonnés dès le 31 juillet sur le canal 42. TPS se console ainsi d'avoir abandonné les droits de retransmission de la Ligue des champions, partagés désormais par TF 1 et Canal+. La chaîne cryptée, qui a longtemps craint de perdre son programme phare, conserve finalement les deux matches avancés, dont un sur Canal+ Vert.

Les six autres rencontres seront diffusées selon le système du paiement à la séance, à la fois sur Multi-vision (TPS) dans un programme baptisé Superstades et sur Canal+ Kiosque (CanalSatellite) sous le nom de Foot+.

La deuxième division a aussi trouvé preneur : TPS diffusera une à trois rencontres par journée de cham-

pionnat, alors que CanalSatellite possède les droits pour une quinzaine de matches.

Moins porteuse mais très coûteuse, la Coupe de la Ligue reste la chasse gardée du service public. France Télévision a déboursé 220 millions de francs pour la période 2000-2003 afin de retransmettre douze matches au minimum, dont neuf en première partie de soirée. M 6, qui espérait obtenir les droits de diffusion de la compétition après avoir investi dans le football avec les Girondins de Bordeaux, n'a pas été assez « généreuse » et est la grande perdante des négociations. Elle n'aura pas non plus la Coupe de France, toujours diffusée sur TF 1 et TPS, mais également sur Canal+ à partir des quarts de finale.

Avec ces renégociations des droits de télévision, le football français va empocher, d'ici à 2004, un pactole de 8,1 milliards de francs qui seront reversés aux clubs. Ces surenchères prouvent, s'il en était besoin, que ce sport est devenu un élément central dans la fonction de divertissement de la télévision.

Pour autant, les stades ne désespèrent pas : la dernière saison de D1 a connu un record de fréquentation (avec 19 807 spectateurs en moyenne par match, soit une augmentation de 20 % par rapport à la saison 1997-98) et les chiffres d'abonnements pour la saison à venir sont d'ores et déjà meilleurs que ceux de la saison 1998-99.

Jérôme Martin

En Angleterre, BSkyB conserve les droits de l'élite

LONDRES

de notre correspondant à la City L'arrêt du tribunal des pratiques concurrentielles rendu mercredi 28 juillet en faveur de l'accord de retransmission exclusive des rencontres de première division anglaise entre BSkyB et la Premier League - qui regroupe les vingt clubs de l'élite - constitue un atout de poids pour le bouquet satellitaire de Rupert Murdoch face à ses rivaux dans la formidable bataille du numérique.

« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour BSkyB, qui a eu l'intelligence de laisser à ses concurrents du numérique comme OnDigital et le câble le libre accès à certains de ses programmes sportifs », a souligné Mike Hilton, analyste football de

Dresdner Kleinwort Benson. Avec ses millions de clients, BSkyB est bien placé pour renouveler son contrat avec la League en 2001-2002. »

La direction de la concurrence accusait la Football League, la fédération anglaise, chargée de négocier aux enchères les droits de retransmission des rencontres, de diriger un cartel contraire à l'intérêt public. Tout en soutenant officiellement le système collectif actuel, les clubs les plus riches auraient vu d'un bon œil son remplacement par des négociations individuelles au cas par cas, en changeant de chaîne au besoin.

BSkyB, qui détient depuis 1992 l'exclusivité du direct, la BBC, chargée du différé, et les plus petits clubs de la D1 anglaise étaient

favorables au maintien du statu quo. En revanche, les chaînes exclues de cet arrangement, comme ITV, Carlton, Mirror ou les câblo-opérateurs soutenaient l'action de la direction de la concurrence.

Selon les experts, la confirmation des accords BSkyB-Premier League devrait accélérer les prises de participation minoritaire des groupes de communication dans le capital de clubs. Une présence qui permet à News Corporation, la maison mère de BSkyB qui détient 11 % de Manchester United, ou à Granada, qui vient d'acquérir 9 % de Liverpool FC, d'être indirectement associés aux négociations sur les droits de retransmission.

Marc Roche

Athlétisme : retour décevant pour Marie-José Pérec

MARIE-JOSÉ PÉREC A EFFECTUÉ UNE RENTRÉE peu concluante, mercredi 28 juillet, en prenant la deuxième place du 200 m lors du meeting de Lahti (Finlande). Absente des pistes depuis deux ans pour cause de maladie - elle avait contracté le virus d'Epstein-Barr -, la triple championne olympique a réussi un chrono très modeste de 23 s 65, à un dixième de seconde de la Finlandaise Johanna Manninen.

Détenrice du record de France de la spécialité (21 s 99), la Française espérait réaliser un temps voisin de 23 s 5. Nullement déçue par sa mauvaise performance, elle a indiqué qu'elle s'attendait à un retour difficile : « *Disons que j'ai fait un bon 100 mètres, voire 120 mètres, a-t-elle commenté. Après, je n'avais plus de jambes, plus d'énergie. Je ne savais plus trop que faire, j'étais faible. Mais je m'y attendais, on ne revient pas en une course. J'ai besoin de recourir.* » La « deuxième carrière » de Marie-José Pérec pourrait reprendre dès les 31 juillet et 1^{er} août, aux championnats de France d'athlétisme, à Niort, où les organisateurs lui ont réservé un couloir pour le 200 m.

■ **L'Ecosais Dougie Walker**, champion d'Europe du 200 m, a été innocenté, mercredi 28 juillet, des accusations de dopage dont il faisait l'objet. Il avait été suspendu après la découverte de traces de nandrolone, stéroïde anabolisant, dans ses urines lors d'un contrôle effectué en décembre 1998.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le Marseillais Patrick Blondeau** ne disputera pas les premiers matches de la saison 1999-2000, payant une faute commise à la fin du dernier championnat de France 1998-99 et sanctionnée, mercredi 28 juillet, par la commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF) d'un mois ferme de suspension (du 2 août au 2 septembre) pour « *geste dangereux* ». Le 29 mai, lors du dernier match de la saison de première division contre Nantes, où l'OM l'avait emporté (1-0), Patrick Blondeau, sur un tacle haut à la 51^e minute, avait provoqué une double fracture (tibia et péroné) à la jambe droite d'Yves Deroff. Pour prendre sa décision, la commission a visionné la cassette du match. L'OM a annoncé qu'il faisait appel de la sanction.

■ **NATATION : le Néerlandais Pieter Van den Hoogenband est devenu le premier** nageur à battre le Russe Alexandre Popov lors d'une grande compétition, mercredi 28 juillet, aux championnats d'Europe d'Istanbul (Turquie). Pieter Van den Hoogenband, 21 ans, a réalisé la troisième meilleure performance mondiale de tous les temps (48 s 47) pour s'adjuger le titre européen sur 100 nage libre devant Alexander Popov (48 s 42).

■ **TIR A L'ARC : les Français Lionel Torrès s'est adjugé**, mercredi 28 juin, à Riom, la médaille de bronze du tournoi d'arc classique des Championnats du monde. Depuis que la discipline est devenue universelle et que les Championnats du monde ont été officialisés par la Fédération internationale en 1959, jamais un Français n'était monté sur le podium. A ce jour, seul Sébastien Flute, champion olympique 1992, avait emporté une médaille au plus haut niveau.

Etes-vous Larousse ou Robert ?

Les deux dictionnaires proposent des approches différentes de la langue française. Le premier privilégie une pédagogie classique ; le second se veut en prise directe avec la réalité du langage parlé. Deux visions de l'évolution de la société

COMMUNAUTÉ d'intérêt ne signifie pas forcément affinités fusionnelles. Réunis depuis une dizaine d'années sous la coupe du groupe CEP Communication, Larousse et Robert continuent de s'ignorer avec ostentation. Entre ces deux maisons qui dominent le monde des dictionnaires destinés au grand public, ce n'est pas qu'une simple question de concurrence. Complémentaires par la force des choses mais rivaux par nature, les deux publications défendent chacune une vision de la langue française. Avec ses définitions concises et ses pages illustrées (quel écolier n'a jamais rêvé devant la page consacrée aux drapeaux nationaux ?), le Petit Larousse se présente comme une forme modernisée de la pédagogie encyclopédique du fondateur Pierre Larousse. Le Petit Robert s'intéresse, avec une certaine jubilation, à la richesse des mots. Le Robert n'a jamais pu contester la suprématie du Larousse, mais il est le premier ouvrage à avoir pu ébranler le magistère exercé par son prestigieux aîné.

Le Petit Larousse, créé en 1905, demeure une référence. Issu du *Nouveau Dictionnaire de la langue française* édité en 1856 par Pierre Larousse, il en cultive l'esprit. « Faire partager un savoir minimum par le plus grand nombre et ordonner ces connaissances avec rigueur », résume Michel Legrain, directeur général adjoint de Larousse. Empreint des valeurs pédagogiques de l'école laïque de Jules Ferry, le Petit Larousse revendique sa filiation encyclopédique et sa vocation de « boîte à outils » de la langue française, adaptée à tous les publics. Les célèbres pages roses, leurs citations latines et leurs proverbes, puis la deuxième partie du dictionnaire regroupant quelque 28 000 noms propres renforcé le côté « instituteur » du Petit Larousse, dont les auteurs sont soumis à de multiples sollicitations pour intégrer tel ou tel personnage, vivant ou disparu.

Avec un nombre de mots à peine supérieur (60 000 noms communs contre 53 000 pour le Larousse), le Robert est beaucoup plus épais (2 600 pages contre 1 700 environ). Dans ce dictionnaire, créé en 1967, après de longs préparatifs, par Paul Robert, et dont le succès fut immédiat, un terme peut occuper presque une colonne entière. Josseline Rey-Debove et Alain Rey, ses auteurs, poussent chaque mot dans ses retranchements. Ils en extraient les multiples significations, détaillent sa prononciation, la date d'apparition dans la langue et proposent des synonymes et des citations. « *Dictionnaire culturel* », dont sont bannies les illustrations, mais au contenu plus exhaustif que son concurrent, le Robert « n'est pas seulement le guide et le gardien du bon usage de la langue ». Il se veut aussi et surtout le promoteur « d'un bon usage évolutif, en prise avec ce qu'est le monde en cette fin du XX^e siècle ».

Alors que le Larousse s'en tient à la pédagogie des choses, le Robert, plus complet – et parfois presque



exubérant –, privilégie la pédagogie des mots. Diffusé à une plus large échelle, le Larousse, qui partage l'intimité de millions de familles, est aussi un ouvrage au lectorat sensiblement plus populaire,

en même temps qu'un outil professionnel. « Il est parfaitement lisible et propose des définitions plus concises ; pour nous, c'est un excellent instrument de travail, souligne Jean-Pierre Colignon, chef du

service des correcteurs du Monde. En revanche, le secteur de l'édition littéraire préférera certainement le Robert. » Très apprécié de lecteurs dont le niveau d'éducation est supérieur à la moyenne, le Robert est sans doute le dictionnaire préféré des enseignants, avec lesquels il entretient des relations privilégiées. Ce qui ne les empêche pas de conseiller à leurs élèves de se faire offrir un Larousse, plus simple d'utilisation...

Partant du principe selon lequel « le lexicographe doit faire le point chaque fois qu'un écart devient sensible entre le dictionnaire et l'univers culturel présent », le Petit Robert n'hésite pas à intégrer des locutions de la langue parlée. Quitte à leur associer des commentaires réservés. Les formes abrégées (« la clim' », pour la climatisation, par exemple) ont également acquis droit de cité alors que certaines injures racistes ont été intégrées (« pour dénoncer les choses, il faut les décrire », plaide

Alain Rey) mais aussi les expressions argotiques, dès lors que celles-ci apparaissent dans le langage courant. Le Robert, qui ne cache pas son goût pour les néologismes (« c'est dans le plaisir, souvent pour le plaisir, que des mots nouveaux sont créés », proclame Josseline Rey-Debove), s'efforce toutefois d'en consommer avec dis-

● PRO-LAROUSSE Hector Bianciotti Ecrivain, académicien

« On dit que le Robert a une conception plus évolutive de la langue, mais je trouve qu'il a tendance à trop se précipiter sur les nouveautés. Pour beaucoup, je pense que ce sont des mots éphémères. Il faut faire attention : certains mots sont apparus il y a vingt ou trente ans et ils ont aujourd'hui disparu.

J'utilise le Larousse Lexis, qui n'est plus au catalogue, mais qui comporte, à la fin, un petit dictionnaire grammatical d'une cinquantaine de pages. Un regret toutefois : le Larousse ne donne pas d'exemples pour accompagner les mots et les situer dans leur contexte.

Le Robert, lui, présente des exemples ; j'apprécie tout particulièrement les citations d'écrivains, qui permettent d'avoir une bonne idée des différents sens des mots. »

● Petit Larousse

- première parution en 1905
- environ 500 000 exemplaires par an
- 53 000 mots (plus 28 000 noms propres) et 1 700 pages
- prix : 210F (32€)

Autres publications : le Larousse de poche, le Petit Larousse grand-format, le nouveau Larousse encyclopédique, etc.

● Petit Robert

- première parution en 1967
- environ 180 000 exemplaires par an.
- un tiers des ventes réalisées à l'étranger
- 60 000 mots et 2 528 pages
- prix : environ 379F (57,78€)

Autres publications : le Dictionnaire historique de la langue française, le Robert quotidien, le Robert pour tous, le Robert micro, etc.

Le Petit Robert, l'argot et le verlan

Adeptes d'un parler-vrai que l'on peut apprécier ou juger superficiel, le Petit Robert se fait un devoir, en même temps qu'un malin plaisir, de capter les expressions nouvelles, souvent argotiques, du temps. Les amateurs noteront l'arrivée de mots nouveaux tels que *donf* (dans la locution à donf, verlan de « à fond »), *blème* (forme abrégée de problème), *drag-queen* (ou *drag*), *entarter* (et ses dérivés *entartage* et *entarteur, cuse*), *keum* (verlan de mec), *maïlle* (synonyme de thune), *marcel* (débardeur), *ouf* (verlan de fou), *péloche* ou *pel-loche* (familier de pellicule), *zarbi* ou *zarb* (verlan de bizarre). Mieux vaut tard que jamais, le *schmilblick* et la locution *faire avancer le schmilblick* font enfin leur entrée.

D'autres termes déjà présents s'enrichissent de sens nouveaux. Désormais, un *airbag* est aussi un synonyme (classé « familier ») de « sein féminin », un *blaireau* (« personnage naïf, insignifiant ou ridicule ») est aussi un bouffon. Les expressions *y a pas photo* ou *se la donner* (se vanter) sont intronisées. Par ailleurs, il se confirme qu'une somme de 10 000 francs est une *patate* et que rester *zen*, c'est rester *cool* (ou *coolos*).

Trois siècles de rivalités lexicographiques

EN FRANCE, les clivages lexicographiques ne datent pas d'hier. Depuis le XVII^e siècle, de grands débats de société se sont noués à travers l'opposition de dictionnaires.

Après sa création en 1638, l'Académie française décide de mettre en chantier le premier véritable dictionnaire de la langue française qui paraîtra en 1694. Il s'agit d'une sorte de dictionnaire d'Etat, dont la fonction est de poser les règles officielles de l'usage du Français, tel qu'il est pratiqué par les meilleurs auteurs issus de l'aristocratie. Antoine Furetière, dans son *Dictionnaire universel* publié non sans difficultés en 1690, exprime une autre conception. Parmi les 40 000 mots que compte cet ouvrage – défini par son auteur comme une encyclopédie – sont intégrés de très nombreux termes agricoles, commerciaux ou désignant d'autres métiers. Cette synthèse des connaissances fait référence à plus de deux cent cinquante professions ou activités, celles du peuple et de la bourgeoisie montante.

UN ETAT DES CONNAISSANCES

Le développement de l'imprimerie, qui permet de fabriquer des ouvrages plus petits et moins chers, favorise l'éclosion de multiples dictionnaires, dont la nomenclature atteint jusqu'à 150 000 mots. Leur fonction est avant tout éducative. En 1751, paraît le premier vo-

lume de l'*Encyclopédie*, mise en ordre par Diderot. Rédigé par une soixantaine d'auteurs (la partie mathématique est confiée à d'Alembert, mais Voltaire, Buffon, Rousseau ou Turgot sont également mis à contribution), ce « *dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des techniques* » se propose de dresser l'état des connaissances et des savoirs du moment.

Démarche rationnelle, l'*Encyclopédie* est organisée par matière et elle considère que l'œuvre qu'elle engage devra être inlassablement renouvelée, pour rester ouverte à la « *dynamique du savoir* ». A travers les articles, consacrés à des sujets extrêmement divers (non seulement la bonnetterie, la mécanique, mais aussi l'Antiquité ou encore l'économie politique), se glisse une critique en règle du pouvoir monarchique et de la religion. L'*Encyclopédie*, financée par plus de quatre mille souscripteurs, est interdite en 1752, par un décret royal, dès la sortie du deuxième tome. Onze volumes, plus ou moins censurés, paraîtront néanmoins jusqu'en 1772. L'*Encyclopédie*, qui mène le combat idéologique des Lumières, éclipsé le dictionnaire de Trévoux, d'inspiration jésuite.

Au XIX^e siècle, le concept du dictionnaire s'enrichit encore. Emile Littré veut aller au-delà de la seule définition de l'usage d'un mot, en introduisant notamment l'étymologie et en intégrant des citations (« un dictionnaire sans citations est un

squelette », dit Voltaire). L'Académie française le rejette puis, finalement, l'accueille. En 1872, sont publiés en bonne et due forme les quatre tomes du Littré. Destiné à l'éducation populaire, celui-ci reste néanmoins assez conservateur (les citations ne concernent aucune œuvre contemporaine). Il sait toutefois reconnaître certaines erreurs. « *Gong ne peut être employé pour tam-tam* », précise un rectificatif de 1877.

VULGARISATION DE MASSE

Le *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, publié en 1856 par Pierre Larousse, un républicain militant, est le premier véritable ouvrage capable de promouvoir une vulgarisation de masse. Il est le compagnon des « hussards noirs » de la république. Mal renouvelé, le Littré vieillit alors que le Larousse se déploie. En 1863, Larousse impose son *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* puis, en 1905, le volume unique du Petit Larousse, aboutissement logique de la démarche fondatrice. Le numéro un français des dictionnaires a toujours dû batailler ferme contre la concurrence. D'abord celle du Quillet, et aujourd'hui celle du Robert, sans oublier les produits Hachette.

J.-M. N.

L'ÉTÉ FESTIVAL

Tandis que le Festival de Salzbourg commence, brillamment, celui d'Avignon se termine. A l'heure du bilan, il apparaît que ce 53^e Festival, rénaissant avec bonheur, une nouvelle fois, théâtre, danse et musique, est une réussite. Cette édition, ouverte le 9 juillet et qui prend fin le 31, est sans doute la meilleure de celles produites par Bernard Faivre d'Arcier, directeur du Festival depuis 1992. 115 000 billets ont été vendus cette année, soit une augmentation de 15 % par rapport à 1998 et le taux de fréquentation des spectacles s'est établi autour de 80 %.

A Salzbourg, le banquet musical offert par le pianiste Maurizio Pollini suffit à justifier de se déplacer pour l'édition 1999 de ce prestigieux festival. Le *Progetto Pollini II* (deuxième volet d'une programmation de concerts confiée au pianiste italien) est le pan le plus aventureux de la programmation de cette année, un mélange de musiques contemporaines, anciennes et de répertoire courant. C'est aussi le plus abordable (davantage de places disponibles, tarifs préférentiels pour les jeunes). C'est enfin un projet, construit autour de l'idée d'avant-garde et de ses divers avatars au cours de l'histoire de la musique, qui aiguise la curiosité.

Colmar rassemble son trésor

EN MAI 1863, des ouvriers, qui refaisaient le mur d'une maison de l'ancienne « rue des Juifs » à Colmar, mirent au jour un trésor comprenant près de 350 pièces de monnaie médiévales – dont une unique pièce d'or (un florin de Hongrie de 1342) et de très nombreuses bractées d'argent (frappées d'un seul côté) –, des bijoux d'or et d'argent, ainsi que de la vaisselle en métal précieux. L'essentiel de la découverte échut au propriétaire de la maison, puis à son fils, qui le vendit en 1923 au Musée de Cluny, à Paris. Quelques bijoux furent subtilisés par les ouvriers, mais rachetés en 1881 par un érudit local, Edmond Fleischauer, qui en fit don au musée colmarien Unterlinden. Les pièces de monnaie aboutirent à la bibliothèque municipale où elles furent oubliées jusqu'à une date récente.

Pour la première fois, cet ensemble inestimable se trouve de nouveau réuni grâce à l'heureuse initiative des conservateurs de toutes les institutions concernées, et présenté, dans sa ville d'origine, dans le prestigieux Musée Unterlinden. Or, l'intérêt de ce trésor est autant historique qu'artistique. L'étude des pièces de monnaie a permis en effet de montrer que la plupart d'entre elles avaient été frappées dans le deuxième quart du XIV^e siècle et aucune après la peste noire de 1348 et les massacres des juifs rhénans qui s'en-

suivirent en 1349 : la date de l'enfouissement du trésor ne fait donc pas de doute. Parmi les bijoux figure une bague de mariage juive en or ciselé et émaillé portant, selon la tradition, l'inscription hébraïque *Mazel Tov* – qui signifie « bon augure ». Une bague très semblable, munie de la même inscription, a été mise au jour à Weis-

taine à la fin du siècle, soit environ 2 % de la population. Les archives colmariennes permettent même d'identifier un juif nommé Schean de Toul qui habita, à partir de 1377, la maison où cinq siècles plus tard des ouvriers allaient découvrir le fameux trésor. Heureusement pour nous, il ignorait tout de la présence de celui-ci dans un mur

LA PHRASE DU JOUR

« J'imagine l'Académie des beaux-arts comme le lieu possible d'un contre-pouvoir »

Guy de Rougemont, peintre, nouveau membre de l'Académie

senfels, en Saxe-Anhalt, en même temps qu'un trésor qui aurait eu la même histoire que celui de Colmar.

L'hypothèse d'un trésor enfoui par un changeur juif de Colmar au moment du pogrom de 1349 est confortée par le lieu de la découverte : même s'il n'existait pas à proprement parler de ghetto juif à Colmar au Moyen Age, nombreux étaient les juifs qui habitaient ce quartier. C'est là aussi que les juifs – les survivants de 1349, leurs descendants ou d'autres familles juives – revinrent s'installer dès 1361. Leur nombre atteint la cen-

de sa demeure ! Il ne faut pas manquer cette exposition, qu'accompagne un superbe catalogue : outre la splendeur des objets présentés, elle est une contribution majeure à l'histoire mouvementée du judaïsme médiéval et de son enracinement ancien dans la vallée du Rhin.

Jean-Claude Schmitt

★ Le Trésor de Colmar, Musée Unterlinden, Colmar, du 29 mai au 26 septembre (catalogue, Somoogy, 150 p., 200 F – 30,49 €) ; renseignements : 03-89-41-99-23.

Luciano Berio cède une nouvelle fois à la tentation de l'opéra

Salzbourg/Musique. A la faveur de la création de « Cronaca del Luogo », le compositeur italien n'échappe pas à ses facilités

CRONACA DEL LUOGO. Musique de Luciano Berio, texte de Talia Pecker-Berio (création mondiale). Avec Hildegard Behrens (R), Frode Olsen (le Général), Matthias Klink (Phanuel), David Moss (Nino), Monica Bacelli (Orvid), Urban Malmberg (Thomme sans âge), Martin Blasius (Sindaco), Gabriel Cassone (trompette), Christian Lindberg (trombone), Michele Marasco (flûte), Ernesto Molinari (clarinette), Igor Polesitsky (violon), Georg Schulz (accordéon), Chœur Arnold Schoenberg, Tölzer Knabenchor, Klangforum Wien, Centro Tempo Reale de Florence, Sylvain Cambreling (direction), Claus Guth (mise en scène), Christian Schmidt (décors et costumes), Heinrich Brunke (lumières). Festival de Salzbourg, Felsenreitschule, le 27 juillet. Prochaines représentations : les 31 juillet et 3 août. Tel. : 00-43-662-80-45-579. www.salzburgfestival.at/ Diffusion sur France Musique le 1^{er} septembre à 20 heures.

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

Luciano Berio (né en 1925) est, ainsi qu'on sait, italien. Il a l'âge de Pierre Boulez, qui est français. Quand Pierre rêve d'un opéra – pourquoi pas le *Pelléas* du prochain siècle commençant ? –, Luciano, en Rossini du siècle finissant, les accumule avec la féconde façon de qu'on prête aux Italiens. Le

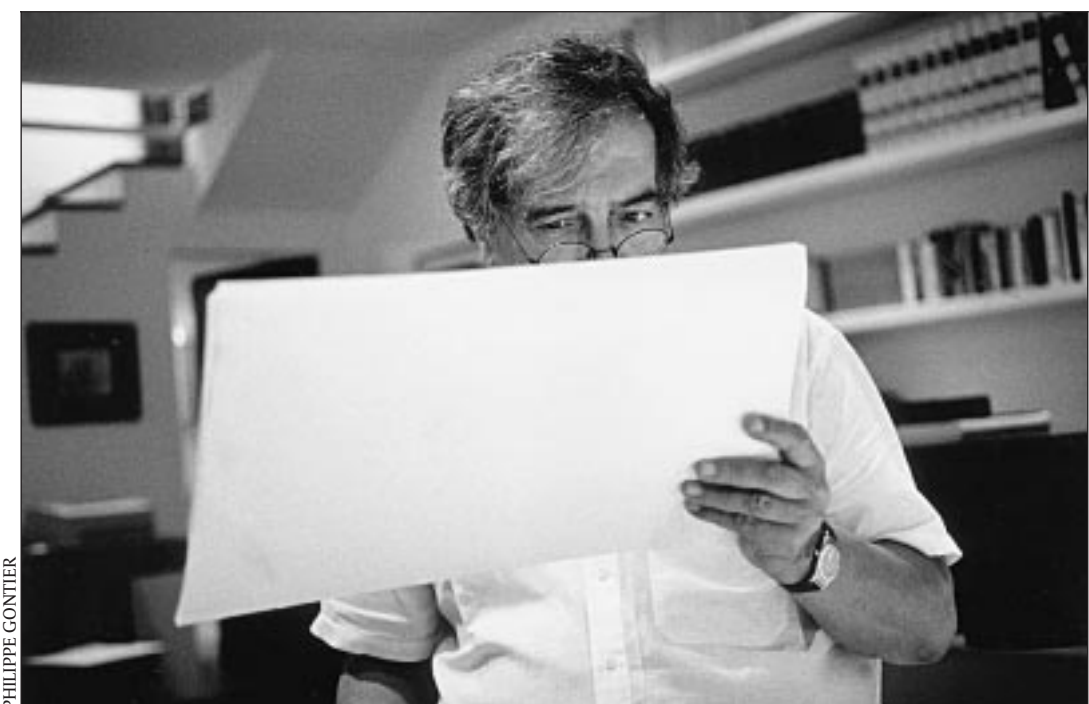
français, privé – pour cause de blessure à la main (*Le Monde* du 27 juillet) – de direction des concerts-hommages qui lui étaient réservés par Salzbourg, est un minutieux, remettant sur le métier l'infini tissage d'une musique qui se développe en tropes, rhizomes, elongations, redites avec ajouts, dans une quête ininterrompue d'une perfection sans cesse remise à plus tard.

Quand il ne défait pas pour refaire, il arrive à Boulez de produire une grande œuvre, dont, curieusement, il limite souvent la diffusion par des nécessités d'effectifs et des contraintes techniques. *Répons*, donné à Salzbourg le 30 juillet, et dirigé au pied levé par Peter Eötvös, est un exemple typique de cette créativité comme contrariée.

POUPÉES Russes

L'italien procède d'une manière presque identique, même si la psyché qui la sous-tend est d'une nature probablement inverse : Berio pratique volontiers la politique de la mise en abyme appliquée à la musique, le jeu des poupées russes sonores. Une petite pièce en génère une plus dense, elle-même reprise dans la gangue d'un accompagnement sonore aux dimensions plus vastes.

Les transformations successives de ses *Sequenze*, pour instruments seuls, en *Chemins*, pour solo et ensemble, voire en pièces plus « épaisses », montrent bien les rouages, et parfois les roueries, de



PHILIPPE GONTIER

Luciano Berio, photographié en 1998 dans sa demeure de Radicondoli, en Toscane.

cette boulimie de musique. En matière de représentation lyrique, Berio a tout essayé, du mélodrame (*Opus in Zoo*, 1951, pour récitation et quintette à vent) à l'opéra créé pour une grande maison (*Un Re in Ascolto*, 1989, ou le récent *Outis*, dont la création française aura lieu au Théâtre du Châtelet, dans le cadre du Festival d'automne, le 15 novembre), arrangeant, transcri-

vant, détournant les « classiques » (on se souvient du délirant arrangement « rock » de *l'Orfeo*, de Monteverdi, à la Grande Halle de La Villette, en 1984), croisant le vaste océan des possibles avec des succès divers et, il faut l'avouer, aucun très durablement inscrit au répertoire des maisons d'opéra.

A Salzbourg, Berio a conçu son nouvel opéra pour un lieu étrange

PORTRAIT

Les audaces du Rire bleu

À FIGEAC (Lot), la place des Ecritures rend hommage à Champollion, décrypteur des hiéroglyphes. A deux pas de là, d'autres signes parlent : ceux du peintre-sculpteur Richard Dussaulx, invité de la galerie Le Rire bleu, comme avant lui le furent Louis Cane, Erro, Saïlo Mercader et comme le sera en août Pat Andrea. La région doit à la passion de l'art de Serge Rolland, ancien élève de Lurçat, peintre à ses heures, collectionneur de longue date, de découvrir ces créateurs contemporains. « Vouloir vivre avec des œuvres de notre temps et les soutenir auprès des personnes qui pourraient s'en étonner. »

La galerie Le Rire bleu est une association née en 1992, dont Pascal Rennié a dessiné l'enseigne. Rire pour ne pas pleurer, quand l'adversité a pour noms « pouvoirs en place », « décideurs » ou « concurrents », apeurés par la nouveauté de l'entreprise et le dialogue que cet art peut susciter avec un public jusque-là plus coutumier d'une peinture « endimanchée ».

« Le Rire bleu est un lieu qui a beaucoup d'ambition. » Serge Rolland s'en explique : « Nous voulons dire que l'on peut habiter le fond de la France, choisir ses artistes et se mouiller. On voyait Figeac se transformer en ville d'art et d'histoire regardant en arrière. Nous, nous avions le désir de l'inscrire dans la contemporanéité. » La franchise de l'intention a trouvé sa traduction dans la quasi-fermeture du robinet aux subventions. L'exercice budgétaire 1999 de la galerie (250 000 F environ), désormais ouverte à l'année, se joue avec seulement 22 000 F d'aides publiques. Serge Rolland, travailleur bénévole depuis huit ans, doit s'en remettre aux ventes d'œuvres s'il veut rire bleu.

L'autre ambition est double. D'abord, permettre aux artistes de vivre dans un marché de l'art perturbé, où chacun, tout en saluant la réussite américaine, réduit le patron de galerie français au seul rôle mercantile. Ensuite, faire œuvre culturelle. Lorsque Erro ou Cane lui apportent leur confiance, et que le visiteur grimpe les marches menant au Rire bleu, « la porte de ma galerie », dit Serge Rolland, est la porte de la compréhension et j'ai le devoir de l'ouvrir pour lui donner envie d'entrer et de pénétrer les œuvres. Les hiéroglyphes cachent un sens à découvrir. Pour Serge Rolland, didactique et enthousiaste, l'alphabet de l'art contemporain est écrit de la même encre.

Elian da Silva

★ « Désir », œuvres de Richard Dussaulx, jusqu'au 31 juillet. « Le sommeil de la raison », peintures de Pat Andrea. Du 7 août au 19 septembre.

dire... A ceux qui ne connaîtraient pas une note du style le plus saillant du compositeur, on oserait le comparer à celui des couturiers italiens Missoni : leur maille, qui a fait leur célébrité, est un savant et chatoyant entrelacs de couleurs, de nervures, de mouvements, de motifs qui se mêlent, s'irisent, avec parfois des jeux d'épaisseur, de filigrane, un grain de texture infiniment travaillé. Berio a la même virtuosité dans le domaine de l'assemblage des sons. Et il sait comme personne composer, c'est-à-dire, au sens strict, « mettre ensemble ».

Chez d'autres, les collages, les multiplications de niveaux, de degrés de lecture ou d'audition, créaient le salmigondis le plus informe et le plus vulgaire. Lui y réussit avec ce charme dévastateur et irrésistible que peu de compositeurs vivants possèdent à ce point. Lorsqu'on est capable d'inventer la transposition musicale de la « retouche » (combler, véritablement combler, les « trous » du manuscrit de l'ultime symphonie, vraiment inachevée celle-là, de Schubert, et en faire une œuvre essentiellement d'aujourd'hui est proprement miraculeux), de refaire *l'Orfeo*, il est clair qu'on a le « don » avec soi. Mais, dans *Cronaca del Luogo*, sur un texte abyssal de son épouse, Talia Pecker-Berio (on n'y comprend vraiment rien, sans sous-titres, avant d'avoir lu l'épais programme explicatif), l'Italien se laisse aller au danger de « faire du Berio ».

INGRÉDIENTS CLASSIQUES

A vrai dire, on taillerait volontiers, dans ce magnifique matériau, élaboré avec tant de talent, une excellente « suite de concert » de vingt minutes où tout serait dit, avec densité, concision. Mais Berio, qui n'est pas Boulez, a répondu pleinement et presque trop professionnellement à la commande qui lui était passée (et qu'ont incarnée parfaitement les protagonistes réunis) : remplir une soirée complète d'opéra, avec les ingrédients classiques, même s'ils sont très méthodiquement « décadés ».

Que Berio nous pardonne, mais on trouvait davantage de profondeur, de rebond et de théâtralité dans la « simple » *Sequenza* pour voix seule (1965-1966), dans les trente-cinq minutes de l'extraordinaire *Sinfonia* (1968) – le « style représentatif » monteverdien transposé au vingtième siècle dans une « symphonie lyrique » – ou dans son sublime *Ofanin*, entendu en 1992, à Paris, au Festival d'automne, moment de grâce et de génie de ce grand compositeur qu'on aime comme personne.

La partition de *Cronaca del Luogo* (« La Chronique du lieu ») est du pur Berio. Du pur Berio ? Comment

R. Ma.

Renaud Machart

Un banquet musical signé Maurizio Pollini

Salzbourg/Musique. Le pianiste a construit un concert autour de l'idée d'avant-garde dans l'Histoire

PROGETTO POLLINI II. Œuvres d'Ockeghem, Beethoven, Machaut, Schoenberg, Donatoni, Debussy, Marenzio, Nono, Gesualdo, Mozart, Sciarino, Palestrina, par Maurizio Pollini (piano), Klangforum Wien, le Chœur Arnold Schoenberg, Quatuor Accardo, Ensemble Wien Berlin, Monica Bacelli, Sara Mingardo (sopranos), Camerata Academica Salzburg. Festival de Salzbourg, du 1^{er} au 26 août.

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

S'il fallait trouver une seule bonne raison de venir au Festival de Salzbourg, le *Progetto Pollini II* (deuxième volet d'une programmation de concerts confiée au pianiste italien Maurizio Pollini) suffirait amplement. C'est le pan le plus aventureux de la programmation

1999 (un mélange de musiques contemporaines, anciennes et de répertoire courant), et aussi le plus abordable (davantage de places disponibles, tarifs préférentiels pour les jeunes). A cet égard, et par parenthèse, on rappellera que la structure hôtelière de Salzbourg permet de trouver de nombreuses pensions, très bien tenues, aux alentours de 350 F la nuit (53,36 €). De surcroît, en dépit d'une réputation tenace, la vie n'est pas coûteuse dans cette ville pourtant fréquentée par une clientèle festivalière souvent fortunée. Qu'on se le dise : cette série de « musique réservée » (les intellectuels italiens du début du XVII^e siècle parlaient de « *musica reservata* »), et élitaire s'il en est, est donc matériellement abordable par tous.

Le compositeur et pianiste Jean Wiener, au début des années 20, avait organisé des « Concerts-sa-

lade » fameux où les rythmes syncopés du jazz voisinaient avec les avant-gardes du temps (c'est là que fut donnée la création française du *Pierrot lunaire* de l'Autrichien Arnold Schoenberg). Le XIX^e siècle ne répugnait pas à de copieuses banquets musicaux tous azimuts dont notre époque a perdu l'habitude. On a dit (*Le Monde* du 16 juillet) combien la programmation des dernières Académies musicales de Saintes facilitait la découverte des « modernités » de toutes les époques, de Dufay à Ligeti. Maurizio Pollini, qui jouit du rare statut de star internationale sans œillères (il a joué et enregistré Boulez et Nono), a imaginé une suite de programmes du même ordre, où les madrigaux de Monteverdi et de Marenzio, les polyphonies ardues de Machaut ou Ockeghem rencontrent les dernières sonates pour piano de Beethoven, les rarefac-

Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE

ESSAIS

VENDREDI 30 JUILLET 1999



LE FEUILLETON D'ÉTÉ
DE FRANCIS MARMANDE
page 28



SANDRO PENNA ET ELSA MORANTE
page 29



SYLVIE GERMAIN ET ETTY HILLESUM
page 29



PORTRAIT Guy Schoeller
page 30

Lolita à Vienne

Vienne, 1906. Fritz Wittels, médecin fraîchement diplômé, passe ses journées au côté de l'illustre psychiatre Wagner-Jauregg dont il est l'assistant, et ses nuits dans les cafés où il côtoie des docteurs en crêpuscule et des filles perdues. Il s'interroge sur son avenir : comptera-t-il, comme Karl Kraus auquel il voue une admiration sans limite, parmi les polémistes les plus redoutés de sa génération ? Ou prendra-t-il part à cette aventure étrange, la psychanalyse, qui suscite les sarcasmes de ses confrères, mais dont il pressent qu'elle pourrait bien révolutionner toutes les catégories du savoir ?

Après tout, se demande-t-il, pourquoi ne pas prendre pour pères spirituels et Kraus et Freud, les deux esprits les plus subversifs et les plus haïs de cette Vienne qui s'ingénie à concilier les inconciliables : le sentimentalisme le plus exalté et la lucidité la plus corrosive, le narcissisme et la haine de soi, la volupté et la mélancolie...

Les circonstances viendront au secours de Fritz Wittels : après avoir envoyé de brèves nouvelles à Karl Kraus, qui seront publiées dans sa revue *Die Fackel* (Le Flambeau), il lui remet sa première contribution théorique. Elle porte sur le droit à l'avortement et s'intitule : « Le plus grand crime du code pénal ». Wittels y explique que l'Eglise a besoin de bébés à baptiser, les généraux de chair à canon et les usines de chômeurs qui maintiennent les salaires au plus bas. Freud lui fait savoir qu'il approuve chaque mot de son réquisitoire et l'invite à se joindre à son groupe.

Wittels considère dès lors Freud comme un savant qui forge les armes avec lesquelles Kraus et lui-même mettront en pièces un monde d'hypocrisie et d'hystérie. Il ne comprend pas la méfiance que Kraus inspire à Freud et ne se doute pas que ce dernier n'a rien d'un « révolutionnaire sexuel ».

Wittels veut le scandale et l'obtient à nouveau grâce à un article virulent contre les jeunes filles étudiantes en médecine, article fondé en partie sur la philosophie de Kraus selon laquelle les femmes devraient exclusivement se limiter au rôle de créatures sexuelles, et en partie sur la psy-

Comment, et à la suite de quelles rocambolesques péripéties, un jeune psychanalyste, Fritz Wittels, fasciné à la fois par Freud et par Karl Kraus, entreprit de faire le portrait type de la femme-enfant

chanalyse qui devrait mettre à jour, selon lui, les désirs inconscients de rivalité et de séduction des étudiantes. Cet article fut discuté lors d'une réunion de la Société psychanalytique de Vienne et Freud surprit les participants décidés à en découdre avec ce freluquet en défendant l'essai « original, pétulant et ingénieux » de Wittels.

Karl Kraus avait pris l'habitude de dîner tous les soirs avec Wittels. Il venait de vivre une passion infernale avec Annie Palm, une comédienne aux mœurs dissolues emportée par une pneumonie, quand il s'éprit d'une adolescente de quinze ans, Irma Karczewska, à laquelle il fit jouer le rôle de Loulou dans la

Roland Jaccard

pièce de Wedekind, *La Boîte de Pandore*, ce rôle qui immortalisa vingt ans plus tard Louise Brooks dans le film de Pabst. Irma fut rapidement élevée au rang d'une Grecque née trop tard, une hétérotaire, et éduquée selon l'évangile de Kraus : les femmes, selon lui, avaient non seulement le droit d'être des putains, mais c'était pour elles un devoir impérieux ; toutes celles qui ne s'y conformaient pas étaient des névrosées et des ennemies de la civilisation.

Avec le poète Peter Altenberg, il avait créé à Vienne un culte érotique autour de la femme-enfant, culte auquel adhère aussitôt Wittels qui s'enflamme pour Irma après l'avoir vue nue sur une simple photo où elle posait avec des grappes de raisin dans sa chevelure noire et un sourire radieux sur ses lèvres entrouvertes.

Quand Kraus la lui présente, il découvre qu'elle n'est qu'une fillette, sottise et ennuyeuse, sauf en matière de sexe. Dans ce do-



« Nu allongé », autochrome de Paul Bergon (1910)

maine, elle témoigne d'une sophistication d'autant plus stupéfiante qu'elle contraste avec son manque d'intérêt pour toute autre chose. En fait, elle incarne le rêve de Kraus : le miracle d'une fille dionysiaque née plusieurs milliers d'années trop tard – et peut-être celui de tout écrivain : une coquille vide remplie d'expressions tirées de ses livres.

En tant que médecin, Wittels est amené à la soigner. Mais sa compagnie, note-t-il, nécessitait l'énergie d'un Hercule, la patience d'un Job et la sagacité d'un Ulysse, tant elle prenait plaisir à se détruire par l'alcool et le sexe.

« Elle était comme un chiot, écrit-il, qui tantôt vous regarde avec gratitude et tantôt arrache le pansement de sa blessure à belles dents. » Wittels saisit l'occasion pour écrire son célèbre article sur la femme-enfant que publiera Kraus en 1907. L'article concernait une fille dont l'intense pouvoir de séduction sexuelle se dé-

clare si tôt qu'elle est forcée de vivre sa sexualité alors qu'à tout autre égard elle est encore une enfant. Toute sa vie durant, elle demeurera ce qu'elle est : surdéveloppée sexuellement et incapable de comprendre le monde civilisé des adultes.

Le soir où il présenta le cas Irma à la Société psychanalytique de Vienne, Wittels souffrait d'un lumbago et portait, fixé par un bandage autour des reins, une boîte calorifique japonaise. Irma avait écrit son prénom dessus à l'encre. « Elle rayonnait littéralement dans mon dos tandis que je parlais et faisais la psychanalyse de son âme », raconte Wittels.

Il n'avait pas conscience d'avoir dépassé les bornes de ce qui était acceptable pour Freud qui, cette fois, manifesta sa réprobation. Il n'était pas dans son intention, précisa-t-il, de conduire le monde sur la voie d'une frénésie non inhibée. Il ajouta sur un ton méprisant qu'il n'avait pas grand-chose à faire des femmes-enfants et il conseilla à Wittels d'être moins soumis à

l'influence diabolique de Kraus.

Evidemment, Wittels n'en fit rien. Subjugué par les théories de Kraus et plus encore par sa création, Irma, il décida de l'emmener en Italie. Le voyage s'avéra être un supplice ; bien que plus tard il reconnut que pour rien au monde il n'aurait voulu manquer ça. Le séjour à Venise en compagnie d'une sottise qui ne rêve que de palaces, de bibeloteries et d'orgies sexuelles – et pour laquelle toute activité culturelle est a priori assommante – aviva les pulsions meurtrières de Wittels : n'eût-elle été aussi irrésistiblement attirante qu'il se serait aussitôt débarrassé d'elle.

Et quand Kraus les rejoignit sur la plage du Lido, il fut soulagé : à deux, ils parviendraient peut-être à calmer les ardeurs de leur nymphette. Il avait enfin compris qu'il est possible chez soi d'adorer une hétérotaire grecque née trop tard, mais qu'on ne pouvait en aucun cas voyager avec elle, leçon que le héros de Nabokov aura aussi l'occasion d'expérimenter jusqu'à la nausée, avec sa Lolita. Kraus, Wittels, Nabokov, même combat.

Comment s'acheva la carrière d'Irma ? Personne ne sera vraiment surpris d'apprendre que la petite nigaude devint avec les années aussi grasse qu'une oie farcie, ni qu'elle finit par se suicider. En revanche, on a le souffle coupé quand on découvre le nom du jeune journaliste qui enquêta dans les années 20 pour un quotidien viennois, *Die Stunde*, sur cette rocambolesque affaire : c'était Billy Wilder, qui s'en inspira certainement quand il tourna à Hollywood un de ses films les plus célèbres : *Irma la douce*.

Il faut ajouter que c'est de manière presque miraculeuse que ces textes, écrits avec une verve éblouissante, ont été déterrés par Edward Timms, l'auteur d'un essai sur *Karl Kraus, Apocalyptic Satirist* (New Haven et Londres, 1986). Timms avait commencé à s'intéresser à Wittels alors qu'il avait entrepris des recherches sur les rapports entre Kraus et Freud.

Sa première impression avait été franchement défavorable. Il ne voyait en lui qu'un vulgarisateur spécialisé dans la provocation. Mais quand il mit la main sur les archives de Wittels, son opinion changea du tout au tout : Wittels devint l'intercesseur obligé entre les deux plus prodigieux acteurs de cette Vienne à l'agonie qui n'en finit pas de nourrir nos fantasmes.

FREUD ET LA FEMME-ENFANT (Freud and the Child Woman : Memoirs of Fritz Wittels) de Fritz Wittels. Edition établie par Edward Timms à partir des Mémoires de Fritz Wittels et suivie de *Sigmund Freud, l'homme, la doctrine, l'école*. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Andrée May. PUF, 376 p., 228 F (34,75 €).

Teresa Prekerowa

ZEGOTA COMMISSION D'AIDE AUX JUIFS

Traduction et préface
de Marian Apfelbaum

ÉDITIONS DU
ROCHER

« Malgré la faiblesse du résultat au regard de l'étendue du désastre, l'action de Zegota mérite un respect et une admiration dont elle a été longtemps privée. »

N. Weill

ÉDITIONS DU
ROCHER

Sanfoulescore



Iwan Sigg d'après Hergé

Sanfoulescore (suite)

Ce nom de *Sanfoulescore* que s'est donné une équipe de rugby du Sénégal a quelque chose de trouvé, de finement construit.

Sans une goutte d'amertume dans le narcisse, mon grand-père, natif de Gaillac dans le Tarn (paysannerie sans terre et sans recours, mais gaie), s'étouffait de rire en racontant qu'en famille, comme tous ceux dont la naissance n'était pas attendue, on l'appelaient un « *santufarian* ».

C'est du patois. De l'occitan. Du latin, *Santu*, sans toi; *farian*, on eût fait: on aurait fait aussi bien sans toi.

Il y aurait là de quoi démolir un enfant moderne des banlieues défavorisées. Quatorze ans de thérapie au bas mot. Tout le PEP (plan d'épargne psychanalyse) englouti d'un trait. Les petits *santufarians* de Gaillac se prenaient à la légère. Cette idée d'être en trop, inattendu, sans-soi, les faisait s'esclaffer.

(Barthes à l'envers: « *Je suis un être pour rien.* »)

Famille

« *Toutes les familles heureuses se ressemblent, mais chaque famille malheureuse l'est à sa façon.* » Ce début de roman célèbre, question bleue pour jeu des mille francs, pourrait être mis en balance avec celui de Mars, de Fritz Zorn.

Confession fatale

Le dimanche matin, vers 7 h 30, le service public offre une émission de radio splendide. La capter suppose évidemment une discipline de fer, mais ça vaut le coup. C'est une émission (quel mot!) qui présente des ménages heureux. Dit-on encore « ménage » (« jeune ménage », etc)? On dit bien ménagerie. Récemment (le 11 juillet), le ménage en question fut celui du juge Lambert (affaire Grégoiry, Vologne, petit juge).

Ce qui rend, aux yeux de sa ménagère, la vie du ménage Lambert exigeante mais passionnante, c'est qu'il ne fait plus seulement le juge, mais aussi l'écrivain. Son épouse est sa première lectrice. Elle dit que c'est dur, parfois, mais formidable. Il se lève avant toute la maisonnée, il faut le laisser tranquille.

Il écrit.

Après quoi, tout en sifflant *Truth is marchin'in*, il s'en va rendre la justice sous le chêne de Bourg-en-Bresse. Ça ne rigole pas tous les jours.

Walkowiak

On sent bien que le Tour de France, avec son impossible vérité (« *La vérité ne peut se dire toute* », murmure amèrement son directeur villiériste), sa poésie intérieure (« *Contemplez le paysage, plutôt que de parler de dopage* », tonne un Jacques Chancel que l'on surnomme depuis « *Labourage et pâturage* »); le tour de cochon avec son valet de comédie (l'irrésistible Bourguignon), son mystère tarnais (Jalabert et Bassons, le diable et l'innocent, sont tous deux natis du département); les ga-

mineries de son « pot belge », la sagacité de ses aèdes (« *Le mensonge, c'est la vérité du menteur* », rappelle à tout bout de champ Gérard Holtz), on sent à fond que ce pot-pourri dit l'état exact de la société, mais on ne sait pas du tout l'interpréter.

Largement plus mystifiée sans le savoir que l'engouement aveugle: l'illusion funeste qui consiste à (se) faire croire que l'on arrivera à la démystification, à la transparence, à la morale, à la vérité. Comme si c'était possible. Et souhaitable. Comme si l'état de la société et de la domination le permettait. Peut-être que le meilleur livre pour comprendre cela, c'est-à-dire pour l'admettre, c'est – conseil assez bizarre, sur ce chapitre, on en convient – *De la domination*, de Michel Surya (Farrago, « Le Monde des livres » du 14 mai).

Balance

On peut l'augmenter de ce qui n'a certes pas fait défaut en matière de pédale, la figure-clé du corps social (toutes les grandes inventions modernes remontent à Vichy, qui les expérimenta): la figure du délateur.

Pas une « affaire » actuelle, pas un « scandale »

moderne, pas un « destin » qui n'aient été déclenchés sur dénonciation, par une balance, une lettre anonyme... Pas une. Ce qui n'empêche personne de se prendre pour Zorro. Tout cela est parfaitement expliqué, raisonné, décortiqué, dans *Le Doulos* de Pierre Lesou; plus encore dans l'incroyable adaptation qu'en a donnée Melville en 1963 (sous l'exergue: « *Il faut choisir, mentir ou mourir...* »), et dans toute la littérature qui compte. Mais il n'empêche: on continue de croire. On en est à la phase terminale: on croit que l'on saura (comme le capitaine Haddock croit voir, savoir, donc pouvoir, reproduire le tour du prestidigitateur de Moulinsart: lequel change évidemment tous les soirs, à heure fixe, l'eau en vin).

Callejón

Hemingway, ce fut d'abord un corps, une barbe, une casquette, une lenteur à se déplacer dans le callejón des arènes de Bayonne. Presque avant de le lire, on a vu ce corps-là. Des places au soleil où l'on s'entassait, on le voyait distinctement en face, à côté de la figure comique et sévère de Domingo Ortega. Tantôt il sirotait une petite fiasque qu'il

gardait à la main d'un air préoccupé. Tantôt il se tournait pour papoter avec Ava Gardner ou Lauren Bacall, qui étaient aux *barreras*.

(Montaigne, qui naturalise dans ce sens le mot *fiasco*, en 1580, l'emploi au masculin.)

Tout dans le score

La vraie dramatique de l'été, il s'en trouve tous les jours une en juillet, ce n'est pas *Tramontane*, ce n'est pas le repêchage d'un prince charmant que l'on rebalance à la baïlle après torréfaction, ce ne sont ni les vieillards que l'on fait hospitaliser à la pelle pour filer en vacances ni le Tour de France, non: la vraie saga, c'est un grand baston soudain, comme dans une boîte de nuit du Midi, entre deux bandes du marigot pétrolier, Elf et Total, dans la jubilation mouillée de petits porteurs qui s'amusent.

Pourquoi? Parce qu'au bout, tout au bout, il y a, chacun le sait pertinemment, l'oublie, n'y pense pas trop, juste assez pour se faire une petite joie de peur, des corps authentiques, de vraies morts symboliques, de vrais chômeurs par milliers, avec leurs maisons, leurs traites, leurs bagnoles, leurs vélos d'appartement pas encore entièrement payés, 2 000, dit l'un, non, avec moi ce sera 3 000.

Les crocodiles ne se croient même plus tenus de se déclarer navrés, navrés de « restructurer », de supprimer des « postes » de travail par milliers (pour rire, ils ne disent plus « emplois »). On ne fait jamais l'hypothèse de la jouissance que ce droit de vie et de mort procure. On n'a pas la force d'imaginer la part de jouissance intégrée que récupère le petit porteur par là même assuré (question de Bourses), par ce droit de vie et de mort rassuré, par cette promesse, ni le sérieux du gros porteur. Rien ne transmet tant de volupté que de virer deux mille mecs d'un coup en juillet. Les en menacer au moment des vacances. Soldats de plomb. Potlatch grandeur nature. Sacrifice en Béarn. Aztèques.

Dans les années 60, le chic, c'était de confier les basses œuvres à des capitaines d'industrie aux origines modestes (fils d'instits, d'employés), montés en graine, lavés par les grandes écoles de l'armée, vendus corps et âme. Vers cette jouissance, le roman ne s'aventure plus: il a mieux à faire. Les seuls à la montrer depuis trente ans: les dessinateurs. Elle leur est laissée.

Tiens: cette fois, après cent quatre jours de lutte, en plein juillet, l'opération a capoté, « l'inflexible a fini par céder », le « plan de réorganisation » est retiré sans conditions. Mauvaise nouvelle pour le réalisme et les implacables lois de la modernité. Pour comprendre, à qui se confier? A *La Fortune de Gaspard? Tintin et les Picaros? Beckett?* Gilles Châtelet?

Gombrowicz dans son Journal

« *Je suis seul, donc je suis davantage.* » Ou encore: « *Je n'étais rien, je pouvais donc tout me permettre.* »

Agathe ou les infortunes de la vertu

Comment faire de sa vie un désastre? Agathe Bridau serait bien en peine de répondre, elle qui s'écrie sur son lit de mort: « *En quoi donc ai-je pu déplaire à Dieu? Ne l'ai-je pas de toute mon âme? N'ai-je pas marché dans le chemin du salut? Quelle est ma faute que j'ignore, ai-je encore le temps de la réparer?* » Fascinante incarnation du malentendu, Agathe Bridau se tue à petit feu à force de vouloir bien faire. Elle est bonne, pieuse et belle comme un tableau de Raphaël – « *un ovale parfait, une blancheur inaltérée et sans le moindre grain de roussure, malgré sa chevelure d'or* » – à tel point qu'elle semble une de ces figures destinées, « *comme celle de Marie, mère de notre Seigneur, à rester toujours vierges, même après le mariage* ».

D'ailleurs, le sien ne dure pas. L'incorruptible Bridau, son mari, meurt prématurément alors qu'elle n'a que trente-trois ans. Serviteur trop zélé de Napoléon, il s'est tué à la tâche, épuisé par ses longues veilles, « *au moment où l'Empereur allait le nommer directeur général, comte et conseiller d'Etat* ». Cette infortune illustre à elle seule les mille et un ratages de la vie d'Agathe. A partir de cette date, la jeune veuve tombe de Charlyde en Scylla. Et comme si trop de sainteté nuisait, chacun de ses renoncements, chacune de ses privations ne fait qu'ajouter à son malheur. Agathe ne fait pas partie de ces bons samaritains qui font

payer aux autres le moindre de leurs bonnes actions. Elle ne demande rien, surtout pas la part d'héritage qui lui a été confisquée au profit de son frère. Elle se résoud à la ruine qui la conduit du quai Voltaire à une mansarde de la rue Mazarine. Elle accepte tout, même l'inconséquence de sa tante,

la Descoings, qui la vole pour jouer son « *terne* » à la Loterie royale. Elle pardonne l'odieuse convoitise de Flore Brazier, la Rabouilleuse, qui, avec le machiavélique Maxence, convoite l'argent qui lui revient. Et surtout, elle persiste à ne rien comprendre à la vie. Comme Honorine de Bauvan, elle pourrait avoir ce mot de la fin: « *Tout fut sans pitié.* »

Ce qui perd Agathe, c'est son amour pour autrui, mais ce qui la tuera définitivement, c'est sa passion pour son fils Philippe, un débauché sans foi ni loi, qu'elle s'obstine à préférer à son autre fils, Joseph. Elle mourra de l'égoïsme et de l'indifférence de Philippe, lui trouvant encore des circonstances atténuantes lorsque, devenu comte, ce vaurien l'éclaircira depuis son carrosse sans lui jeter un regard. Balzac se venge-t-il ici de sa propre mère, qui eut toujours pour son autre fils, Henry, une préférence marquée? Il fait à Agathe Bridau une agonie misérable assez semblable à celle du Père Goriot. En ce sens, *La Rabouilleuse* aurait pu s'intituler *La Mère Bridau*. Mais même cela, Agathe n'y sera pas parvenue.

Florence Noiville

Récits du désastre ordinaire

Un roman de Jean Rolin, trois nouvelles de Didier Daeninckx, et une certitude commune: les temps que nous vivons sont haïssables

L'ORGANISATION de Jean Rolin. Gallimard, « Folio », 242 p., 35 F (5,33 €). (Première édition: Gallimard, 1996).

HORS LIMITES de Didier Daeninckx. Gallimard, « Folio », 250 p., 49 F (7,47 €). (Première édition: Julliard, 1992).

Quand ils étudieront la fin du XX^e siècle, les historiens de la littérature française s'apercevront qu'elle n'était guère encline à l'euphorie. Corrigeons: ce que qui, en elle, a quelque chance de survivre à l'oubli ne l'était pas, quand une partie considérable de la production n'était que futilités sentimentales, complaisances autobiographiques, fadaïses d'enfances ou fabrication de succès éphémères selon des procédés brevetés – ouvrages de divertissement économiquement rentables.

Hors limites, de Didier Daeninckx, a paru en 1992; *L'Organisation*, de Jean Rolin, en 1996. Il se trouve que l'un et l'autre écrivains sont nés en 1949 – ce qui ne suffit pas pour décider qu'il existerait une génération littéraire de l'après-guerre, mais suffit pour constater qu'ils avaient dix-neuf ans en 1968. Ce détail n'en est commun: Daeninckx et Rolin ont tous deux pratiqué le journalisme, pour vivre évidemment, et peut-être encore parce qu'il n'est pas de plus sûr moyen de connaître son époque que le journalisme, à condition de s'en faire une conception exigeante.

Connaissant donc leur temps, ils tiennent la société française contemporaine pour inégalitaire et cruelle, d'une cruauté d'autant plus haïssable qu'elle se prétend justifiée par de bonnes raisons: l'économie,

l'enrichissement, les lois – il serait assez vain de souligner longuement combien ils disent vrai. Tous deux mesurent assez précisément ce que chacun de ces principes signifie, combien de violence et combien d'obéissance, obtenue par persuasion ou par force. Les héros, si l'on peut dire, de *L'Organisation* nourrissent l'espoir de révolutionner la dite société, de renverser sa hiérarchie, de ruiner ses principes. Le groupuscule qu'ils forment, élément d'un système clandestin et rigide, ne suscite que de faibles désordres, réprimés démesurément par des polices convaincues de la gravité de la menace. La théorie qui les inspire se révèle cependant sans prise sur ceux qu'elle prétend défendre – les prolétaires, la classe absolue, et l'organisation se montre plus douée pour le soupçon interne et l'exclusion que pour la propagande et la rébellion de masse. Encore cette théorie vacille-t-elle parfois, au gré de lectures et d'interprétations dont la logique et l'orthodoxie ne sont pas le point fort, en dépit des avertissements et leçons que dispensent les « *cadres* » du réseau, petits chefs inflexibles.

La suite de l'aventure, si mal commencée, s' imagine aisément: échecs à répétition, arrestations inévitables, désillusions de tous ordres, égarements comiques. De la Lorraine à Belfast et à la Croatie, l'errance va jusqu'au couvent. Dans une église de Montluçon, à la dernière page, le narrateur finit par offrir un cierge à sainte Rita, « *la sainte, comme chacun sait, des causes désespérées et dangereuses* ». Des causes perdues.

Daeninckx conclut ses récits de désastre de manière plus expéditive: par le suicide, le meurtre ou l'internement. Dans les banlieues parisiennes, londoniennes et nordiques où il situe les trois nouvelles de *Hors limites*, le malheur va jusqu'à son terme par degré, inexorablement. Il ne manque à ces tableaux aucune noirceur, aucune

mauvaise surprise, aucun retournement catastrophique. Ceux que la jeunesse préserverait, espérerait-on, de la perversion universelle tombent aussitôt dans le vol et la prostitution forcée, avant de tuer leurs bourreaux et de se suicider ensuite, parce qu'il ne leur reste aucune autre solution et que, de toute façon, aucun juge ne croira à leur histoire. Celui qui court à la rescousse d'un ami d'enfance tombe à Londres dans un micmac de misère et de racisme, de misère absolue et de racisme meurtrier. Quant à celui, tête faible, qui se rêve le fils naturel d'un grand bourgeois, il est conduit dans un hôpital psychiatrique après une prise d'otage évidemment lamentablement ratée. Aucun espoir de s'en sortir, pas la moindre issue, si ce n'est la pire, par le drame.

Il faut, à de tels récits, une écriture sobre. Le lyrisme, les effets poétiques, les métaphores, les périphrases y seraient incongrues, presque obscènes. Daeninckx et Rolin se montrent, sur ce point, aussi inflexibles l'un que l'autre. Le premier, auteur de romans policiers, trouve l'efficacité dans la précision minutieuse des lieux, des objets, des vêtements – réalisme documentaire qui interdit au lecteur de douter un instant de la véracité de la fiction. La même économie et le même naturalisme régissent le style des dialogues.

Le goût pour l'ellipse est plus prononcé chez Rolin, qui glisse au picaresque parfois, accélérant le rythme, passant en vitesse d'un événement à un accident. Il excelle dans la dérision rapide, l'anecdote loufoque, telle celle d'un portrait de Nietzsche donné pour un portrait de Paul Lafargue afin de tromper les soupçons d'un cadre peu versé dans la philosophie allemande. Ainsi racontée, l'histoire de l'extrême gauche française n'est pas loin de ressembler aux aventures des Pieds-Nickelés.

Philippe Dagen

Modèles de Klimt

FLEURS CUEILLIES POUR RIEN de Jacques Serena. Ed. Flohic, 90 p., 98 F (14,94 €).

Si l'on devait, en imagination, former des couples entre peintres et écrivains, on ne songerait sûrement pas à appier Gustav Klimt et Jacques Serena. Et la surprise qui nous est ainsi faite est le premier mérite de ce volume. Il enrichit le catalogue d'une collection qui, justement, s'attache à marier, hors des convenances, la plume et le pinceau – avec les risques que cela comporte.

D'un côté Klimt, le décadent, hanté par les rêves et les obsessions de son époque, dans cette Vienne de la fin du siècle, non loin de Freud et de Musil, décorant d'or et de fleurs les femmes que Schiele, son cadet, dénudera jusqu'à la viande; et de l'autre Serena, découvert par les Éditions de Minuit en 1989 – trois romans publiés là, et une pièce de théâtre –, l'ancien marchand forain qui a inventé une écriture âpre et superbe pour dire la détresse urbaine, ces mondes parallèles auxquels il sait donner voix. Jacques Serena ne s'arrête pas au caractère décoratif ou symboliste de l'art de Klimt. Faisant parler le peintre, parlant à sa place, ou encore imaginant ses jeunes modèles féminins avec des « *infiltrations de langueurs* », des « *lézardes de délices* », des « *marécages d'infimes sournoiseries* », il met à nu, lui aussi, mais avec compassion, dans une proximité sans complaisance. Au fil des pages de ce court texte, qui regarde et prolonge la reproduction des œuvres du peintre, un récit se construit. « *Regardez cette fille qui rêve. Ce qu'on lui a fait croire, fait rêver. Triste, peut-être. Ivresse à l'abandon, tiède, écartelée, dans son hôtel désert. Autel aussi bien, bordel, comme paradis en faille.* »

Patrick Kéchichian

Les « Bouquins », c'est lui. L'éphémère et très élégant mari de Françoise Sagan à la fin des années 50 (« On se marie en 1958, on divorce en 1960, on s'ennuyait », c'est lui. L'homme qui montait à cheval tous les matins dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, c'est lui. L'éditeur qui déjeunait tous les jours chez Allard, rue Saint-André-des-Arts, buvait du Gevrey-Chambertin des meilleures années et faisait la fête tous les soirs, lui encore. L'homme qui cultive son charme, aime à la folie l'Asie et les femmes, toujours lui. « Casanova, c'est moi », dit-il, faisant allusion à la magnifique édition d'*Histoire de ma vie* en « Bouquins » (trois volumes réunis dans un coffret), mais ajoutant immédiatement : « C'est comme ça que j'aurais voulu être et que j'aurais été à cette époque-là... Les dames... les voyages... l'écriture... tout... Et j'aurais fini ma vie comme lui, malade et ruiné... Pour l'instant, je ne suis ni malade ni ruiné... »

Lui, c'est Guy Schoeller, quarante-vingt-quatre ans depuis le 11 juillet, le dernier seigneur de l'édition, un survivant, un amateur égaré dans cette fin de siècle besogneuse et hargneuse. Deux heures en sa compagnie, c'est une journée sauvée, un saut dans le temps, un parcours au galop à travers le siècle. « Je vais vous dire tout ce que vous voulez, ça m'est égal, j'ai rien à dire. J'ai fait les choses que j'étais capable de faire, c'est-à-dire pas grand-chose.

ans. « A soixante-quatre ans, à l'âge où les autres s'arrêtent, moi je me suis mis à travailler. Jusque-là, je n'avais pas fait grand-chose, j'avais surtout été un go between entre des gens importants. » « Bouquins » est né d'un hasard comme il n'en arrive qu'aux flâneurs indolents dont fait partie Guy Schoeller, distraits en apparence, mais en fait aux aguets, curieux de tout. A la fin des années 70, il se rendait à un rendez-vous à Londres. Il est arrivé avec une heure d'avance, ayant oublié le décalage horaire entre l'Angleterre et Paris. En se promenant pour tromper l'attente, il a aperçu, à la vitrine d'une grande librairie, une édition du *Capital*, de Karl Marx, qu'il exhibe fièrement aujourd'hui encore : un gros livre souple, solide, peu en-

Josyane Savigneau

combrant (13,2 x 19,8 cm). « J'ai annulé mon rendez-vous et j'ai filé chez l'imprimeur de ce livre, que j'ai essayé de convaincre de faire la même chose pour moi, en France. Il a refusé : "On ne travaille pas avec les Européens. Avec eux on n'a que des ennemis. Surtout les Français." » Soudain, entre dans l'imprimerie un homme que Guy Schoeller a connu longtemps auparavant, à Cambridge. C'est le propriétaire de l'entreprise. « Bouquins » se fera.

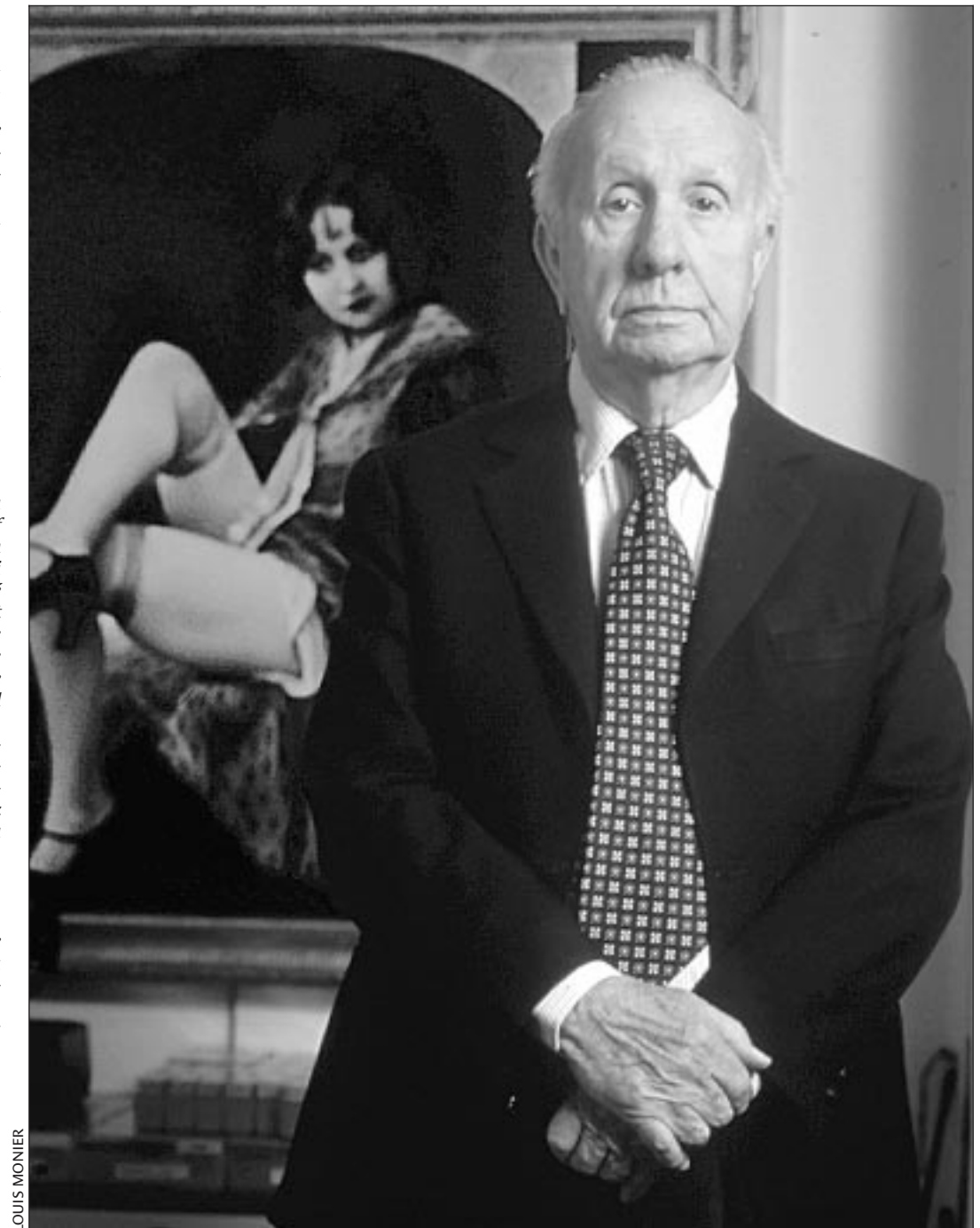
« Robert Laffont, avec lequel je travaillais depuis 1972, a été convaincu. Max Gallo, qui était là lorsque j'ai exposé mon projet, était enthousiaste, et c'est mon ami Iasha David qui a trouvé le nom de la collection. On a commencé par le Dictionnaire des auteurs, le Dictionnaire des œuvres, le livre de Rebatet sur la musique – un collabo terrible, mais un très bon livre sur la musique – et La Révolution

par Machiavel et Nietzsche, sans oublier de nombreux récits de voyages : en Orient, en Chine, en Italie, en France... C'est une version « poche » de la célèbre « Pléiade » de Gallimard. « "Bouquins" propose aussi des appareils critiques, j'ai toujours confié les éditions à des spécialistes », précise Guy Schoeller, assez fier, à juste titre, de la qualité et de la variété de son catalogue. Il insiste sur la compétence de tous ceux qui, depuis vingt ans pour certains, travaillent à ses côtés. Pourtant, il en fait une affaire personnelle : « Bouquins », c'est lui.

Ce fut à la fois le point de départ d'une remarquable réussite éditoriale et le point d'arrivée d'une assez plaisante aventure individuelle commencée pourtant dans les années noires de la Grande

Guerre : « J'ai été conçu chez des gens ruinés et neuf mois plus tard je suis né dans un couple aisé. Mon père avait réussi entre-temps. Sa famille avait quitté l'Alsace à cause des Allemands et avait tout perdu – elle possédait une usine. Mon père avait fait une petite école d'électricité. Il s'est occupé de l'installation électrique du journal Le Matin, très important à l'époque. Le directeur l'a engagé comme adjoint, ayant pressenti ses dons d'organisateur et de meneur d'hommes. Ensuite, mon père est entré chez Hachette, où il est resté jusqu'à sa mort, brutale – une crise cardiaque –, en 1942. »

Guy Schoeller, dans les années 30, fait les études d'un fils de bonne famille – « Une licence d'histoire, une licence en droit pour faire plaisir à mon père et Sciences-Po, pour dragueur ». Puis son père lui offre de partir un an « quelque part » pour compléter sa formation. Pour le



Guy Schoeller aujourd'hui et, en bas, avec Françoise Sagan en 1958, peu après leur mariage

Guy Schoeller, le dernier seigneur

Avec les mecs qui sont maintenant dans les affaires, je ne sais pas ce qui serait arrivé... Ils ne m'auraient pas pris. C'est probable. Pour être séduit par Schoeller, il ne faut sûrement pas avoir un esprit de boutique, ni être de ces hommes d'affaires clean qui ne boivent que de l'eau et ne se couchent jamais après minuit. Il ne plaît pas non plus aux bien-pensants. Ni aux méritants. Il n'est pas moral, ne feint pas la philanthropie, se montre volontiers injuste, vachard.

Ce qu'il apprécie : les femmes, le vin, les livres, « La vie, quoi ! ». Il est certainement un des rares éditeurs vivants, avec Jérôme Lindon, à pouvoir dire : « Je n'ai jamais publié un livre que je n'aimais pas » (mais Lindon est son exact contraire, janséniste, frugal et économe). A la différence de Casanova, Guy Schoeller ne va pas s'atteler à écrire l'histoire de sa vie – trop nonchalant –, mais il la raconte merveilleusement – il a le sens du récit, de la digression, de la pointe, du croquis... On pourrait l'écouter des journées entières.

Sa grande invention, copiée – « Maintenant, il y a huit collections en France qui lui ressemblent, ça ne me gêne pas », c'est donc « Bouquins », créée il y a tout juste vingt

Il aime les femmes, le vin, les livres, « la vie, quoi ! ». Du Livre de poche à « Bouquins » en passant par le « Quid », parcours nonchalant d'un faux dilettante sérieux comme le plaisir

française, de Michelet. Ça ne marchait pas. Au bout d'un an, le directeur commercial voulait arrêter. Robert Laffont a refusé. Il y croyait. Et ça a démarré. » Aujourd'hui, « Bouquins » compte quelque quatre cents volumes, qui rassemblent plus de deux mille titres. C'est une sorte de bibliothèque idéale, mêlant dictionnaires, romans, essais et poésie, inédits et rééditions, allant de Shakespeare à Patricia Highsmith, de Sénèque à Kierkegaard, en passant

« quelque part », c'est évidemment l'Amérique du Nord, les Etats-Unis. Pour le fils, il n'en est pas question. Il file du côté de l'Asie – où il retournera sans cesse et où il continue d'aller plusieurs fois par an. Singapour d'abord. « Ensuite, je me suis promené. » Au retour, il faut en passer par le service militaire, « dans les bureaux, car j'avais profité des relations de mon père et je ne me tuais pas au travail. Puis la guerre a éclaté, comme on dit. Je l'ai faite. J'ai été chargé d'une mission de liaison entre l'armée française et l'armée anglaise. Après la défaite, je suis allé, avec un régiment anglais, en Afrique. » Pourquoi ? Il élude : « Parce que c'était plus élégant. (...) Je ne suis rentré à Paris qu'en 1945. Quand il n'y avait plus aucun Allemand. »

Ce n'était pas la misère, loin de là, chez les Schoeller, mais le père était mort, et, à trente ans, il n'était pas inutile de chercher un travail. Chez Hachette, où il vient demander s'il n'y a pas une place pour lui, Guy Schoeller comprend vite qu'il a un nom encombrant – « Mon père n'était pas un type commode. » Ressortant bredouille de l'immeuble d'Hachette, il croise Henri Filipacchi. Celui-ci, inventeur malheureux de la

« Bibliothèque de la Pléiade », avec Jacques Schiffrin, avait dû vendre sa collection à Gallimard, « Mais Gaston Gallimard avait parlé de lui à mon père qui l'avait engagé chez Hachette, raconte Guy Schoeller. Henri Filipacchi a exigé qu'on m'engage. Je suis entré chez Hachette. Je ne savais rien. Je suis devenu l'adjoint de Filipacchi pour des missions spéciales, pour environ 13 000 francs de l'époque par mois. Je déjeunais avec lui tous les jours. Petit à petit, il m'a expliqué. Il m'a surtout demandé de m'occuper des relations avec Gallimard – mon père avait signé un contrat avec Gallimard, que je suis aujourd'hui la seule personne vivante à posséder –, car je connaissais Gaston Gallimard depuis des années, et il était très lié à mon frère, de sept ans mon aîné. » En 1947, le contrat qui liait Gallimard à Hachette vient à son terme et Gaston Gallimard accepte de le renouveler à une condition : que Guy Schoeller soit affecté de façon permanente aux relations Gallimard-Hachette. A la direction d'Hachette, on manque d'enthousiasme. « On a dit à Gaston : "Il vient de rentrer, il ne connaît rien", se souvient Guy Schoeller, et il a répondu : "Tant mieux, il n'aura pas pris vos mauvaises habitudes." Moi, j'en ai profité pour demander une énorme augmentation de salaire (presque dix fois plus), des notes de frais et une voiture avec chauffeur. Ça a marché. Ensuite, dans ce boulot, j'ai été assez bon. Par astuce, pas par valeur. »

Cet homme, qui aime répéter qu'il ne savait rien faire et qu'il ne travaillait pas – « En 1953, 1954, 1955, je ne fais rien, je voyage un mois sur deux, puis je rencontre Sagan, à 400 000 exemplaires de Bonjour tristesse... », cet épiqueur qui affiche son flegme va toutefois créer Le Livre de poche, avec Henri Filipacchi, amener Gallimard à donner ses titres au Livre de poche – « Je me suis donné du mal... enfin, à ma mesure. » Il sera directeur du Livre de poche jusqu'en 1969. Sur le conseil de son ami Roger Nimier, il commet une erreur : engager un homme avec lequel il ne s'entendra pas du tout, Bernard de Fallois. « Tout se passe si mal qu'on me déplace à Femmes d'aujourd'hui. Rien ne pouvait me convenir moins. Je quitte Hachette et je me retrouve sur le sable. » Pas pour très longtemps. Robert Laffont, qui est de ses amis, l'ac-

« Casanova, c'est moi... C'est comme ça que j'aurais voulu être et que j'aurais été à cette époque-là... Les dames... les voyages... l'écriture... tout... Et j'aurais fini ma vie comme lui, malade et ruiné... Pour l'instant, je ne suis ni malade ni ruiné... »

cueille. Et, de nouveau, le dilettante absolu réussit un magnifique coup d'édition. Il fait venir chez Laffont le *Quid*, jusqu'alors publié aux Presses de la Cité. « Ni Laffont ni Frémy, le créateur du *Quid*, ne voulaient annoncer la chose à Nielsen, qui le publiait jusque-là. Alors, je l'ai fait. Je lui ai téléphoné pour lui dire que j'avais une très mauvaise nouvelle pour lui. Il m'a invité à déjeuner. J'ai parlé dès le début et j'ai proposé de m'en aller. Il a tenu à ce qu'on termine le repas ensemble. Une atmosphère épouvantable... Il m'a demandé comment je m'y étais pris. J'ai simplement dit : "Je lui plaisais plus que vous. – En voilà un argument ! – Si, si. Je lui ai proposé le même contrat. Mais j'ai ajouté que je le verrais souvent, que j'étais assez drôle, que je le convierais chaque semaine dans d'excellents restaurants et qu'on ne parlerait jamais affaires au cours de ces déjeuners, qu'on réserverait ça à des séances de travail." Ça ne l'a pas fait rire du tout, Nielsen. Le *Quid*, c'était beaucoup d'argent. Une aubaine pour une maison d'édition. (...) Voilà, mon avenir était de nouveau assuré. Je me demandais ce que j'allais inventer de neuf. J'ai essayé de faire le *Quid* illustré. Je me suis complètement planté. Puis il y a eu "Bouquins". » Là, Schoeller se prend au jeu et ne s'en lasse pas. Le mot « retraite » ne semble pas être entré dans son vocabulaire. L'idée que d'aucuns le verrait disparaître sans excessive tristesse l'excite plutôt.

Il a certainement tous les défauts du monde, « Monsieur Schoeller », comme on dit avec respect dans tous les grands restaurants de Paris où il a ses habitudes. Il est probablement capricieux, autoritaire, cassant, hautain, voire méprisant. Il a

dû plus d'une fois « descendre chercher des allumettes » et revenir un mois plus tard de Bangkok où il était parti avec une femme. Mais il demeure l'ultime incarnation d'un raffinement perdu, d'un art de vivre qui a sombré avec le culte de l'efficacité et dont témoigne son grand bureau, plutôt un salon : tapis rouge, dessins aux murs, objets rapportés de voyages lointains. Dans les immenses bibliothèques, de vrais livres, pas très bien rangés, et qui ont été lus. Sur une table, des dizaines de boîtes de diapositives – « Une de mes manies, en voyage ».

Avec Guy Schoeller, même en plein Paris, on est vraiment « ailleurs » : dans un lieu qui n'existe plus, dans une époque disparue, dans un monde englouti. Quand il se prétend « triste de vieillir... C'est abominable... les femmes, c'est fini », on ne le croit pas vraiment et lui-même croit à peine à ce qu'il raconte. Mais il est un âge où il faut bien feindre d'avouer que la jeunesse existe. Ne serait-ce que pour se venger immédiatement : « Mais vous êtes "stressée", vous, n'est-ce pas ? C'est comment le stress ? Moi, je sais pas ce que c'est. C'est sûrement pas bon pour la santé. » En revanche, une visite à Guy Schoeller, c'est excellent pour la santé. Pour le moral. Pour guérir de la peur de vieillir. Quand on prend congé, nostalgie garantie : où sont donc passés les hommes capables de détachement et de passion à la fois ?



KRYN TRACONIS/MAGNUM

chAPitre.com
VOTRE LIBRAIRIE SUR INTERNET

“
Tous
les livres français,
même les
introuvables
”

**350 000 LIVRES NEUFS
ET 50 000 LIVRES INTROUVABLES**

www.chapitre.com
minitel : 3615 ALIR (2,23 F/min)
E-mail : librairie@chapitre.com
41, rue de Richelieu - 75001 Paris
Fax : (33) 1 42 97 94 96

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Hypnose, guérir en dormant. **Forum Planète**
 23.20 Corail, ressources vivantes à préserver. **Forum Planète**

MAGAZINES

19.00 Best of Nulle part ailleurs. **Canal +**
 20.00 20 h Paris Première. **Paris Première**
 20.05 Temps présent. **TSR**
 20.55 Les Nouveaux Mondes. Vanuatu, les îles de cendres et de corail. **France 2**
 22.10 Le Club. **Ciné Classics**
 22.15 Boléro. Invité : Pierre Rey. **TMC**
 22.20 Les Rituels d'amour. La déclaration amoureuse. **France 2**
 23.15 L'Été de la 25^e heure. Lap rouge, une bien étrange histoire d'amour. **France 2**

DOCUMENTAIRES

19.00 Voyages, voyages. Le Réveil du Danube. [2/2]. **Arte**
 19.45 Victor Segalen. Un poète aventurier dans l'empire du ciel. **Planète**
 20.10 Washoe, le singe qui parle avec les mains. **Odyssée**
 20.15 Reportage. Le Culte du corps. **Arte**
 20.40 Théma. Jardins. **Arte**
 20.45 Les Frères des Frères. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Théma : jardins
 Qu'est-ce qu'un jardin ? Une idée du bonheur ou l'ombre d'un paradis perdu que l'homme tente de recréer ? Un terrain initiatique ou un miroir de soi ? Sur ce thème très en vogue en ce moment, Arte propose une longue et délicate soirée qui enchaîne trois documentaires (deux ont été montrés en juin 1997) pour s'achever sur *Le Jardin*, une fiction du Tchèque Martin Sulik.

21.05 Les Grands Compositeurs. [5/12]. Mendelssohn. **Odyssée**
 21.30 Sous le soleil de Palavas. **Odyssée**
 21.35 Telebiella, télé pirate en Italie. **Planète**
 21.40 Sur la terre comme au ciel. Les jardins comme idée. **Arte**
 22.00 Histoire(s) du cinéma. Fatale beauté. **Canal +**
 22.25 Melvin Van Peebles, Classified X. **Planète**
 22.30 L'Albanie d'Enver Hoxha. **RTBF 1**
 22.35 L'Ecume des villes. Fès. **Paris Première**
 23.40 Le Premier Empereur. [2/2]. **Odyssée**
 23.50 Itzhak Perlman. Ballades en pays klezmer. **Planète**
 0.20 Ecce Homo. Le travail. **France 2**
 0.25 Notre XX^e siècle. A votre santé. **TF 1**
 0.30 Opération survie. Au large de l'île de Coll. **Odyssée**
 0.35 Enquêtes médico-légales. A un cheveu près. **13^{ème} RUE**
 0.45 Concessions à perpétuité. **Planète**
 1.00 Terre brûlée. [3/6]. La guerre amphibie. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Athlétisme. Meeting de Barcelone. **Eurosport**
 19.00 Nice Jazz Festival 1998. **Muzzik**
 19.59 Soirée José Carreras. **Muzzik**

MUSIQUE

20.00 Athlétisme. Meeting de Barcelone. **Eurosport**
 19.00 Nice Jazz Festival 1998. **Muzzik**
 19.59 Soirée José Carreras. **Muzzik**

22.25 Chick Corea piano solo. Munich, 1982. **Muzzik**
 23.15 Tropical Fun. Montreux, 1994. **Muzzik**
 23.20 Cycle Karajan. *Symphonie n° 8*, de Bruckner. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. **Paris Première**
 0.15 La Fille du régiment. Opéra de Donizetti. Par the Elizabethan Sydney Orchestra et les Chœurs de l'Opéra australien, dir. Richard Bonynge. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.30 La Flétrissure. Waris Hussein [1 et 2/2]. **Festival**
 20.40 L'Envers du tableau. Steven Spielberg, Boris Sagal et Barry Shear. **13^{ème} RUE**
 21.00 Proviseur d'un jour. Robert King. **Disney Channel**
 22.15 La Porte du ciel. Denys Granier-Deferre. **TV 5**
 22.45 Bébé connection. Mimi Leder. **TF 1**
 0.05 La Peur. Daniel Vigne. **Festival**
 0.30 L'Odyssée du capitaine Blood. Andreï Prachenko [1/2]. **Série Club**

SÉRIES

20.40 Cracker III. Enfance sans partage. **RTL 9**
 20.50 Les Duetistes. Une dette mortelle. **TF 1**
 22.35 Profiler. Ces liens qui nous unissent. Le centaure. **M 6**
 23.50 Seinfeld. Transports urbains (v.o.). **Canal +**

JEUDI 29 JUILLET

FILMS

20.30 Le Secret magnifique ■■
 Douglas Sirk (Etats-Unis, 1954, 105 min) **O.** **Ciné Cinéma 1**
 20.30 Une étrange affaire ■■
 Pierre Granier-Deferre (France, 1981, 100 min) **O.** **Ciné Cinéma 2**

20.40 La Sentinelle ■■
 Arnaud Desplechin (France, 1992, 145 min) **O.** **Cinestar 1**



20.55 Chacal ■■
 Fred Zinnemann. Avec Edward Fox, Michael Lonsdale (Fr. - GB, 1973, 145 min) **O.** **France 3**

21.00 Pas si méchant que ça ■■
 Claude Goretta (France - Suisse, 1974, 115 min) **O.** **Canal Jimmy**

22.15 Drôle d'endroit pour une rencontre ■■
 François Dupeyron (France, 1988, 100 min) **O.** **Ciné Cinéma 1**

23.10 Un homme parmi les loups ■■
 Carroll Ballard (EU, 1983, v.o., 100 min) **O.** **Cinétoile**

23.10 Asylum ■■
 Roy Ward Baker (GB, 1972, v.o., 85 min) **O.** **13^{ème} Rue**

23.45 Bonaparte et la Révolution ■■■
 Abel Gance [2/2] (France, muet, 1926, N., 135 min) **O.** **France 3**

23.45 A chaque aube je meurs ■■
 William Keighley (EU, 1939, N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**

23.55 Une étrange affaire ■■
 Pierre Granier-Deferre (France, 1981, 100 min) **O.** **Ciné Cinéma 1**

0.15 Le Sang à la tête ■■
 Gilles Grangier (France, 1956, N., 85 min) **O.** **Canal +**

1.15 Manège ■■
 Carmine Gallone (All., 1937, N., v.o., 85 min) **O.** **Ciné Classics**

1.25 A Woman's Tale ■■
 Paul Cox (Australie, 1991, v.o., 95 min) **O.** **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Sous le soleil. **O.**
 19.05 Les Dessous de Palm Beach. **O.**
 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. Les Duetistes. Une dette mortelle. **O.**
 20.50 Made in America. Bébé connection. Téléfilm. Mimi Leder. **O.**

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Qui est qui ? 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.55 Un jeudi soir sur la Terre. [4/8] Vanuatu, les îles de cendres et de corail. 22.20 Les Rituels d'amour. [4/7] La déclaration amoureuse. 23.15 L'Été de la 25^e heure. Lap rouge, une bien étrange histoire d'amour. 0.05 Journal de la nuit, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.50 Météo des plages. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa Si La. 20.35 Tout le sport. 20.50 Consomag. 20.55 Chacal ■■ Film. F. Zinnemann. **O.** 23.20 Météo, Soir 3. 23.45 Bonaparte et la Révolution ■■■ Film muet. d'Abel Gance [2/2]. **O.**

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35 18.30 Seinfeld. **O.** 19.00 Best of Nulle part ailleurs. 20.05 Le Zapping. 20.10 Les Simpson. **O.** 20.35 Black Dog ■■ Film. Kevin Hooks. **O.** 22.00 Histoire(s) du cinéma. 2b Fatale beauté. 22.30 La Première Fois ■■ Film. Claude Berri. **O.** 23.49 10 secondes... Un énarque. **O.** 23.50 Seinfeld. Transports urbains. **O.** 0.15 Le Sang à la tête ■■ Film. Gilles Grangier. **O.**

VENDREDI 30 JUILLET

FILMS

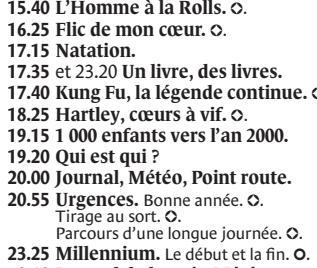
13.50 Manège ■■
 Carmine Gallone (Allemagne, 1937, N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**

14.05 La Sentinelle ■■
 Arnaud Desplechin (France, 1992, 140 min) **O.** **Cinestar 1**

15.20 La prodiga ■■
 Mario Soffici (Argentine, 1945, N., v.o., 70 min) **O.** **Ciné Classics**

16.30 Golgotha ■■
 Julien Duvivier (France, 1935, N., 95 min) **O.** **Ciné Classics**

17.55 La Tête contre les murs ■■
 Georges Franju (France, 1959, N., 95 min) **O.** **Cinétoile**



21.00 Le Goût du saké ■■■
 Jean Carmet (France, 1980, 120 min) **O.** **Cinétoile**



21.00 Allons z'enfants ■■
 Yves Boisset. Avec Lucas Belvaux, Jean Carmet (France, 1980, 120 min) **O.** **Ciné Cinéma 2**

21.00 Les Géants de l'Ouest ■■
 Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1969, v.o., 115 min) **O.** **Ciné Cinéma 3**

21.50 Brigham Young ■■
 Henry Hathaway (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 115 min) **O.** **Ciné Classics**

22.50 Copland ■■
 James Mangold (Etats-Unis, 1997, 98 min) **O.** **Canal +**

22.55 Silent Running ■■
 Douglas Trumbull (Etats-Unis, 1972, v.o., 90 min) **O.** **13^{ème} Rue**

23.45 Le Nouveau Testament ■■
 Sacha Guitry (France, 1936, N., 100 min) **O.** **Ciné Classics**

23.50 Lust and Revenge ■■
 Paul Cox (Australie, 1996, v.o., 90 min) **O.** **Arte**

0.25 Freejack ■■
 Geoff Murphy (Etats-Unis, 1991, 105 min) **O.** **Cinestar 2**

0.35 Drôle d'endroit pour une rencontre ■■
 François Dupeyron (France, 1988, 95 min) **O.** **Ciné Cinéma 3**

0.50 Une autre femme ■■
 Woody Allen (Etats-Unis, 1988, v.o., 80 min) **O.** **Cinestar 1**

1.25 From this Day Forward ■■
 John Berry (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 95 min) **O.** **Ciné Classics**

2.10 Le Bal ■■
 Ettore Scola (France - Italie, 1983, 110 min) **O.** **Ciné Cinéma 3**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 La Conquête spatiale, pour quoi faire ? Invités : Juan de Dalmay ; France Durand de Jongh ; Victor Nikolaev ; Jacques Villain. **Forum Planète**
 23.20 Prévention routière, enjeu 8 000 vies par an. Invités : Jehanne Collard ; Christian Gerondeau ; Claude Got ; Isabelle Massin ; Bernard Potel ; Guy Rolin. **Forum Planète**

MAGAZINES

14.00 20 h Paris Première. **Paris Première**
 14.20 Boléro. Invité : Pierre Rey. **TMC**
 16.05 C'est l'été. Bénodet. Invités : Gérard Vivès ; Elli Medeiros ; Début de soirée. **France 3**
 16.30 La Semaine d'Histoire. Le préfet. La société israélienne. Les intellectuels et la guerre. **Histoire**
 16.10 et 20.10 Le Talk Show. Laurent Ruquier ; Ménélik et Yazid. **LCI**
 18.00 Stars en stock. Burt Lancaster. Rita Hayworth. **Paris Première**
 19.00 Best of Nulle part ailleurs. **Canal +**
 19.00 Tracks. No Respect ; Machines à flirter. Backstage : Sonar Festival 1999. Dream ; Mike Rutherford. Tribal ; PK TEX 2000. Vibrations : KCRW Radio 89.9 FM. Future : Le «Möbel» café. Live : The Levellers. **Arte**
 20.00 20 h Paris Première. **Paris Première**
 20.50 Thalassa. Escalade en Suède. **France 3**
 22.15 Faut pas rêver. Iran : Les plombiers du désert. France ; transhumance des juments. Cambodge : L'homme guérisseur. **France 3**
 22.15 Ça se discute jour après jour. Chercher l'âme sœur. **TV 5**

MAGAZINES

14.00 20 h Paris Première. **Paris Première**
 14.20 Boléro. Invité : Pierre Rey. **TMC**
 16.05 C'est l'été. Bénodet. Invités : Gérard Vivès ; Elli Medeiros ; Début de soirée. **France 3**
 16.30 La Semaine d'Histoire. Le préfet. La société israélienne. Les intellectuels et la guerre. **Histoire**
 16.10 et 20.10 Le Talk Show. Laurent Ruquier ; Ménélik et Yazid. **LCI**
 18.00 Stars en stock. Burt Lancaster. Rita Hayworth. **Paris Première**
 19.00 Best of Nulle part ailleurs. **Canal +**
 19.00 Tracks. No Respect ; Machines à flirter. Backstage : Sonar Festival 1999. Dream ; Mike Rutherford. Tribal ; PK TEX 2000. Vibrations : KCRW Radio 89.9 FM. Future : Le «Möbel» café. Live : The Levellers. **Arte**
 20.00 20 h Paris Première. **Paris Première**
 20.50 Thalassa. Escalade en Suède. **France 3**
 22.15 Faut pas rêver. Iran : Les plombiers du désert. France ; transhumance des juments. Cambodge : L'homme guérisseur. **France 3**
 22.15 Ça se discute jour après jour. Chercher l'âme sœur. **TV 5**

MAGAZINES

14.00 20 h Paris Première. **Paris Première**
 14.20 Boléro. Invité : Pierre Rey. **TMC**
 16.05 C'est l'été. Bénodet. Invités : Gérard Vivès ; Elli Medeiros ; Début de soirée. **France 3**
 16.30 La Semaine d'Histoire. Le préfet. La société israélienne. Les intellectuels et la guerre. **Histoire**
 16.10 et 20.10 Le Talk Show. Laurent Ruquier ; Ménélik et Yazid. **LCI**
 18.00 Stars en stock. Burt Lancaster. Rita Hayworth. **Paris Première**
 19.00 Best of Nulle part ailleurs. **Canal +**
 19.00 Tracks. No Respect ; Machines à flirter. Backstage : Sonar Festival 1999. Dream ; Mike Rutherford. Tribal ; PK TEX 2000. Vibrations : KCRW Radio 89.9 FM. Future : Le «Möbel» café. Live : The Levellers. **Arte**
 20.00 20 h Paris Première. **Paris Première**
 20.50 Thalassa. Escalade en Suède. **France 3**
 22.15 Faut pas rêver. Iran : Les plombiers du désert. France ; transhumance des juments. Cambodge : L'homme guérisseur. **France 3**
 22.15 Ça se discute jour après jour. Chercher l'âme sœur. **TV 5**

MAGAZINES

14.00 20 h Paris Première. **Paris Première**
 14.20 Boléro. Invité : Pierre Rey. **TMC**
 16.05 C'est l'été. Bénodet. Invités : Gérard Vivès ; Elli Medeiros ; Début de soirée. **France 3**
 16.30 La Semaine d'Histoire. Le préfet. La société israélienne. Les intellectuels et la guerre. **Histoire**
 16.10 et 20.10 Le Talk Show. Laurent Ruquier ; Ménélik et Yazid. **LCI**
 18.00 Stars en stock. Burt Lancaster. Rita Hayworth. **Paris Première**
 19.00 Best of Nulle part ailleurs. **Canal +**
 19.00 Tracks. No Respect ; Machines à flirter. Backstage : Sonar Festival 1999. Dream ; Mike Rutherford. Tribal ; PK TEX 2000. Vibrations : KCRW Radio 89.9 FM. Future : Le «Möbel» café. Live : The Levellers. **Arte**
 20.00 20 h Paris Première. **Paris Première**
 20.50 Thalassa. Escalade en Suède. **France 3**
 22.15 Faut pas rêver. Iran : Les plombiers du désert. France ; transhumance des juments. Cambodge : L'homme guérisseur. **France 3**
 22.15 Ça se discute jour après jour. Chercher l'âme sœur. **TV 5**

MAGAZINES

14.00 20 h Paris Première. **Paris Première**
 14.20 Boléro. Invité : Pierre Rey. **TMC**
 16.05 C'est l'été. Bénodet. Invités : Gérard Vivès ; Elli Medeiros ; Début de soirée. **France 3**
 16.30 La Semaine d'Histoire. Le préfet. La société israélienne. Les intellectuels et la guerre. **Histoire**
 16.10 et 20.10 Le Talk Show. Laurent Ruquier ; Ménélik et Yazid. **LCI**
 18.00 Stars en stock. Burt Lancaster. Rita Hayworth. **Paris Première**
 19.00 Best of Nulle part ailleurs. **Canal +**
 19.00 Tracks. No Respect ; Machines à flirter. Backstage : Sonar Festival 1999. Dream ; Mike Rutherford. Tribal ; PK TEX 2000. Vibrations : KCRW Radio 89.9 FM. Future : Le «Möbel» café. Live : The Levellers. **Arte**
 20.00 20 h Paris Première. **Paris Première**
 20.50 Thalassa. Escalade en Suède. **France 3**
 22.15 Faut pas rêver. Iran : Les plombiers du désert. France ; transhumance des juments. Cambodge : L'homme guérisseur. **France 3**
 22.15 Ça se discute jour après jour. Chercher l'âme sœur. **TV 5**

MAGAZINES

19.05 Promenades sous-marines. [25/26]. Des poissons par milliers. **Planète**
 19.30 Pour mémoire, les Klarsfeld, une famille dans l'Histoire. **Planète**
 20.15 Les Shakers et le Bauhaus. **Arte**
 20.35 Anciennes civilisations. [9/13]. Les Indiens d'Amérique. **Planète**
 20.45 Méditerranée. [9/12]. **Histoire**
 21.05 Benedita da Silva. Les sentiers de la favelle. **TV 5**
 21.45 Conférences de presse. Conférence du 14 janvier 1963 [3/3]. **Histoire**
 22.10 L'Essence de la vie. [2/4]. **Odyssée**
 22.20 Grand format. Les Gens des baraques. **Arte**
 22.20 Quand la télé traite de l'info. [4/4]. Les années 90. **Planète**
 22.25 Un siècle de science-fiction. Mondes futuristes. **13^{ème} RUE**
 23.00 Adieu et merci, Tonkin. Mémoires de soirée. **Odyssée**
 23.40 A la redécouverte du monde. Les îles Coco : les requins de l'île au trésor. **TMC**
 0.30 Cinq colonnes à la une. **Planète**
 0.30 Canaries, continent atlantique. **Odyssée**
 1.00 Terre brûlée. [4/6]. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Plongeon. Championnats d'Europe : plongeon synchronisé (3 m messieurs finale). **Eurosport**
 13.45 Tennis. Tournoi de Kitzbühel. **Eurosport**
 15.45 Natation. Championnats d'Europe : finales dames et messieurs. **Eurosport**
 18.30 Athlétisme. Grand Prix IAAF. Meeting de Stockholm. **Eurosport**
 18.45 Football. Championnat de D 1 : Bordeaux - Bastia. **Canal + vert**
 20.45 Football. Championnat de D 1 : Monaco - Saint-Etienne. **Canal +**

DANSE

19.30 La Belle au bois dormant. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet national du Canada. **Muzzik**

MUSIQUE

18.00 Jaco Pastorius au Festival de Montréal 1982. **Muzzik**
 19.00 Nuits magiques. Festival interceltique de Lorient. **Muzzik**
 20.45 XVI^e Festival Chopin. Parc de Bagatelle, juin 1999. **Mezzo**
 20.59 Nuit Joe Zawinul. **Muzzik**
 21.45 Le Trio Wanderer interprète. Œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Dvorak. **Mezzo**

DANSE

19.30 La Belle au bois dormant. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet national du Canada. **Muzzik**
 19.00 Nuits magiques. Festival interceltique de Lorient. **Muzzik**
 20.45 XVI^e Festival Chopin. Parc de Bagatelle, juin 1999. **Mezzo**
 20.59 Nuit Joe Zawinul. **Muzzik**
 21.45 Le Trio Wanderer interprète. Œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Dvorak. **Mezzo**

DANSE

19.30 La Belle au bois dormant. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet national du Canada. **Muzzik**
 19.00 Nuits magiques. Festival interceltique de Lorient. **Muzzik**
 20.45 XVI^e Festival Chopin. Parc de Bagatelle, juin 1999. **Mezzo**
 20.59 Nuit Joe Zawinul. **Muzzik**
 21.45 Le Trio Wanderer interprète. Œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Dvorak. **Mezzo**

22.25 La Famille Marley. Central Park 1997. **Paris Première**
 23.00 Son Damas de Cuba. Grenoble 1997. **Muzzik**
 23.30 L'Opéra du gueux. Opéra de Pepusch. Par le Conservatoire national de la Région de Montpellier, le Groupe vocal et les Chœurs de l'Opéra Junior, dir. Yael Bacri. **France 3**
 23.30 La Chauve-Souris. Opérette de Strauss. Londres, 1984. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House, dir. Plácido Domingo. **Paris Première**
 23.35 Joe Cocker : Night Calls. Dortmund 1992. **Canal Jimmy**

VARIÉTÉS

20.50 50 ans de tubes. Avec Tonton David ; Patrick Fiori ; Fenua ; Amina ; Fezaa ; A+ ; Patrick Bruel et Johnny Hallyday en duo ; Mylène Farmer ; Janet Jackson. **TF 1**

TÉLÉFILMS

17.55 Meurtres dans l'espace. Steven Hilliard Stern. **Festival**
 18.15 La Porte du ciel. Denys Granier-Deferre. **TV 5**
 20.30 L'Été 36. Yves Robert [1 et 2/2]. **Festival**
 20.35 Cas de conscience. Peter Werner. **TMC**
 20.40 La Lutte acharnée de Ryan White. John Herzfeld. **RTL 9**
 20.45 La Lune tombée du ciel. Berthold Mittermayr. **Arte**
 20.55 Souvenirs du Vietnam. Paul Wendkos [1/2]. **Téva**
 22.20 Jeux dangereux. Lawrence Lanoff. **O.** **TSR**
 22.30 Le major parlait trop. Robert Lewis. **Téva**
 23.55 Le Silence des fusils. Arthur Lamothe. **Festival**

SÉRIES

19.35 Dinosaures. Robbie et les charognards. **Disney Channel**

